

---

**CONSEIL CANADIEN DES NORMES DE LA RADIODIFFUSION**

**COMITÉ RÉGIONAL DE L'ATLANTIQUE**

**CJCH-TV, CKCW-TV et ASN concernant la campagne « *Save Local TV* »**

(Décision CCNR 08/09-1707+)

Rendue le 12 janvier 2010

B. Jones (Vice-président), R. Cohen (*ad hoc*), K. Hicks, B. MacEachern, R. McKeen,  
T.-M. Wiseman

et

**CONSEIL CANADIEN DES NORMES DE LA RADIODIFFUSION**

**COMITÉ RÉGIONAL DE L'ONTARIO**

**CJOH-TV, CKCO-TV, CFTO-TV et CKVR-TV concernant la campagne  
« *Save Local TV* »**

(Décision CCNR 08/09-1748+)

Rendue le 1<sup>er</sup> avril 2010

R. Cohen (*ad hoc*), M. Hamilton, J. David, G. Phelan (*ad hoc*)

---

## **LES FAITS**

Cette décision concerne plusieurs émissions diffusées sur des chaînes appartenant à CTVglobemedia, dans deux régions différentes, celle de l'Atlantique et celle de l'Ontario. Puisque ces diffusions relevaient de deux comités décideurs du CCNR, il a fallu les examiner séparément. Bien que le contenu contesté des différentes émissions ait varié, le raisonnement suivi a été le même pour les deux comités et, outre la plainte d'un

particulier contre une station CTV de la région Atlantique, un document a été déposé regroupant plusieurs plaintes qui relevaient des deux régions. Vu les circonstances, les deux comités ont procédé chacun à son examen, mais se sont entendus pour publier leurs décisions dans un seul et même document.

Pendant 2009, divers groupes de l'industrie canadienne de la radiodiffusion prenaient part à un débat sur la question de ce qu'il est généralement convenu d'appeler « l'imposition de tarifs de distribution » (« les tarifs de distribution » aux fins de la présente décision). Cette question a été débattue par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) dans ses décisions énumérées ci-après où elle est appelée « valeur des signaux ». Trois décisions du CRTC précèdent la publication de la présente décision : *Approche par groupe à l'attribution de licences aux services de télévision privée*, Politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2010-167 (22 mars 2010); *Renvoi à la Cour d'appel fédérale – compétence du Conseil en vertu de la Loi sur la radiodiffusion de mettre en œuvre une solution négociée pour la compensation de la juste valeur des signaux locaux de télévision traditionnelle privée*, Ordonnance de radiodiffusion CRTC 2010-168 (22 mars 2010); et *Conséquences et pertinence d'un système de compensation pour la valeur des signaux de télévision locale : Rapport préparé conformément à l'article 15 de la Loi sur la radiodiffusion* (23 mars 2010). Chacune des trois a traité, parmi d'autres sujets, de la valeur attribuée aux signaux. Les arguments dans les deux camps sont complexes et les comités régionaux de l'Atlantique et de l'Ontario ne se prononceront pas sur les questions qui touchent au fond de l'affaire.

Brièvement, afin que le lecteur comprenne bien de quoi il s'agit, les arguments des deux camps se résument ainsi. Les services de télévision traditionnelle prétendaient que les entreprises de distribution de radiodiffusion (baptisées EDR dans l'industrie, qu'il s'agisse de distribution par câble ou par satellite) devraient être tenues de payer le radiodiffuseur pour distribuer son signal, comme cela se fait déjà pour les services payants et spécialisés. Les EDR affirmaient de leur côté qu'elles ne devraient pas être obligées de payer les signaux de la télévision traditionnelle parce que, d'une part, ces signaux sont offerts gratuitement en direct et d'autre part, on est légalement obligé à les distribuer.

Bien que la question des tarifs de distribution ait déjà été débattue au cours d'instances précédentes du CRTC (et le CRTC avait conclu alors que les radiodiffuseurs traditionnels n'avaient pas à être rétribués pour leur signal) le CRTC a consenti à revenir sur le sujet lors des audiences publiques de novembre et décembre 2009. Ce sont ces audiences qui sont à l'origine de la Politique réglementaire de radiodiffusion, l'Ordonnance de radiodiffusion et le Rapport au gouverneur en conseil dont il est question au second paragraphe de la présente décision.

En préparation pour cette audience, les deux côtés ont chacun lancé une campagne de relations publiques au printemps de 2009. Celle des stations de télévision portait le nom « *Save Local TV* », tandis que celle des EDR was broadly branded as « *Stop the TV*

*Tax* ». En préparation pour cette audience, les deux côtés ont chacun lancé une campagne de relations publiques au printemps de 2009. Celle des stations de télévision portait le nom « *Save Local TV* » (sauvons la télévision locale) tandis que celle des EDR avait pour simple mot d'ordre « *Stop the TV Tax* » (stoppons la taxe sur la télé). Les deux campagnes se sont faites à coup de réclames dans les journaux et sur des panneaux, messages publicitaires, débats publics et entrevues dans les médias avec des représentants des parties adverses. Les radiodiffuseurs du réseau CTV ont pour leur part organisé des manifestations et des journées portes ouvertes pour encourager leurs auditoires à manifester leur appui aux stations locales et leur donner un aperçu des coulisses de la télévision dans leur propre localité.

Bien que la question fondamentale de savoir s'il y avait lieu de payer ou non les tarifs de distribution aux stations de télévision traditionnelle soit du ressort du CRTC, le CCNR a reçu des plaintes au sujet de la *couverture* faite du débat au cours de certaines émissions de ces télédiffuseurs.

Au total, le CCNR a reçu 12 plaintes concernant la campagne « *Save Local TV* » diffusée sur toutes les stations du réseau CTV du pays. Sept de ces plaintes ne nommaient pas une station ou une émission en particulier, ce qui a empêché leurs auteurs d'avoir recours à une décision du CCNR. Trois des plaignants qui avaient désigné une station ou une émission en particulier ont vraisemblablement été satisfaits de la réponse que leur a fournie le télédiffuseur et n'ont pas déposé de demande de décision. Un particulier de la région de l'Atlantique a déposé sa demande de décision concernant la couverture de cette question sur CJCH-TV (CTV Atlantique). L'autre plainte pour laquelle le CCNR a reçu une demande de décision provenait d'un consortium d'EDR. Ces deux plaintes et la description du contenu des émissions contestées font l'objet des paragraphes qui suivent.

### **Plainte d'un téléspectateur**

Un plaignant individuel a présenté une demande de décision. Sa lettre en date du 14 mai 2009 avait d'abord été envoyée au CRTC, puis dûment transmise au CCNR. Elle se lisait comme suit :

[traduction]

Je suis outré des démarches entreprises par CTV pour convaincre le public par la peur d'appuyer les tarifs de distribution par câble. Suggérer, comme le fait leur présente campagne de propagande, que les services de nouvelles et les stations de télévision locales vont disparaître est tout simplement mentir. Si BCE ne peut pas exploiter ces stations à profit, quelqu'un d'autre ne manquera pas de se présenter et de réussir là où BCE a échoué. En ce qui concerne les nouvelles locales, des journalistes dotés des compétences adéquates et d'un talent pour l'entrepreneuriat s'empresseraient de fournir un service encore meilleur en ligne s'ils étaient seulement autorisés pour ce faire à enfreindre leur licence. Les propriétaires de ces stations ont gagné des millions dans le passé et ils voudraient maintenant que les consommateurs assument la facture parce qu'ils ne sont pas assez ingénieux pour trouver une solution tout seuls. La campagne à laquelle ils se livrent constitue un abus des ondes publiques et devrait être empêchée. Je ne saurais

dire à quel point je m'oppose à ce genre d'intimidation. Vous devez leur dire de cesser et de se désister immédiatement, ou bien d'accorder à des gens comme moi un temps d'antenne équivalent pour exposer le point de vue contraire.

Le CCNR a informé le plaignant qu'il devait fournir la date et l'heure précise d'une émission de CTV qui appuierait sa plainte pour que le CCNR soit en mesure de l'étudier. Le plaignant a fourni cette information le 24 mai en se servant du formulaire de plainte sur le site web du CCNR.

[traduction]

Station : CTV Atlantic

Émission : *Live at 5*, nouvelles du soir

Date : 22 mai 2009

Heure : 17 h et 18 h

Préoccupation précise : Je désire présenter une plainte formelle contre CTV qui viole la *Loi sur la radiodiffusion* en se servant de son émission de nouvelles pour faire pression en faveur des tarifs de distribution. J'ai regardé une émission d'information de 2 heures cette semaine sur CTV Atlantic et croyais rêver en voyant de soi-disant journalistes participer à une campagne de propagande aussi ouvertement intéressée. Il n'y pas eu la moindre tentative d'assurer un semblant d'équilibre ou d'équité. Les tarifs de distribution ne sont pas la réponse à tous les maux qui affligent le domaine des nouvelles locales télévisées. Une meilleure couverture dans l'intérêt public, voilà ce qui peut rallier et retenir un auditoire et des annonceurs, et non pas un cadeau du ciel. Si CTV Atlantic est anxieux au point d'exercer du chantage auprès du public en lui faisant croire qu'il va se retirer du domaine des nouvelles locales, il devrait faire révoquer sa licence et permettre à d'autres de déposer une demande en vue d'obtenir le privilège de servir le public d'une manière professionnelle. Dites-moi ce que vous avez l'intention de faire pour arrêter la campagne d'intimidation que mène actuellement CTV et son affront au consommateur. Je me ferai un plaisir de lire votre réponse.

P.S. J'ai passé plus de 25 années de ma vie comme journaliste au Canada et outremer et je n'ai jamais rien vu de semblable à ce total mépris de l'intérêt public dans le but de défendre les profits d'une entreprise.

Le directeur des nouvelles et affaires publiques de CTV Atlantic a répondu au plaignant le 12 juin :

[traduction]

Nous avons reçu votre plainte au sujet de l'équilibre et l'équité dans notre couverture des nouvelles entourant la question des tarifs de distribution pour les télédiffuseurs privés et la campagne « Help Save Local Television » de CTV.

La première voix dans notre premier reportage sur la question diffusé le 12 mai était celle de Dan McKeen, codirecteur général d'Eastlink Cable. Il a qualifié les tarifs de distribution de taxe pour soutenir la télédiffusion locale au détriment des abonnés du câble.

*Il s'agit ni plus ni moins d'une taxe – une taxe pour soutenir la télédiffusion locale. Si le gouvernement souhaite soutenir sa télédiffusion locale avec une taxe, il devra imposer une taxe qui rejoint tous les clients, et non pas uniquement les clients du câble.*

CTV Atlantic a aussi diffusé, le 29 mai, une entrevue de 6 minutes sur la question avec Ken Englehart, directeur des affaires réglementaires chez Rogers.

Monsieur Englehart arguait que les entreprises du câble ne devraient pas avoir à payer pour des signaux gratuits qu'ils sont légalement tenus de distribuer. Il a émis l'opinion que les problèmes auxquels fait face la télévision locale sont causés par la récession et de mauvaises décisions d'affaires.

*CTV et Global ont pris quelques mauvaises décisions d'affaires. Ils se sont lancés dans une folle entreprise de dépenses hollywoodiennes et ont dépensé beaucoup trop d'argent pour des émissions. Ce n'est pas bien de faire payer aux clients les mauvaises décisions d'affaires.*

Nous avons aussi rapporté que l'industrie de la câblodistribution avait accusé CTV de présenter des reportages biaisés et unilatéraux sur cette question.

Nous sommes donc en profond désaccord avec votre proposition que CTV Atlantic aurait participé à une « campagne de propagande aussi ouvertement intéressée ». Le CCNR a déclaré dans des décisions passées qu'il n'évaluait pas l'équilibre des points de vue en fonction d'une seule émission ou d'un seul bulletin de nouvelles.

Nous croyons que l'enjeu des tarifs de distribution touche toutes les stations privées, dont CTV, 'A', Global, Rogers (en tant que propriétaire de stations privées) et d'autres. Les radiodiffuseurs privés font face à de nombreux défis, comme en témoignent les mises à pied, les fermetures potentielles de station, les stations vendues pour un dollar et des réseaux complets à vendre. Toutefois, dans nos reportages, comme nous l'avons indiqué, différentes positions contradictoires ont été présentées.

Nous comprenons que les journalistes locaux puissent éprouver de la difficulté à couvrir cette question. Toutefois, nous croyons que CTV Atlantic a présenté un point de vue équitable et équilibré sur la question des tarifs de distribution, conforme à la *Loi sur la radiodiffusion* et aux codes et lignes directrices de l'industrie. CTV est membre en règle du CCNR et se conforme à ses lignes directrices.

Merci de nous suivre et de prendre la peine de nous faire part de vos préoccupations.

Le plaignant, insatisfait de cette réponse, a déposé sa demande de décision le 8 août. Il a aussi réclamé copie de l'émission pour pouvoir l'examiner lui-même parce que CTV Atlantic avait refusé de lui en fournir une (le texte complet de cette lettre et le reste de la correspondance se trouvent à l'annexe B, en anglais seulement). Le CCNR lui a expliqué qu'il n'était pas non plus en mesure de lui fournir une copie, mais qu'il enquêterait sur la plainte et fournirait la transcription des segments significatifs de l'émission dans sa décision à venir (et les annexes).

Les deux émissions signalées par le plaignant étaient *Live at 5* et *CTV News at Six* qui sont diffusées à la suite l'une de l'autre de 17 h à 19 h en semaine sur CJCH-TV. *Live at 5* est une émission d'information qui fournit des récits plus détaillés et d'intérêt plus

général que le bulletin *CTV News at Six* qui suit à 18 h. Le 22 mai, ces émissions émanaient toutes deux de Stellarton, en Nouvelle-Écosse. *Live at 5* était animée par Starr Dobson et Bruce Frisko et comprenait les reportages de Steve Murphy, Liz Rigney et de la météorologue Cindy Day. *CTV News at Six* était animé par le présentateur Steve Murphy. Le bulletin comprenait des reportages liés aux nouvelles de la journée ainsi que des entrevues et autres commentaires.

*Live at 5* a débuté sur cette introduction par Starr Dobson :

[traduction]

Dobson: Bonsoir, ici Starr Dobson. Ravie d'être de retour chez nous ici dans le comté de Pictou. L'émission de ce soir est diffusée à partir du musée de l'Industrie de Stellarton qui fait partie de notre tournée en l'honneur de la télévision locale.

L'émission incluait un résumé des nouvelles de la journée, les résultats sportifs et un bulletin météo, mais se composait principalement de récits d'intérêt général concernant la région comme le profil du musée local, un retour sur l'exploitation minière et l'histoire d'une élève du secondaire qui avait sauvé un cheval maltraité. Pendant la première pause publicitaire, un message promotionnel a été diffusé annonçant la journée Portes ouvertes de CJCH-TV. On y voyait le présentateur Steve Murphy et la journaliste Liz Rigney conversant dans un studio de CTV. Le dialogue et les éléments visuels se présentaient comme suit :

[traduction]

Rigney: Nous sommes incroyablement fiers du travail que nous accomplissons en présentant des récits locaux qui concernent les Maritimes.

Murphy: Mais, vous le savez, la télévision locale fait face à de nombreux défis. Des défis qui menacent jusqu'à sa survie.

Rigney: Voilà pourquoi nous voulons vous dire notre histoire. Présentez-vous aux studios de CTV Halifax pour la journée Portes ouvertes du 23 mai. Venez rencontrer les gens qui vous apportent la télévision locale et jeter un coup d'œil sur ce qui se passe derrière la caméra.

La promo montrait alors quelques scènes de personnes travaillant dans le studio pendant que défilait le texte suivant à l'écran :

CTV Halifax

2885 Robie Street

Saturday, May 23

12:00 – 4:00 pm

[www.SaveLocal.ctv.ca](http://www.SaveLocal.ctv.ca)

Murphy: La télévision locale est une voix importante dans notre communauté et nous voulons que cela continue. Alors, joignez-vous à nous le 23 mai et dites-nous pourquoi la télévision locale est importante pour vous.

Après la pause publicitaire, il y a eu les commentaires préenregistrés de diverses personnalités locales exprimant leur appui à la télévision locale. Le premier a été le maire de Moncton, George LeBlanc :

[traduction]

George Leblanc [debout à l'extérieur de l'immeuble] : Je suis George LeBlanc, maire de Moncton. Et j'appuie la télévision locale pour Moncton, Nouveau-Brunswick.

L'émission s'est poursuivie avec Frisko et Dobson qui présentaient en rétrospective quelques événements marquants que CTV Atlantic avait couverts au fil des ans.

[traduction]

Frisko: Merci, George. [...] Bien, euh, comme vous le savez sans doute, nous célébrons cette semaine, euh, la télévision locale. Si vous avez regardé l'émission d'hier, vous savez que nous vous avons présenté la première partie de, euh, d'un reportage spécial. Il a été question de la façon dont nous avons rapporté, euh, les événements majeurs au cours des dernières décennies.

Dobson: Ce soir, nous verrons la deuxième partie de cette série spéciale, qui revient sur les tempêtes exceptionnelles et une tragédie minière que cette ville n'est pas près d'oublier.

Le montage qui a suivi se composait d'extraits vidéo rapportant les grandes nouvelles du passé, avec le logo de CTV pour marquer la transition entre chacun. Bruce Frisko a conclu sur ces mots :

[traduction]

Frisko: Tant de souvenirs. Et nous espérons que vous avez aimé cette seconde partie de notre émission spéciale qui revenait sur la façon dont notre station a couvert, euh, quelques des grandes nouvelles des dernières décennies. Espérons que vous avez eu autant de plaisir à la regarder que nous à vous la présenter.

D'autres intercalaires faisant suite aux pauses publicitaires ont présenté une commerçante locale, un conseiller de ville et un instituteur du secondaire :

[traduction]

Hazel Palmer [debout devant sa boutique d'encadrement] : Je suis Hazel Palmer de New Glasgow. J'appuie la télévision locale. Je veux voir notre ville à la télévision.

David Kelly [debout dehors] : Salut, je m'appelle David Kelly. Je suis membre du conseil de ville de Fredericton, la capitale du Nouveau-Brunswick. La télévision locale est importante pour moi parce qu'elle dit les choses telles qu'elles sont, elle transmet le message, elle aide les gens lors de certains moments d'événements [sic], qu'il s'agisse

des moments heureux et [sic] les mauvais. Mais les gens de la télévision, ils sont toujours là pour aider les autres et c'est ce qui m'importe à moi.

George Gregory [devant l'immeuble de CTV] : Salut, je suis George Gregory de l'école secondaire Memorial Composite High School à Sydney Mines, Nouvelle-Écosse. Et je suis l'instructeur du seul cours en radiodiffusion et télédiffusion de la province au niveau secondaire. J'appuie la télévision locale parce qu'elle donne à mes étudiants la chance de sortir de la classe et de travailler aux côtés de professionnels de l'industrie de la télévision au niveau local. Pour couvrir des sujets qui intéressent la communauté locale. Sans la télévision locale, ces occasions ne se présenteraient jamais.

Les présentateurs de *Live at 5* ont conclu l'émission en rappelant la journée Portes ouvertes aux téléspectateurs :

[traduction]

Dobson: Si vous vous trouvez dans la région de Halifax entre midi et quatre heures demain, nous serons ravis de vous accueillir aux Portes ouvertes de CTV Atlantic.

Frisko: Exact. Nous voulons vous montrer comment nous faisons, euh, la télévision locale telle que nous vous l'apportons depuis des années. Et vous donner la chance d'entrer pour jeter un coup d'œil alentour et, euh, voir comment nous faisons les choses. Nous serons vraiment heureux de vous accueillir. Bud et Nancy True, au fait, vont quitter leur retraite. Bud the Spud va venir donner un coup de main pour aider à sauver la télévision locale.

Dobson: C'est formidable.

Frisko: C'est déjà une bonne nouvelle.

Day: Oui, c'est le cas.

Comme noté plus haut, *Live at 5* a enchaîné sur *CTV News at Six*, un bulletin de nouvelles plus traditionnel, avec un présentateur et divers reportages sur les événements de la journée. À quatorze minutes du début, le présentateur Steve Murphy a présenté le segment qui consistait en une rétrospective :

[traduction]

Murphy: Bien, CTV est très fier de faire partie, depuis de nombreuses années, de cette communauté-ci au nord et à l'est de la Nouvelle-Écosse et du Cap-Breton. Notre station de télévision de Sydney a été lancée à l'aube du commencement de la télévision, au début des années 1950. Et entretemps, nous avons eu l'immense plaisir et la responsabilité de couvrir les tragédies et les triomphes qui sont advenus dans cette partie du monde. Nous avons partagé l'histoire des gens et des lieux qui en font un endroit bien spécial où vivre. Dan MacIntosh de CTV a vu beaucoup de choses défiler ici au cours des 25 dernières années. Et il s'apprête à en partager quelques-unes avec nous.

Le reportage de Dan MacIntosh a suivi. Il relatait différents événements du passé que CTV Atlantic avait couverts, comme le désastre à la mine Westray, les tempêtes de verglas, l'acquiescement d'un triple meurtre et bien d'autres. Vers la fin de ce montage vidéo, M. MacIntosh a déclaré :



[traduction]

MacIntosh: L'aspect le plus gratifiant de ce travail toutefois, au cours des 25 dernières années, a été de rencontrer tant de personnes intéressantes et de partager leur histoire avec d'autres habitants des Maritimes.

Il y a eu une série d'extraits vidéo présentant des personnalités publiques. Ce qui a permis à Steve Murphy d'enchaîner sur une entrevue avec le député libéral Rodger Cuzner, avec qui il a discuté du débat entourant la télévision locale :

[traduction]

Murphy: Nous sommes heureux de voir autant de gens ici aujourd'hui, à Stellarton, pour célébrer la télévision locale. Et l'une des personnes qui se sont jointes à nous est le député libéral qui représente Cap-Breton—Canso au Parlement d'Ottawa, Rodger Cuzner. Je, vous êtes un peu loin de chez vous.

Cuzner: Un peu à l'extérieur de ma base, mais en cette période de campagne provinciale, nous avons profité de la semaine de relâche parlementaire pour parcourir une grande portion du territoire depuis quelques jours.

Murphy: Bien sûr.

Cuzner: Alors aujourd'hui nous étions à Antigonish. J'étais euh, euh, à Glace Bay, euh j'ai passé la journée à Glace Bay. J'ai été euh, dans Cap-Breton Ouest et à Guysborough le jour avant, alors, euh, nous tentons de couvrir le plus de terrain possible.

Murphy: Vous vous impliquez à fond.

Cuzner: Bien voilà.

Murphy: Qu'est-ce donc, qu'est-ce qui motive votre implication dans ce cas-ci?

Cuzner: Bien, euh, voyez-vous, évidemment nous percevons beaucoup d'inquiétude, vu la campagne qui se poursuit actuellement pour, pour, euh, tâcher d'informer les gens, les Canadiens, euh, sur ce qui se passe dans l'industrie de la télévision. Et, euh, il y a eu une, une grande quantité de changements dans l'industrie au cours des derniers, euh, mois, en fait des dernières années. Et, euh, euh, cela a placé nos, euh, grandes entreprises de télévision dans, dans une p-, position difficile. Et, euh, euh, nous avons été, euh, approchés par un grand nombre de, euh, d'électeurs qui, euh, voudraient davantage d'information sur cette question, euh, offrir leur appui aux, euh, entreprises. Non seulement CTV, ou, ou –

Murphy: Bien sûr.

Cuzner: Global, ainsi que la CBC. Et, euh, nous pensons qu'il appartient aux députés de, euh, d'être eux-mêmes bien renseignés.

Murphy: Quelles seraient vos inquiétudes, euh, pour vos électeurs, pour les gens que vous représentez et leur intérêt dans tout ça en matière de, euh, de coût par exemple? L'industrie de la câblodistribution prétend vouloir refiler ces coûts aux consommateurs. Quel est votre avis à ce propos?

Cuzner: Oh bien, vous savez, l'industrie du câble a, j'ai, euh, entendu les arguments de la câblodistribution et, euh, vous savez, dire que traditionnellement, historiquement, euh, ils

n'ont jamais eu à payer pour ce service, euh, je ne suis pas sûr que cet argument tienne la route. Mais, vous savez, l'industrie, bien des industries ont changé au cours des dernières années. Quant aux, euh, entreprises de télévision, elles subissent, euh, d'énormes pressions, euh du côté de la publicité. Elles doivent être à l'affût de toutes les occasions pour, pour, pour tâcher, euh, de s'assurer des revenus, et pour, pour s'efforcer de, euh, de manière à continuer à fournir, euh, l'option d'une télévision locale. En gros, euh, cela résume la situation.

Murphy: Merci d'avoir pris la peine de nous rendre visite.

Cuzner: Bien, écoutez les gars, euh, je vous souhaite bonne chance. Euh, de toute évidence, vous avez beaucoup d'influence, euh, sur, sur les gens ici. À mon avis, l'éducation vient avant tout. C'est, ce que nous voulons, c'est nous assurer que les gens, généralement, jusqu'à ce qu'il se produise une crise dans une industrie, comme celle de la listériose dans celle de l'alimentation, les gens tiennent tout pour acquis et, et je crois qu'actuellement, c'est à une crise que nous faisons face. Alors, continuez le bon travail.

Murphy: Rodger Cuzner, député libéral, très aimable à vous d'être venu.

Cuzner: Merci, Steve.

Murphy: Merci infiniment. Nous allons, euh, continuer de discuter de cette question au cours de la seconde partie de notre émission ce soir avec, euh, le vice-président principal de CTV, Affaires réglementaires. Euh, un gars de Terre-Neuve, Paul Sparkes, ici après six heures trente ce soir.

Durant la pause publicitaire, le message promotionnel décrit plus haut a été repris pour annoncer la journée Portes ouvertes de CTV.

À un autre moment de l'émission, monsieur Murphy a fait la déclaration suivante juste avant la pause publicitaire :

[traduction]

Murphy: Nous allons faire une courte pause. À venir dans la seconde portion de notre soirée d'émission, nous allons reparler de la télévision locale et de ce qu'il faut faire pour qu'elle demeure. Après la météo avec Cindy, qui suit immédiatement.

À la fin du bulletin météo, Steve Murphy et Cindy Day ont encore une fois mentionné la journée Portes ouvertes :

[traduction]

Murphy: Oui, du beau temps pour notre journée Portes ouvertes chez CTV à Halifax demain.

Day: Absolument.

Murphy: De midi à seize heures. On espère que vous viendrez partager le barbecue et quelques-unes de, oui, des fameuses frites de Bud une dernière fois. Demain à midi jusqu'à quatre heures. [...] Mais nous reviendrons tout à l'heure sur la question de la télé locale et de son avenir.

Vers la fin de l'émission, après la diffusion des principales nouvelles du jour, le bulletin présentait une entrevue avec le vice-président principal de CTV, Affaires générales, qui a discuté de la situation entourant la télévision locale :

[traduction]

Murphy: Si vous êtes à l'antenne de la télévision, vous aurez vu des publicités comme celle-ci concernant l'avenir des stations de télévision locales. Les radiodiffuseurs tels CTV réclament ce qu'on appelle des tarifs de distribution de la part des entreprises du câble et du satellite. Cela veut dire que les gens qui retransmettent les stations locales comme celle-ci devraient payer pour le faire. L'industrie de la câblodistribution s'oppose fermement à cette idée. Elle promet de faire payer la note par les consommateurs. Et aujourd'hui même, les câblodistributeurs ont déposé une plainte auprès de notre organisme de réglementation commun, le CRTC, accusant CTV de couvrir le sujet de façon biaisée sans assurer l'équilibre. Les réseaux disent que la télévision locale est en péril parce qu'elle perd de l'argent. Eh bien, avec nous ce soir pour parler de tout ça, voici Paul Sparkes, fier ressortissant de Terre-Neuve-et-Labrador. Il est vice-président principal de CTV, Affaires générales. Soyez le bienvenu chez vous sur la côte Atlantique.

Sparkes: Je suis heureux d'être ici.

Murphy: Je voudrais vous demander une chose, euh, Paul. Beaucoup d'entreprises sont en mauvaise posture à cause de la récession. Beaucoup de gens se plaignent de ne pas faire d'argent. Beaucoup d'industries réclament de l'aide. Combien de tout ceci est vraiment attribuable à la récession?

Sparkes: La récession en est responsable en partie. Depuis sept ans, nous éprouvons, euh, des difficultés du côté des revenus de publicité. Euh, c'est ce que nous nous évertuons à dire, euh, au gouvernement, au CRTC. Nos revenus de publicité sont en baisse constante. Nous, notre, notre principale, notre unique source de revenus, c'est la publicité.

Murphy: Exact.

Sparkes: Quand vos concurrents sont les réseaux spécialisés, l'internet, euh, de toute évidence, ces revenus vont être touchés. La récession a servi d'accélérateur au point où nous nous retrouvons en crise. Et si rien n'est fait, euh, bientôt, euh, je crois que, euh, nous allons bientôt assister à la, à la disparition de la télévision locale dans ce pays.

Murphy: On a dit des choses très sombres à ce sujet. Je veux dire, on dit que la voix de la télévision locale pourrait être réduite au silence. Qu'est-ce qu'il y a de vrai là-dedans?

Sparkes: C'est très –

Murphy: Quelle est la probabilité que cela arrive?

Sparkes: C'est très probable. Je ne serais pas ici à vous dire que c'est l'une des, que nous faisons face à l'une des plus graves menaces en tant qu'entreprise. C'est, c'est l'une des menaces les plus graves auxquelles nous faisons face en tant que pays. Nous pourrions perdre notre voix locale. Les téléspectateurs dans tout le pays pourraient perdre leurs connexions à leurs propres communautés. C'est une question très grave et c'est pourquoi nous, nous avons lancé cette campagne euh, euh, euh, aux communautés dans tout le pays –

Murphy: Mmm, mmm.

Sparkes: – afin de sortir l'affaire au grand jour, euh, hors de la salle d'audience du CRTC, hors de la bulle d'Ottawa, pour renseigner, euh, les téléspectateurs d'un océan à l'autre sur la gravité de la situation. Nous risquons de perdre notre télévision locale.

Murphy: Les, les entreprises du câble ont dit, et elles ont demandé, et je vais vous poser la même question : pourquoi devraient-elles payer pour un signal qui est gratuit en direct?

Sparkes: Ouais, vous pouvez le capter gratuitement. Ouais, vous pourriez –

Murphy: Il est en ondes, ici même et en ce moment même. Pourquoi donc faudrait-il payer pour ça?

Sparkes: Bien, vous pouvez le capter avec vos oreilles de lapin, absolument. Vous pouvez, si vous avez des oreilles de lapin, vous pouvez le capter, vous pouvez regarder, euh, je suis sûr qu'il y a des gens qui regardent notre bulletin de nouvelles ce soir, euh, sans être abonnés au câble.

Murphy: Exact.

Sparkes: Euh, cela ne nous crée aucun problème. Ça, c'est gratuit et ça, ça doit le demeurer. Mais ce qui nous crée un problème, ce sont les entreprises du câble qui captent notre programmation, la réassemblent et – vous savez entendu l'argument avant aujourd'hui – la vendent au consommateur, le consommateur doit la payer.

Murphy: Exact.

Sparkes: Les consommateurs croient en fait qu'ils paient pour ça sur leur facture. Avez-vous regardé votre facture dernièrement? Je veux dire, savez-vous exactement ce que vous payez sur votre facture? Je veux dire, ce, ce n'est pas aussi clair que ça devrait l'être, mais le malheur, c'est que le consommateur croit que ces entreprises paient pour cela. Et nous disons aux entreprises du câble, assez c'est assez, plus de traitement de faveur. Il est temps de compenser la télévision locale. C'est une question de survie pour nous.

Murphy: Euh, CTV est également propriétaire de bien des, euh, stations non locales.

Sparkes: Oui, oui.

Murphy: Et elles sont rentables.

Sparkes: Comme vous savez, nous sommes propriétaires de services spécialisés. Euh, nous détenons le *Globe and Mail*. Euh, euh, nous détenons des stations de radio. Et si nous sommes obligés d'opérer par interfinancement, euh, euh, nos affaires, euh, quel effet pensez-vous que cela peut avoir sur le reste de nos affaires? Et, et un autre aspect important, c'est que nos services spécialisés ne sont pas tous la propriété de CTV. Nous avons des partenaires d'affaires. TSN est partenaire de ESPN, Discovery est partenaire de, euh –

Murphy: Exact.

Sparkes: – Discovery International. Euh, je ne m'attendrais pas à ce que Rogers, euh, euh, finance, euh, sa division du sans-fil, finance son, euh, commerce de télévision ou se serve de sa division du câble pour financer sa division du sans-fil.

Murphy: Exact.

Sparkes: Ce que je veux dire, c'est que ces entreprises, ces divisions doivent pouvoir fonctionner par elles-mêmes. Et malheureusement, la télévision traditionnelle perd de l'argent, euh, depuis plusieurs années et elle est maintenant en période de la crise.

Murphy: Euh, aux fins de transparence, je suis employé par cette entreprise.

Sparkes: Ouais, ouais.

Murphy: Tout comme vous.

Sparkes: Ouais.

Murphy: Et, euh, c'est difficile, sinon impossible pour nous de ne pas prendre ce sujet à cœur.

Sparkes: Non, non, non.

Murphy: Nous avons été accusés de prendre parti et de manquer d'équité dans nos reportages, dans une plainte adressée au CRTC.

Sparkes: C'est juste.

Murphy: Et en tant que compagnie, nous prenons ces plaintes au sérieux, n'est-ce pas? Qu'en dites-vous?

Sparkes: Ouais. C'est juste. Nous les prenons très au sérieux. Comme vous dites, les gens prennent ce débat très à cœur. Les Canadiens d'un océan à l'autre ont exprimé leur appui à la télévision locale comme je n'avais jamais vu. Nous avons une pétition qui circule en ligne et nous avons atteint presque quarante mille, dix-sept mille courriels –

Murphy: Exact.

Sparkes: – ont été envoyés au, euh, euh, ministre du Patrimoine. Mmm, la démarche actuelle du câble est malheureuse. Je vois cela comme, euh, euh, euh un geste désespéré de leur part. C'est presque l'équivalent de vouloir supprimer la liberté d'expression. Ils, ils avaient déjà mené une campagne semblable, euh, dans les années quatre-vingt-dix, quand ils ont essayé de salir la réputation du euh, euh, satellite. Euh, qu'ils décident, euh, euh, d'adopter cette position, euh, et d'aller pleurer dans le giron du euh, euh, CRTC, je vois cela, euh, comme, euh, un geste désespéré de leur part.

Murphy: Paul Sparkes, merci de nous avoir accordé votre temps.

Sparkes: Merci beaucoup.

Murphy: C'est un plaisir de vous accueillir dans votre terreau d'origine.

Sparkes: Ouais, ouais, un plaisir, ouais. Merci.

Murphy: Paul Sparkes est notre, euh, vice-président principal aux Affaires générales pour CTV.

Cette entrevue a été suivie d'un segment d'opinion politique livré par le journaliste de CTV à Ottawa, Tom Clark, et d'une autre pause publicitaire. Murphy a conclu le bulletin en rappelant aux téléspectateurs de se présenter à la journée Portes ouvertes.

[traduction]

Murphy: Nous nous reverrons lundi soir à six heures. Nous espérons aussi vous voir demain après-midi entre midi et quatre heures aux studios de CTV sur la rue Robie à Halifax pour une journée Portes ouvertes avec barbecue et les fameuses frites de Bud the Spud. Ce qui nous donnera la chance de vous saluer tous. Nous vous souhaitons une excellente soirée et bonne fin de semaine aussi et d'être bien.

Dans sa lettre de réponse (citée ci-dessus), CTV Atlantic a mentionné avoir transmis le point de vue des représentants des EDR en deux occasions, notamment dans un reportage le 12 mai et dans une entrevue de six minutes avec le directeur des Affaires réglementaires chez Rogers le 29 mai. CTV a fait parvenir au CCNR une copie du reportage du 12 mai, mais n'avait pas conservé copie de l'émission du 29 mai (puisque le CCNR l'obligeait à conserver la copie des émissions *contestées* seulement, pas du matériel d'appui). Le contenu du 12 mai est un reportage sur le débat autour des tarifs de distribution. On y mentionne que les radiodiffuseurs traditionnels réclament l'imposition de tarifs de distribution, tandis que les EDR s'y opposent. Le reportage comprenait la déclaration du représentant d'Eastlink Cable citée dans la lettre de CTV, de même que les déclarations de deux personnes de la rue qui défendaient la position de la télévision locale (une transcription complète de ce reportage se trouve à l'annexe A, en anglais seulement).

### **Plainte provenant des EDR**

Comme mentionné plus haut, l'autre demande de décision déposée au CCNR provenait d'un consortium d'EDR. Ces EDR se plaignent de ce que les stations appartenant à CTV partout au pays ont présenté un point de vue biaisé et partial sur le débat entourant l'imposition de tarifs de distribution. Le regroupement avait d'abord adressé sa plainte au CRTC le 22 mai (la correspondance au complet, y compris l'annexe à la lettre des EDR, se trouve à l'annexe B, en anglais seulement) :

[traduction]

Monsieur le président,

**Objet : Plainte contre le réseau de télévision CTV et ses stations affiliées**

Le Conseil n'est pas sans savoir que toutes les stations du réseau de télévision CTV au pays mènent actuellement une campagne agressive pour défendre la télévision locale avec pour slogan SAVE LOCAL TV.

Cette campagne a pour but d'influencer l'opinion publique et d'obtenir l'appui du public en faveur de la position de CTV sur l'épineuse question de politique généralement décrite comme « l'imposition de tarifs de distribution ».

Bien que les soussignés ne partagent pas la position du réseau CTV et de ses membres, ils reconnaissent néanmoins le droit fondamental de CTV d'exprimer librement ses opinions sur une question d'intérêt public.

Toutefois, autant la *Loi sur la radiodiffusion* que le *Code de déontologie* de l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) font clairement entendre qu'il y a des limites raisonnables à respecter pour s'assurer que les utilisateurs des ondes publiques n'abusent pas de la confiance que le public place en eux pour propager de l'information dans leurs émissions de nouvelles.

Le gouvernement a enchâssé dans l'article 3 de la *Loi sur la radiodiffusion* l'obligation pour tous les radiodiffuseurs de « fournir la possibilité raisonnable et équilibrée d'exprimer des vues différentes sur des sujets qui préoccupent le public ».

Le *Code de déontologie de l'ACR*, à l'article 5 qui porte sur les nouvelles, souligne qu'« il incombe aux radiotélédiffuseurs de présenter les nouvelles avec exactitude et impartialité » et précise qu'ils « doivent aussi faire en sorte que leurs émissions de nouvelles n'aient pas le caractère d'un éditorial ».

L'article 5 ajoute :

(2) Les nouvelles portant sur un sujet controversé ne seront pas choisies de façon à favoriser l'opinion de l'une des parties en cause aux dépens de l'autre non plus que de façon à promouvoir les croyances, les opinions ou les vœux de la direction, du rédacteur des nouvelles ou de toute autre personne qui les prépare ou les diffuse. En démocratie, l'objectif fondamental de la diffusion des nouvelles est de faciliter au public la connaissance de ce qui se passe et la compréhension des événements de façon à ce qu'il puisse en tirer ses propres conclusions.

Se conformer au *Code de déontologie de l'ACR* est l'une des conditions de licence auxquelles sont évidemment tenues d'adhérer toutes et chacune des stations du réseau de télévision CTV.

Selon la *Loi sur la radiodiffusion*, il incombe au titulaire de fournir une opportunité équilibrée à l'expression de positions adverses sur des questions d'intérêt public si le titulaire défend un certain point de vue dans ses émissions. CTV ne respecte pas cette obligation.

La raison d'être de ces limites raisonnables imposées à la liberté d'expression d'un radiodiffuseur dans ses émissions d'information saute aux yeux. Comme l'a fait remarquer le Conseil à plusieurs reprises, les fréquences radio sont à la fois propriété publique et

denrée rare, et les personnes autorisées par le Conseil à utiliser ces fréquences publiques sont investies de la confiance de tous les Canadiens.

Le réseau de télévision CTV et ses stations membres à travers le Canada ont abusé et continuent d'abuser la confiance du public en intégrant constamment à leurs bulletins de nouvelles locales un contenu unilatéral et non équilibré pour appuyer leur campagne de sensibilisation intitulée SAVE LOCAL TV. Nous joignons la transcription de plusieurs bulletins de nouvelles récemment diffusés sur des stations du réseau CTV qui confirment nos allégations (voir annexe A) et nous pouvons fournir au Conseil d'autres preuves par voie électronique si celles-ci s'avèrent nécessaires.

En bref, il est inadmissible que les stations de télévision nationales abusent de la confiance de la population dans leurs bulletins de nouvelles locales.

Nous demandons instamment au Conseil de prendre des mesures urgentes pour mettre un terme à ces violations répétées de la *Loi sur la radiodiffusion* et du *Code de déontologie de l'ACR*.

L'affaire est trop urgente et trop importante pour attendre le long processus d'examen du Conseil canadien des normes de la radiotélévision.

Nous demandons donc respectueusement au Conseil d'exercer son autorité et son pouvoir discrétionnaire dans les affaires de ce genre et de prendre des mesures correctives immédiates.

La lettre était signée par un cadre supérieur de chacune des entités Rogers, Cogeco, Bell, Eastlink, Telus et Canadian Cable Systems Alliance. La lettre énumérait les doléances du groupe et fournissait en annexe des exemples précis et quelques transcriptions. Dans certains cas, les EDR ne donnaient pas la date et l'heure des émissions, mais parfois oui. Il est important de noter que les dates et heures précises sont indispensables pour permettre l'analyse réglementaire du contenu, aussi bien par le CCNR que par le CRTC.

Malgré la demande expresse des EDR de ne pas confier au CCNR le soin de régler cette affaire, le CRTC l'a acheminée au CCNR en même temps que la réponse suivante adressée au consortium d'EDR :

[traduction]

La présente fait suite à votre lettre du 22 mai 2009 dans laquelle vous alléguiez que CTV ne se conforme pas à la *Loi sur la radiodiffusion* et au *Code de déontologie de l'ACR*.

Vous demandez au Conseil de prendre des mesures immédiates en affirmant que cette affaire est trop urgente pour attendre l'enquête du Conseil canadien des normes de la radiotélévision (CCNR). Votre lettre invoque l'article 3(1)(i) de la *Loi sur la radiodiffusion* concernant la nécessité de fournir des opinions divergentes sur les questions d'intérêt public, ainsi que l'article 5 du *Code de déontologie de l'ACR*.

Comme vous le savez, le *Code de déontologie de l'ACR* est administré par le CCNR. Le Code inclut également à l'article 7 la notion de « présenter tous les aspects d'un sujet d'intérêt public ». Le Conseil estime que la question que vous soulevez dans votre lettre doit être réglée par le CCNR à la lumière du code pertinent.



En outre, le Conseil a pris langue avec le CCNR qui l'a assuré que cette affaire serait traitée avec diligence, et qu'on pouvait compter sur une décision en septembre. Par conséquent, dans l'intérêt de l'efficacité et de la rapidité et conformément à ses pratiques habituelles, le CRTC demande au CCNR de prendre l'affaire en délibéré.

Ayant reçu cette plainte du CRTC, le CCNR a entrepris de la traiter selon sa procédure habituelle. À noter, pour commencer, qu'il s'est donné énormément de peine pour tâcher de déterminer exactement de quelles stations et de quelles émissions il était question dans la plainte des EDR et obtenir l'adresse courriel de la personne à contacter pour chacune (information manquante dans la plainte originale). En fin de compte, les EDR ont mandaté une seule et même personne-ressource. Dans un courriel du 12 juin adressé à cette personne, le CCNR a expliqué que, conformément à sa procédure habituelle, il était impossible d'examiner les plaintes formulées par les EDR si elles portaient sur des émissions dont le consortium avait omis de fournir la date et l'heure. Puisque le CCNR, à l'instar du CRTC, compte sur l'enregistrement des émissions contestées pour évaluer les plaintes, ces précisions sont essentielles. Cela dit, le CCNR a annoncé qu'il commencerait à évaluer les plaintes concernant les émissions pour lesquelles il détenait suffisamment d'information pour en réclamer les enregistrements auprès des stations désignées. Par la même occasion, selon la procédure habituelle, il a informé le consortium d'EDR que celui-ci disposerait de 14 jours pour déposer sa demande de décision à compter de la date de réception de la réponse du télédiffuseur, si cette réponse ne le satisfaisait pas.

Même si de nombreuses stations CTV des provinces atlantiques et de l'Ontario étaient interpellées par la plainte, le siège social de CTV a répondu au consortium d'EDR par une lettre unique en date du 3 juillet conçue pour répondre, en principe, à toutes les préoccupations soulevées.

[traduction]

Messieurs,

CTVglobemedia Inc. ( CTVgm »), au nom de ses stations de télévision en direct CJOH-TV Ottawa, CKVR-TV Barrie, CKCO-TV Kitchener, CFTO-TV Toronto, CKCW-TV Moncton, CJCH-TV Halifax et le réseau satellite Atlantic (« A Atlantic »), a le plaisir de répondre à la plainte en rubrique. Cette plainte a été déposée à l'origine auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le « Conseil »), qui l'a transmise au Conseil canadien des normes de la radiotélévision (« CCNR ») lequel, à son tour, nous l'a fait parvenir pour que nous y répondions.

### **Historique**

Au début de mai, CTVgm a lancé une campagne de promotion dans le but d'attirer l'attention sur les enjeux auxquels font face les stations de télévision locales au Canada.

Initialement, la campagne s'est faite sous forme de messages promotionnels qui ont été diffusés sur toutes les stations de télévision en direct et les services spécialisés de CTVgm. Ces messages comprenaient des déclarations émanant de personnalités connues à l'antenne de CTVgm au sujet de la crise que traversent les stations de télévision locales

ou des témoignages émanant de téléspectateurs, de politiciens ou de citoyens en vue concernant l'importance de la télévision locale. Ces messages étaient inscrits à l'horaire de façon à être vus à toute heure du jour avec des émissions de tous genres. En outre, les messages référaient les téléspectateurs au site web où ils pouvaient obtenir de l'information additionnelle, signer une pétition pour appuyer leur station de télévision locale ou écrire au ministre du Patrimoine canadien pour exhorter le gouvernement à venir en aide rapidement aux stations de télévision locales.

Quelques jours à peine après la mise en ondes de ces messages promotionnels, des dizaines de milliers de Canadiens avaient déjà exprimé leur appui à la télévision locale, soit en signant la pétition, soit en écrivant au gouvernement. Par conséquent, nos stations ainsi que d'autres titulaires (comme CBC Television, CBC Radio et TV Ontario, et même les stations de radio de Rogers Broadcasting Limited) ont commencé à consacrer des reportages à la question, qui devenait rapidement une nouvelle de premier ordre à l'échelle nationale.

À mesure que la campagne prenait de l'ampleur, de nombreux regroupements communautaires et organismes caritatifs se sont ralliés à la cause de leurs stations de télévision locales. Des politiciens à tous les paliers et partout au pays se sont impliqués, répondant aux appels de citoyens inquiets et à des milliers de lettres et de courriels. Par exemple :

- À Ottawa, les conseillers municipaux ont proclamé le 23 mai 2009 « Save Local Television Day » (journée d'appui à la télévision locale);
- À Barrie, la question est passée au premier plan au début mars lorsque des coupures ont dû être effectuées dans la programmation de cette région. Cela a amené des organismes caritatifs et des commerces à s'impliquer sérieusement dans la campagne et le maire de Barrie à proclamer la journée du 23 mai 2009 « Save Local Television Day in Barrie »;
- Le 19 mai 2009, la ville de Kitchener a adopté une motion d'appui à la télévision locale. À sa suite, de nombreuses localités du Sud-Ouest ontarien ont adopté des motions semblables et organisé des rassemblements pour appuyer la télévision locale.

L'implication communautaire et politique s'est également fait ressentir dans des marchés comme Montréal, Toronto, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Edmonton, Calgary, Vancouver et Victoria.

La campagne a culminé sur une série de journées Portes ouvertes dans les stations de télévision locales de CTEVgm partout au pays, auxquelles quelque 30 000 personnes se sont présentées pour exprimer leur appui, rencontrer des personnalités de la télévision et visiter les studios. De nombreux politiciens de la scène locale, provinciale et fédérale ont participé à ces journées.

La campagne s'est terminée officiellement le 1<sup>er</sup> juin 2009, avec la remise de notre pétition (totalisant 50 000 signatures) au ministre du Patrimoine canadien.

### **La plainte**

Dans votre plainte, vous alléguiez :

- Que la campagne « Save Local TV » aurait enfreint l'article 5 du *Code de déontologie de l'ACR* (le « Code »);

- Qu'une infraction au Code va à l'encontre des conditions de licence du « Réseau de télévision CTV »;
- Que la programmation ne respectait pas l'équilibre;
- Que nos stations auraient enfreint l'article 3 de la *Loi sur la radiodiffusion* (la « Loi ») qui oblige les radiodiffuseurs à « fournir la possibilité raisonnable et équilibrée d'exprimer des vues différentes sur des sujets qui préoccupent le public ».

En annexe à votre plainte, vous avez joint la description de quelques émissions qui ont été diffusées sur huit de nos stations. Le CCNR a exclu les pièces 1 (CHRO-TV Ottawa) et 3 (CTV Northern Ontario) parce que vous n'aviez pas fourni des détails suffisants. Notre réponse à vos préoccupations concernant les autres émissions figure en détail ci-après.

### **Les stations de CTVglobemedia ont pleinement respecté l'article 5 du Code**

L'article 5 du code déclare que :

*Il incombe aux radiotélédiffuseurs de présenter les nouvelles avec exactitude et impartialité. Ils doivent s'assurer que les dispositions qu'ils ont prises pour obtenir les nouvelles leur garantissent ce résultat. Ils doivent aussi faire en sorte que leurs émissions de nouvelles n'aient pas le caractère d'un éditorial.*

*Les nouvelles portant sur un sujet controversé ne seront pas choisies de façon à favoriser l'opinion de l'une des parties en cause aux dépens de l'autre non plus que de façon à promouvoir les croyances, les opinions ou les vœux de la direction, du rédacteur des nouvelles ou de toute autre personne qui les prépare ou les diffuse. En démocratie, l'objectif fondamental de la diffusion des nouvelles est de faciliter au public la connaissance de ce qui se passe et la compréhension des événements de façon à ce qu'il puisse en tirer ses propres conclusions.*

*Rien dans ce qui précède signifie que les radiotélédiffuseurs doivent s'abstenir d'analyser et de commenter les nouvelles. Ils peuvent le faire en autant que leurs analyses et commentaires sont clairement identifiés comme tels et présentés à part des émissions normales de nouvelles. Les radiotélédiffuseurs ont également le droit de présenter des commentaires éditoriaux clairement identifiés comme tels et distincts des émissions normales de nouvelles ou d'analyses.*

*Les radiotélédiffuseurs consulteront le Code d'éthique de l'Association canadienne des directeurs de l'information radio-télévision (ACDIRT) pour obtenir des dispositions plus précises sur le journalisme parlé en général, et se serviront du Code d'application volontaire concernant la violence à la télévision pour se guider quant à la présentation de la violence, au reportage explicite de sujets délicats ou à l'utilisation de langage explicite dans les émissions de nouvelles et d'affaires publiques destinées à la télévision.*

Comme il est mentionné plus haut, vous dites dans votre lettre que « ...se conformer au Code de déontologie de l'ACR est l'une des conditions de licence auxquelles sont tenues d'adhérer toutes et chacune des stations du réseau de télévision CTV ». Notons d'entrée de jeu qu'aucune station CTVgm n'a comme condition de licence celle d'adhérer au Code.

Le *Code* est administré par le CCNR et s'y conformer fait partie des conditions imposées à ses membres.

Les segments d'émission que vous soulignez appartiennent à l'une de deux catégories : messages promotionnels dans le cadre de la campagne « Save Local TV » ou reportages sur la campagne présentés dans le cadre des informations d'une station en particulier.

En ce qui concerne ceux de la première catégorie (points 7a) et 8 de l'annexe), n'étant certes pas des émissions d'information, ils ne sont pas couverts par l'article 5 et aucun autre article du *Code* n'en interdit la diffusion. Incidemment, l'industrie canadienne du câble et du satellite a organisé une campagne similaire en partenariat avec les radiodiffuseurs il y a quelques années en vue d'exercer des pressions sur le gouvernement pour qu'il adopte des lois plus contraignantes relatives au vol de signaux.

Quant aux reportages qui ont été diffusés, ils étaient, selon nous, entièrement conformes au *Code*. Dans votre plainte, vous citez expressément le second alinéa de l'article 5. Comme indiqué plus haut, la seconde partie de cet alinéa précise :

*En démocratie, l'objectif fondamental de la diffusion des nouvelles est de faciliter au public la connaissance de ce qui se passe et la compréhension des événements de façon à ce qu'il puisse en tirer ses propres conclusions.*

[C'est nous qui soulignons]

Effectivement, c'est exactement ce que faisaient nos reportages.

Voici le sommaire des reportages qui font l'objet de cette plainte :

- Sur CKVR-TV, le présentateur Lance Chilton interviewait le député Justin Trudeau lors d'une visite d'école à Midland, en Ontario. L'une des nombreuses questions que monsieur Chilton a posées à monsieur Trudeau en interview portait sur l'importance qu'il accordait à la télévision locale. Monsieur Chilton a aussi renseigné les téléspectateurs sur le rassemblement organisé par la station pour appuyer la télévision locale (19 mai 2009 à 23 h 15);
- Toujours sur CKVR-TV, la journaliste Bridget Brown a présenté un reportage détaillé sur le rassemblement prévu, qui comprenait des entrevues avec des représentants de groupes communautaires de la localité, le député de Barrie Patrick Brown et la directrice générale de CKVR-TV, Peggy Hebden. Elle a demandé aux personnes interviewées de commenter sur l'importance de la télévision locale (heure de diffusion manquante);
- CJOH-TV a rapporté que la Canadian Advanced Technology Alliance organisait un rassemblement virtuel pour appuyer la télévision locale (20 mai 2009 à 12 h 07);
- CJOH-TV a aussi rapporté les commentaires de quelques résidents d'Ottawa qui expliquaient à quel point la voix de la télévision locale et surtout les nouvelles locales leur tenaient à cœur (20 mai 2009 à 18 h 27);
- CKCO-TV a diffusé une entrevue avec le directeur de la station, Dennis Watson, sur la crise que traverse la télévision locale (21 mai 2009 à 12 h 14);

- À un certain nombre d'occasions, CFTO-TV a diffusé un message promotionnel pendant les nouvelles décrivant les problèmes que connaît la télévision locale et encourageant les gens à se présenter à la journée Portes ouvertes de la station;
- Le présentateur Bruce Frisko de CJCH-TV a noté que le Dairy Queen local encourageait les clients à prendre part à la journée Portes ouvertes de la station et monsieur Frisko a rappelé aux téléspectateurs le site web où ils pouvaient trouver plus d'information (20 mai 2009 à 17 h 14).

Comme nous le soulignons plus haut, la campagne « Save Local TV » n'a pas été couverte par nos stations parce qu'elle avait été initiée par CTVgm. Elle a été couverte parce qu'il s'agissait d'une véritable nouvelle. Chacun des reportages énumérés ci-dessus était parfaitement conforme aux principes énumérés à l'article 5. Ils n'étaient pas biaisés et ils renseignaient les téléspectateurs sur un sujet important d'intérêt public. En outre, lorsqu'il s'agissait de donner une opinion, ce ne sont ni le journaliste ni le présentateur qui s'en chargeaient, mais la personne interviewée.

Par ailleurs, plusieurs des segments dont vous faites état ne font que mentionner la journée Portes ouvertes ou les rassemblements organisés par les stations. Rien dans l'article 5 n'empêche les stations de diffuser une telle information et elles le font effectivement tous les jours en diffusant le calendrier de la localité.

Enfin, il est important de noter que, contrairement à ce que vous alléguiez et conformément à l'article 7 du *Code*, les stations CTVgm ont fait un réel effort pendant toute la campagne pour assurer l'équilibre. La liste ci-après fournit quelques exemples de segments diffusés par nos stations faisant valoir le point de vue du câble et du satellite dans le débat sur la télévision locale :

- Le débat public sur les difficultés que connaît la télévision locale a été fréquemment abordé au bulletin de nouvelles, *CTV National News with Lloyd Robertson*, diffusé sur toutes les stations CTV du pays;
- *Power Play with Tom Clark*, une émission d'affaires publiques diffusée par la chaîne de nouvelles CTV, a examiné la question sous tous ses angles, y compris ceux du câble, des radiodiffuseurs et de la politique;
- Business News Network a diffusé une entrevue avec Peter Bissonnette, directeur général de Shaw Cable, entrevue que Shaw s'est procurée par la suite pour l'intégrer à son site web;
- CJCH-TV a diffusé un reportage qui comportait une entrevue avec M. McKeen, codirecteur général d'Eastlink;
- De nombreuses stations CTV et stations 'A', notamment celles de Toronto, Ottawa, London, Wingham, Windsor, Winnipeg et Calgary, ont diffusé des entrevues avec Ken Stein, vice-président principal, Affaires réglementaires, chez Shaw Communications Inc.;
- Rogers Communications a décliné notre invitation à participer à une émission le 23 mai 2009 sur CFTO-TV et CTV News Channel;
- CHRO-TV Ottawa a diffusé des entrevues avec Ken Stein et Phil Lind, vice-président du conseil d'administration de Rogers Communications Inc.;
- CKCO-TV a également diffusé des entrevues avec monsieur Lind.

Nous rappelons ici que le CCNR a établi comme règle générale que « l'équilibre en matière de questions d'intérêt général peut être atteint à travers l'ensemble des émissions du radiodiffuseur<sup>1</sup> ». CTVgm a pris grand soin de voir à ce que cela soit fait.

### **Article 3 de la Loi**

La dernière portion de votre plainte invoque l'article 3 de la *Loi*. Vous alléguiez que les segments d'émission cités plus haut ont enfreint l'article qui précise que les radiodiffuseurs devraient « fournir la possibilité raisonnable et *équilibrée* d'exprimer des vues différentes sur des sujets qui préoccupent le public ».

Quoique la *Loi* ne fasse pas vraiment partie du mandat du CCNR, nous souhaitons vous faire remarquer que l'article, dans la version que vous citez, a été supprimé en 1991. Dans la version actuelle, le mot « équilibrée » ne figure plus. En outre, l'article s'applique à la programmation fournie par le système dans son ensemble, et non pas par un titulaire en particulier. L'article 3(1)(i)(iv) de la *Loi* actuelle déclare que la programmation offerte par le système canadien de radiodiffusion devrait « offrir au public l'occasion de prendre connaissance d'opinions divergentes sur des sujets qui l'intéressent ». Comme il est précisé ci-dessus, les stations CTVgm se sont pleinement conformées à cette exigence.

### **Conclusion**

Bien que vous ayez droit à votre opinion, nous nous permettons d'être en désaccord avec les positions que vous défendez dans votre plainte. Comme le démontre tout ce qui est dit plus haut, à aucun moment la façon de se conduire des stations CTVgm au cours de la campagne « Save Local TV » n'a-t-elle enfreint le *Code* ou la *Loi*.

<sup>1</sup> CFYI-AM concernant *The Touch of Health* (Décision CCNR 99/00-0720, 12 octobre 2000).

CTV a fait parvenir au CCNR 27 échantillons d'émissions ayant abordé les tarifs de distribution et le débat entourant la campagne « Save Local TV », qui avaient été diffusées par un large éventail de stations appartenant à CTV. Cependant, cet ensemble de rubans témoins ne concordait pas exactement avec la liste figurant dans la lettre de CTV mentionnée ci-dessus.

Comme c'est le cas pour *tous* les plaignants, un délai de deux semaines était accordé pour déposer une demande de décision et déclencher le processus habituel si la réponse du radiodiffuseur était jugée insatisfaisante. Cette pratique, on l'a dit plus haut, a été notée en outre dans la lettre expédiée à la personne-ressource nommée par le consortium des EDR.

Pour une quelconque raison, les EDR n'ont pas déposé de demande de décision dans le délai prescrit, si bien que le CCNR en a déduit que les EDR étaient satisfaites de la réponse de CTV. Ce n'est que début septembre, 60 jours après la réponse de CTV, un représentant d'une des EDR ayant demandé où en était la plainte, qu'on a découvert qu'il y avait eu confusion de la part des EDR. Selon l'explication du consortium, parce que la lettre du président du conseil du CRTC avait indiqué que le CCNR ferait connaître sa décision en septembre, les EDR n'ont pas porté attention à l'indication pourtant claire qu'une demande de décision devrait d'abord avoir été déposée. Le CCNR et les EDR ayant réglé ce malentendu, le CCNR a rouvert le dossier et les EDR ont déposé leur

demande de décision le 18 septembre, soit onze semaines après la réponse du radiodiffuseur, accompagnée de la lettre suivante :

[traduction]

Au nom de Rogers Communications Inc., Bell Canada, Cogeco Câble inc., EastLink, Canadian Cable Systems Alliance (CCSA) et Telus Communications Inc, la présente a pour but de demander qu'une décision soit rendue par un comité du CCNR concernant la plainte en rubrique. Nous présentons cette demande parce que nous n'avons pas été satisfaits de la réponse de CTV à notre plainte.

Nous présentons nos excuses pour le retard à soumettre cette demande et reconnaissons que, selon la procédure habituelle, elle aurait dû être présentée avant le 17 juillet 2009. La raison en est que la réponse de CTV à notre plainte nous est parvenue le même jour qu'une lettre du président du CRTC, M. Konrad von Finckenstein, nous informant qu'il avait transmis notre plainte au CCNR et qu'on lui avait promis qu'une décision serait rendue promptement avant septembre. Par conséquent, il ne nous est pas apparu clairement qu'il fallait d'abord déposer une demande de décision afin que le comité du CCNR puisse rendre une décision dans cette affaire.

Étant donné que CTV et ses chaînes 'A' affiliées, de concert avec Canwest Global et la CBC, ont récemment lancé une nouvelle campagne intitulée « Local TV Matters » (la télé locale, c'est important), nous sommes particulièrement reconnaissants que notre demande soit accueillie. Nous estimons qu'une décision en cette affaire est indispensable afin que cette campagne et toute autre à venir soient menées de façon pleinement conforme au *Code de déontologie de l'ACR*.

En ce qui concerne les reproches formulés par les EDR à l'égard des stations CTV des provinces atlantiques, les EDR les avaient, dans l'annexe de leur lettre initiale, simplement dirigés contre « CTV Atlantic ». Il y a en fait quatre stations CTV qui portent le nom de CTV Atlantic : CJCH-TV Halifax, CJCB-TV Sydney/Cap-Breton, CKCW-TV Moncton et CKLT-TV Saint John. La programmation diffusée par ces stations est parfois la même, mais pas toujours, surtout en ce qui concerne les bulletins de nouvelles locales. Le CCNR a d'abord demandé aux EDR de préciser de quelle station « CTV Atlantic » il s'agissait. Dans un courriel reçu le 3 juin, la personne-ressource des EDR a répondu qu'il s'agissait de la station de Moncton, et le CCNR s'est adressé à celle-ci pour obtenir les enregistrements nécessaires. Il s'est avéré que le contenu ne correspondait pas parfaitement à celui que les EDR avaient transcrit dans leur lettre.

Les reproches des EDR s'étendaient aussi à un contenu diffusé par des stations CTV situées en Ontario, à savoir CJOH-TV (CTV Ottawa), CKCO-TV (CTV Southwestern Ontario), CFTO-TV (CTV Toronto) et CKVR-TV ('A' Barrie). La description et la transcription du contenu pertinent pour toutes les stations de l'Atlantique et de l'Ontario citées ci-dessus figurent dans les paragraphes qui suivent (les transcriptions complètes font l'objet de l'annexe A, en anglais seulement).

CKCW-TV (CTV Atlantic, Moncton)

La première émission d'une station CTV Atlantic recensée par les EDR est *Live at 5* diffusée le 20 mai. Une pause publicitaire en cours d'émission (et de nouveau pendant l'émission *CTV News at Six* diffusée immédiatement après) a comporté un message promotionnel pour la journée Portes ouvertes animée par Steve Murphy et Liz Rigney et décrit ci-dessus. Au cours de l'émission *Live at 5* à la reprise après la pause, la caméra exécute un plan rapproché sur une affiche à l'extérieur d'un restaurant Dairy Queen de Dartmouth où l'on peut lire :

[traduction]

Encouragez la journée Portes ouvertes de notre station CTV

Sam. de 13h à 16h

L'animateur Bruce Frisko fait le commentaire suivant :

[traduction]

Frisko: Eh bien, nos amis dans la communauté se joignent à la campagne Save Local Television de CTV. Cette, euh, pancarte en renfort se trouve devant le restaurant Dairy Queen de la rue Principale à Dartmouth. Vous pouvez obtenir plus d'information concernant, euh, nos efforts et signer la pétition réclamant des tarifs de distribution à Save Local TV, euh, [SaveLocal.CTV.ca](http://SaveLocal.CTV.ca) [l'adresse s'affiche au bas de l'écran]. Et nous voulons remercier nos amis du Dairy Queen à Dartmouth pour, euh, leur aide à faire passer le message.

La seconde émission citée par les EDR est le bulletin de nouvelles du 22 mai. Son contenu ne correspond pas à celui que décrivent les EDR et se rapproche davantage du bulletin du 21 mai. Quoi qu'il en soit, le bulletin comporte une rétrospective semblable à la rétrospective diffusée par CJCH-TV et qui est décrite ci-dessus, mais on y souligne des faits différents. Le présentateur l'introduit comme suit :

[traduction]

Présentateur: CTV capte des images et relate des histoires à Saint John depuis bientôt quarante ans et au cours de ces années, euh, nous avons pu voir d'innombrables images inoubliables et entendre une multitude de récits de triomphes et de tragédies. Nous allons revenir sur quelques-uns de ceux-ci en compagnie de Mike Cameron de CTV.

À la fin de cette rétrospective, le présentateur conclut en rappelant la journée Portes ouvertes aux téléspectateurs :

Présentateur: Et demain soir, *Live at 5* et le bulletin de nouvelles de 18 heures poursuivront leur effort pour sauver la télévision locale. Ils seront en direct au musée de l'Industrie à Stellarton, euh, Nouvelle-Écosse. Et certainement samedi, joignez-vous à notre journée Portes ouvertes sur Robie Street et venez voir par vous-mêmes.



Les détails sur l'émission du lendemain et sur la journée Portes ouvertes apparaissent à l'écran avec pour image de fond une bouée de sauvetage.

### ASN ('A' Atlantic)

Les EDR se sont également plaintes de messages promotionnels pour sauver la télévision locale diffusés par 'A' Atlantic (anciennement ASN). Les EDR ont cité un message diffusé au cours de l'épisode du 21 mai pendant l'émission *Breakfast Television*. Il y en avait un autre dans ce même épisode, différent du premier, qui n'a pas été mentionné par les EDR. Celui-là présentait le directeur général du YMCA de Moncton accordant son appui à la télévision locale :

[traduction]

Salut, je suis Zane Koryko, chef de la direction du YMCA du Grand Moncton. Et j'appuie la télévision locale. Sans le soutien de la télévision locale, notre campagne de sollicitation pour ériger un nouvel édifice n'aurait pas connu le même succès. La télévision locale aide à mobiliser la communauté. La couverture locale donne à la communauté la chance de comprendre qui nous sommes. Continuez à soutenir la télévision locale. Elle est tellement importante.

Le nom du pdg apparaît tout d'abord au bas de l'écran dans le coin droit, puis il est remplacé par l'adresse du site internet [SaveLocal.ctv.ca](http://SaveLocal.ctv.ca). Le message se termine sur un écran noir avec ces seuls mots : « [SaveLocal.ctgv.ca](http://SaveLocal.ctgv.ca). Avant que la télévision locale ne s'éteigne à jamais. »

Le message cité par les EDR met en vedette les animateurs de *Breakfast Television (BT)* :

[traduction]

Jayson Baxter [dans un parc] : *BT* a le privilège de faire partie de votre vie.

Crystal Garrett [à côté de la camionnette des nouvelles CTV]: Nous sommes fiers de vous présenter des nouvelles et des enjeux qui ont une importance pour vous.

Cyril Lunney [à côté d'un mur couvert de dessins et d'affiches encadrés]: Et de soutenir des centaines de groupes communautaires.

Maria Panopalis [dans la rue]: Mais notre avenir est menacé parce que les entreprises du câble et du satellite diffusent notre station et vous font payer, à vous, la facture.

J. Baxter [dans la rue]: Nous, en retour, ne recevons rien.

C. Lunney [dans le studio de *BT*]: Tandis qu'eux réalisent des profits record, nous risquons la crise financière.

C. Garrett: Pour survivre, il nous faut votre voix.

M. Panopolis [dans un parc]: Allez à [SaveLocal.CTV.ca](http://SaveLocal.CTV.ca) pour nous aider.

Les mots « Save Local Television » apparaissent au bas de l'écran.

### CJOH-TV (CTV Ottawa)

Pour ce qui est de CJOH-TV, le consortium des EDR a cité le bulletin de nouvelles de 18 h, *CTV News at Six*, du 20 mai 2009. Durant la pause publicitaire à 18 h 10, un message promotionnel « Save Local TV » a été diffusé. Une voix hors champ y fait la narration suivante :

[traduction]

Depuis près de cinquante ans, CTV Ottawa vous tient au courant des événements de votre localité. Nous avons été des chefs de file, non seulement pour les nouvelles et les émissions locales, mais aussi pour notre engagement dans cette communauté. Aujourd'hui, toutefois, l'avenir de la télévision locale, y compris celui de cette station, est compromis. Alerte votre député et dites-leur [*sic*] que la télévision locale est importante pour vous. Renseignez-vous sur les faits à [SaveLocal.CTV.ca](http://SaveLocal.CTV.ca) avant que la télévision locale ne disparaisse à jamais.

La composante visuelle de la publicité est constituée d'images tirées d'émissions diffusées par CJOH au fil des ans, suivies de ces mots écrits en blanc sur fond noir [traduction] : « Écrivez à vos députés et dites-leur que la télévision locale est importante pour vous » « [CTV savelocal.ctv.ca](http://CTV.savelocal.ctv.ca) 613-224-1313. »

Plus tard dans l'émission, à la reprise après la pause publicitaire, il y a eu un segment intercalaire présentant Suzanne Dodge, mairesse de la ville voisine de Prescott. Avec pour toile de fond un téléviseur qui affiche le logo de CTV entouré d'une bouée de sauvetage et l'adresse du site web [savelocal.ctv.ca](http://savelocal.ctv.ca), Madame Dodge déclare :

[traduction]

Les nouvelles locales, pour une petite ville comme Prescott, sont extrêmement importantes parce que nous, nous avons besoin de passion, nous avons besoin de, de la connexion que les gens ont, euh, avec, avec une station de télé locale comme CJOH pour, pour apporter notre message, euh, pour, non seulement le commerce, mais toute la collectivité. Notre message doit pouvoir se faire entendre et nous avons besoin de la passion que, que la télé locale apporte à une petite ville et donne à une petite ville. Parce que sans cela, euh, notre, notre communauté est, est, est perdue.

La scène suivante montre un studio de télévision vide pendant qu'une voix hors champ dit : « Sans les nouvelles locales, tout le monde est perdant. »

Puis, à 18 h 27, la présentatrice Carol Anne Meehan a présenté un reportage de la manière suivante :

[traduction]

Nous rapportons des faits sur vos villes et vos villages depuis près de cinquante ans. Aujourd'hui, comme vous l'avez entendu, la télévision locale est en crise. Norman Fetterley de CTV nous explique pourquoi les nouvelles locales, vos nouvelles, ont une véritable importance.

Le reportage commence dans un studio qui s'apprête à entrer en ondes tandis que monsieur Fetterley explique :

[traduction]

Fetterley: Le drame s'ouvre chez nous, puis se joue chez vous : les nouvelles locales. [On voit Max Keeping et Carol Anne Meehan qui amorcent un bulletin de nouvelles.] Les conteurs depuis l'époque d'Homère ont compris que les événements qui se passent ailleurs nous touchent moins que ceux qui se déroulent dans nos rues et dans notre ville. [Extraits de divers reportages sur des nouvelles locales] C'est ainsi que vos histoires sont devenues nos histoires, grandes et petites. Vous vous rappelez la tempête de verglas en 1998? Des milliers d'entre nous en ont ressenti les effets, tout comme pour la panne généralisée de 2003. Ou la grève d'autobus l'hiver dernier. [Un extrait dans lequel on voit John Hua devant des écrans montrant des rues congestionnées]. Et le reportage aujourd'hui au procès du maire d'Ottawa. [Un extrait montrant Catherine Lathem livrant son reportage sur le procès du maire.] Le docteur Michael Pilon est un dentiste d'Ottawa. [On voit le docteur Pilon penché sur la bouche d'un patient.] Lorsqu'il a pris sa retraite de l'armée canadienne, lui et sa famille sont venus s'établir ici, attirés par l'image d'Ottawa que projettent les nouvelles sur CTV.

Entrevue avec Pilon: L'un des facteurs a été les nouvelles du soir sur CTV, croyez-le ou non, car, euh, nous, nous avons l'impression d'en faire partie. Pas seulement de vivre ici, mais de faire partie d'une belle communauté, et voilà comment une communauté joue son rôle et devrait, je l'espère, continuer à le faire.

Fetterley: Chris Waddell est un ancien journaliste qui enseigne maintenant à l'université Carleton. Selon lui, un fouillis de voix nous rapportent les nouvelles nationales et internationales. Pour les nouvelles locales, c'est différent.

Entrevue avec Waddell: Ce sont les reportages locaux qui font une impression sur les gens parce qu'ils risquent d'affecter votre façon de vous rendre au travail un certain jour, ils sont susceptibles de modifier la façon dont les choses se passent dans votre localité. Ils, ils présentent aussi des problèmes locaux où vous pouvez changer les choses. Où des groupes de personnes peuvent se réunir et s'organiser pour que les choses changent.

Fetterley: Et nombreux sont vos voisins et amis qui s'accordent pour dire que notre voix locale, dans toute sa force, doit survivre.

Le reportage inclut une série de commentaires de citoyens recueillis dans la rue :

[traduction]

Femme #1: Je viens de débarquer dans cette ville, et ça me dit ce qui se passe et où, avec des informations très précises.

Homme #1: Oh, n'importe quoi qui a rapport avec Ottawa. Vous savez, l'état de la circulation, les prévisions de la météo le matin.

Homme #2: Des histoires qui vous font du bien et les points positifs de notre ville.

Femme #2: J'aime savoir ce qui se passe dans la ville. Ou j'aime entendre parler de ce qui se passe dans les différents quartiers.

Homme #3: Bien, puisque je paie mes taxes à Ottawa, j'aime savoir ce qu'ils font avec mon argent.

Femme #3: J'adore le fait que, euh, ils passent beaucoup de temps sur les événements locaux.

Après ces commentaires du public, on retrouve les présentateurs Max Keeping et Carol Anne Meehan derrière leur pupitre :

[traduction]

Fetterley: Nous sommes fiers de dire que les nouvelles locales nous permettent de faire partie de votre famille et vous de la nôtre. [Le réalisateur signale la fin des nouvelles.]  
Norman Fetterley, CTV News.

Le reportage terminé, Madame Meehan lit une autre nouvelle en bref :

[traduction]

Meehan: L'association de la technologie la plus importante au Canada déclare qu'elle soutient CTV et les nouvelles télévisées locales. La Canadian Advanced Technology Alliance (CATA) projette un rassemblement ce vendredi dans un monde virtuel qu'elle appelle Second Life [deuxième vie]. [On voit à l'écran une image animée du communiqué de la CATA sur Second Life et une femme exhibant une affiche CTV à l'extérieur du Parlement]. Second Life est utilisé par quinze millions de personnes qui mènent une vie virtuelle avec des avatars électroniques comme celui-ci. John Reid, dirigeant de l'Alliance, affirme que ce serait un désastre si les firmes technologiques devaient perdre l'accès aux nouvelles locales [gros plan sur les mots du communiqué]. Le groupe affirme aussi que les entreprises du câble et du satellite devraient verser des droits de distribution pour avoir accès au contenu télévisé. Le rassemblement virtuel, ce vendredi, se tiendra de midi à 13 heures [gros plan sur un panneau d'information affiché sur Second Life].

Avant de procéder à la pause publicitaire, un autre intercalaire présente un autre maire local :

[traduction]

Bill Gooch, maire de North Grenville: L'un des aspects les plus importants de la télévision locale est son rôle dans le développement économique. Euh, CTV peut venir ici, faire un reportage sur notre communauté, un reportage sur Merrickville, ou des reportages sur la région. Cela incite les gens à venir voir notre communauté pour eux-mêmes. Cela

nous amène, euh, nous amène des touristes qui dépensent leur argent ici, cela crée des emplois. Cela crée une conscientisation de notre communauté par rapport à la ville. Et aussi, pour notre communauté, c'est, c'est, euh, s'est avérée, euh, d'une importance capitale lors d'événements comme la crise du verglas, pour garder les gens informés sur ce qui se passe et, et comment les choses se déroulent.

Reprise de la scène montrant un studio de télévision vide pendant qu'une voix hors champ dit : « Sans les nouvelles locales, tout le monde est perdant. »

At 18 h 38, il y a eu un message promotionnel sur la journée Portes ouvertes dans les studios de CTV à Ottawa. La date et l'heure apparaissent au bas de l'écran avec les images et les dialogues suivants :

[traduction]

Keeping [en studio] : Le 23 mai, CTV Ottawa vous invite à une journée spéciale Portes ouvertes.

Meehan [marchant le long d'un corridor] : Venez rencontrer les gens qui apportent la télévision locale chez vous.

Leanne Cusack, présentatrice [descendant de la camionnette de CTV]: Venez voir ce qui se passe en coulisse.

Michael O'Byrne, présentateur [en studio] : Et voir comment fonctionne une station de télévision.

J. J. Clarke, météorologue [à la portière arrière du véhicule de CTV] : Le 23 mai, nous ouvrons nos portes pour vous.

Voix hors champ : La télévision locale prête la voix à notre communauté. Le 23 mai, arrêtez-vous aux studios de CTV à Ottawa et venez nous dire pourquoi la télévision locale est importante pour vous. Faites passer le message que ce qui est local est important.

L'écran devient noir et la date, l'heure et l'adresse de la journée Portes ouvertes apparaissent à l'écran. Le même message a été repris à 18 h 55.

### CKCO-TV (CTV Southwestern Ontario)

Le contenu mis en cause sur CKCO-TV (CTV Sud-Ouest ontarien) consiste essentiellement en une entrevue avec le vice-président et directeur général de la station elle-même, Dennis Watson, diffusée sur *CTV News at Noon* le 21 mai 2009 à midi.

Immédiatement avant l'entrevue, CKCO-TV a diffusé une portion du message promotionnel « Save Local TV ». Le message présentait la directrice générale de la Banque alimentaire pour la région de Waterloo :

[traduction]

Je m'appelle Wendi Campbell et je suis directrice générale de la Banque alimentaire pour la région de Waterloo, et la télévision locale est essentielle au travail qui se fait dans la communauté pour distribuer de la nourriture à ceux qui en ont besoin. [Un extrait montre, sur écran divisé, un présentateur des nouvelles et une journaliste sur le terrain; « SaveLocal.CTV.ca » apparaît au bas de l'écran; plan rapproché de la journaliste; scène de personnes à l'œuvre au dépôt de la banque alimentaire.] Si nous n'avions pas...

La promo s'estompe et le présentateur Kyle Christie commence son entrevue avec monsieur Watson :

[traduction]

Christie: Vous avez peut-être vu ces annonces qui vous disent que la télévision locale, y compris la station que vous regardez en ce moment, risque d'être fermée partout au pays. Bon, faut-il les prendre au sérieux? Pour le savoir, nous accueillons le vice-président et directeur général de cette station, Dennis Watson. Dennis, les rôles sont un peu différents. [Watson s'esclaffe] Normalement, c'est vous qui me posez les questions. Bon, nous, nous allons inverser un peu les rôles. Faut-il prendre cette menace au sérieux?

Watson: Euh, c'est un enjeu très sérieux. Les affaires de la télévision traditionnelle en direct, l'an dernier, atteignaient tout juste le seuil de la rentabilité. Euh, on parle d'une baisse d'un quart de milliard de dollars en profits d'exploitation et on s'attend cette année à ce que l'industrie essuie une perte d'environ deux cents millions.

Christie: Expliquons au public exactement ce que nous recherchons. Comme nous le disons dans ces messages promotionnels, ce n'est pas une subvention que nous attendons du gouvernement –

Watson: Ouais.

Christie: Vous souhaitez un changement dans le mode de fonctionnement.

Watson: Le système canadien de la radiodiffusion, euh, au cours des années a évolué jusqu'au point où nous en sommes. Et à ce point donné, la portion distribution par câble et par satellite est en train de s'accaparer les émissions pour lesquelles nous payons des droits d'exclusivité, pour les distribuer holtus poltus [*sic*] dans tout le pays. Alors, par exemple, dans le sud-ouest de l'Ontario – c'est la région géographique que nous desservons –, un tiers de l'écoute de CTV, pour les émissions que nous distribuons, va aux stations CTV de Regina, de Halifax, de Toronto et de Winnipeg. Ça veut dire une perte d'un tiers de notre inventaire. Notre inventaire n'est plus suffisant pour, pour créer des revenus suffisants à payer nos factures. Et il y en a qui disent, vous savez, une fois passée la récession, les choses se remettront en place. Ma réponse à ces gens-là c'est : Vous voulez dire que ce tiers de téléspectateurs qui ne nous regardent plus, qui regardent *CS* et *Law & Order* sur ces autres stations CTV, vont nous revenir une fois la récession passée?

Christie: Exact. Et je crois qu'un point à faire ressortir ici, car les gens ne s'en rendent pas toujours compte, c'est qu'à CTV Southwestern Ontario, nous payons pour les

*Grey's Anatomy*. Ce n'est pas CTV, le grand CTV qui paie alors que nous distribuons. Nous payons pour montrer cette émission dans le sud-ouest de l'Ontario, pas vrai?

Watson: C'est juste. Ouais.

Christie: Ce qui fait que si les gens le regardent sur, sur Winnipeg, c'est un peu une perte.

Watson: Oui. Ouais. Quoi— nous versons un pourcentage au réseau CTV pour obtenir le droit de diffuser ces émissions exclusivement dans ce marché. Et chaque fois que les entreprises du câble ou les entreprises du satellite font entrer un signal éloigné, elles démolissent nos droits de programmation. Et c'est effectivement cela que nous nous évertuons à leur dire. Vous nous avez mis dans une position telle que nous ne pouvons plus survivre par nos seuls revenus de publicité. C'est vous qui avez créé le problème. Vous devriez nous aider à le résoudre.

Christie: Et ça coûte, je crois, est-ce bien dix millions de dollars par année seulement pour produire les, la portion nouvelles locales?

Watson: C'est bien ça. Exploiter cette station coûte dix millions de dollars par année. Ça, c'est pour les émetteurs et les employés, et pour produire les nouvelles locales.

Christie: Et la moitié de tout ça va à Dave MacDonald.

Watson: [Rire] En fait, les trois quarts.

Christie: Les trois quarts?

Watson: C'est bien ce qu'il voudrait.

Christie: Alors c'est ça, la situation? Eh bien disons à tous ces gens qui nous écoutent ce qu'ils peuvent faire.

Watson: Euh, ils peuvent écrire à leur, euh, député. Ils peuvent écrire au ministre du Patrimoine James Moore. Ils peuvent écrire au premier ministre. Ils peuvent faire ça par courriel. Mais encore plus important, ils peuvent se divertir un peu et venir faire un tour ce samedi à notre journée Portes ouvertes et, euh, nous serons là pour leur faire visiter les lieux, leur montrer comment nous travaillons et nous leur montrerons aussi comment ils peuvent nous soutenir.

Un tableau à l'écran donne l'information nécessaire, date, heure et adresse pour la journée Portes ouvertes du 23 mai à CTV Southwestern Ontario, de même que l'adresse internet pour [savelocal.ctv.ca](http://savelocal.ctv.ca). MM. Christie et Watson continuent à converser :

[traduction]

Christie: Et vous le voyez à l'écran. Ce samedi, 23 mai, de 10 heures à 14 heures. Pour plus d'information, vous pouvez aller à l'une de ces deux adresses : [swo.ctv.ca](http://swo.ctv.ca). Et vous verrez une bannière en haut qui vous dirigera vers [SaveLocal.CTV.ca](http://SaveLocal.CTV.ca). Il y a là une pétition que vous pourrez signer en ligne.

- Watson: C'est exact. Ouais.
- Christie: Ainsi que toutes les adresses courriel dont vous aurez besoin et, euh, les adresses pour vos lettres. Et, et le courriel de vos députés.
- Watson: Et souvenez-vous, si vous postez votre lettre, vous n'avez pas besoin de l'affranchir parce que le courrier adressé à votre député est gratuit.
- Christie: Bien voilà. Et maintenant vous savez tout. Dennis, merci beaucoup.
- Watson: Merci, Kyle.
- Christie: Nous avons hâte à samedi. Ce sera un grand plaisir de, de rencontrer les gens qui nous regardent tous les jours.
- Watson: Nous l'avons fait deux ou trois fois déjà et ce sera sûrement amusant.
- Christie: Sûrement. Merci, Dennis. De retour maintenant à Nancy.

### CFTO-TV (CTV Toronto)

Sur CFTO-TV (CTV Toronto), ce sont les renseignements fournis par les différents présentateurs de nouvelles concernant la journée Portes ouvertes qui dérangeaient le consortium des EDR. Dans les trois grands bulletins (à midi, à 18 h et à 23 h 30) le 20 mai, les présentateurs de CTV Toronto ont parlé de la journée Portes ouvertes en se servant des mêmes termes:

[traduction]

Nous voulons maintenant vous parler au sujet de la journée Portes ouvertes qui se tiendra ici à CTV Toronto et vous y êtes invités avec vos familles. Ce sera une journée de plaisir avec un message sérieux. Depuis près de cinquante ans, CTV Toronto appuie notre communauté. Nous avons été là pour vous, en rapportant les histoires qui vous concernent le plus et nous avons aidé à faire de votre communauté un meilleur endroit où vivre. Aujourd'hui, nous réclamons votre appui. Les stations de télévision locales partout au Canada font face à de graves problèmes et notre avenir est menacé. La réalité, c'est que nous ne recevons aucune compensation des entreprises du câble et du satellite qui nous prennent nos émissions. Pour en savoir plus sur la façon dont vous pouvez nous aider et pour voir ce qui se passe derrière la caméra dans nos studios, joignez-vous à nous pour une journée spéciale Portes ouvertes chez CTV, le samedi 23 mai. Allez sur notre site, au [CTVToronto.ca](http://CTVToronto.ca) pour en savoir plus. Ou vous pouvez nous appeler au 416-384-4700. Nous espérons vous voir samedi prochain. Plusieurs de vos personnalités favorites sur CTV seront ici, alors n'oubliez pas vos appareils photo.

Dans ces trois bulletins, ce commentaire était suivi d'une image du logo des 50 ans de nouvelles CTV, d'images présentant d'anciens logos et véhicules de la station, d'images



montrant des journalistes de CTV rapportant des faits à Toronto, puis de détails sur la journée Portes ouvertes.

### CKVR-TV ('A' Barrie)

Les EDR ont signalé un reportage diffusé au cours du bulletin de nouvelles 'A' News du 19 mai 2009 à 23 h. Ce reportage concerne principalement la visite du politicien Justin Trudeau ce jour-là à une école secondaire de Midland et les efforts déployés par monsieur Trudeau pour tâcher d'intéresser les jeunes au processus politique. Vers la fin, le présentateur de 'A' Barrie Lance Chilton note que Trudeau a également émis des commentaires sur la situation de la télévision locale :

[traduction]

Chilton: Et pendant qu'il était à Midland, Trudeau a aussi exprimé son soutien à la télévision locale. Les stations de CTV, et notamment celle-ci, réclament des modifications au règlement du CRTC en affirmant qu'il est temps que les entreprises du câble paient pour distribuer nos signaux, ce qu'ils font déjà dans le cas des chaînes spécialisées.

Entrevue avec Trudeau: La télévision locale, la radio locale, les médias locaux, ce sont la voix des gens dans un endroit donné. Et personne ne veut recevoir uniquement les nouvelles de Toronto. Personne ne veut, et la, l'idée que nous avons une valeur en tant que citoyens se rattache à notre capacité de nous exprimer.

Ce segment est suivi d'un extrait vidéo présentant la concurrente locale à l'émission *Canadian Idol*, Drew Wright, qui chante en s'accompagnant à la guitare, assise à côté d'un écran de télévision sur lequel s'affiche le logo de l'émission 'A' Morning. Chilton ajoute :

[traduction]

Finaliste à *Canadian Idol*, Drew Wright de Collingwood se produira lors de notre rassemblement *Save Local Television* au parc Centennial. C'est prévu pour ce samedi qui vient, le 23 mai. Nous serons là en direct avec le bulletin de nouvelles de six heures, alors arrêtez-vous pour dire bonjour. Encore une fois, samedi le 23. Le rassemblement commence à cinq heures trente, et se poursuivra jusqu'à sept heures trente à la plage Centennial de Barrie. Si vous voulez plus d'information, rendez-vous sur notre site web, [ATV.ca](http://ATV.ca).

Les mots « Save Local Television [ATV.ca](http://ATV.ca) » apparaissent au bas de l'écran.

## LA DÉCISION

Les comités régionaux de l'Atlantique et de l'Ontario ont étudié les plaintes à la lumière des dispositions suivantes du *Code de déontologie (journalistique)* de l'Association canadienne des directeurs de l'information radio-télévision (ACDIRT – L'association des journalistes électroniques) et du *Code de déontologie* de l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) :

### *Code de déontologie (journalistique) de l'ACDIRT, Article 1 – Exactitude*

Les journalistes des services électroniques fourniront une information précise, complète et juste concernant des événements et des enjeux importants d'actualité.

### *Code de déontologie de l'ACR, Article 5 – Nouvelles*

- 1) Il incombe aux radiotélédiffuseurs de présenter les nouvelles avec exactitude et impartialité. Ils doivent s'assurer que les dispositions qu'ils ont prises pour obtenir les nouvelles leur garantissent ce résultat. Ils doivent aussi faire en sorte que leurs émissions de nouvelles n'aient pas le caractère d'un éditorial.
- 2) Les nouvelles portant sur un sujet controversé ne seront pas choisies de façon à favoriser l'opinion de l'une des parties en cause aux dépens de l'autre non plus que de façon à promouvoir les croyances, les opinions ou les vœux de la direction, du rédacteur des nouvelles ou de toute autre personne qui les prépare ou les diffuse. En démocratie, l'objectif fondamental de la diffusion des nouvelles est de faciliter au public la connaissance de ce qui se passe et la compréhension des événements de façon à ce qu'il puisse en tirer ses propres conclusions.
- 3) Rien dans ce qui précède signifie que les radiotélédiffuseurs doivent s'abstenir d'analyser et de commenter les nouvelles. Ils peuvent le faire en autant que leurs analyses et commentaires sont clairement identifiés comme tels et présentés à part des émissions normales de nouvelles. Les radiotélédiffuseurs ont également le droit de présenter des commentaires éditoriaux clairement identifiés comme tels et distincts des émissions normales de nouvelles ou d'analyses.

### *Code de déontologie de l'ACR, Article 7 – Controverses d'intérêt public*

Reconnaissant qu'en démocratie il faut présenter tous les aspects d'un sujet d'intérêt public, il incombe aux radiotélédiffuseurs de traiter avec justesse tous les sujets de nature à susciter la controverse. Avant d'accorder du temps à de tels sujets, on devra tenir compte des autres facteurs qui assurent l'équilibre de la programmation ainsi que du degré d'intérêt que ces questions suscitent dans le public. Reconnaissant que la saine controverse est essentielle au maintien des institutions démocratiques, les radiotélédiffuseurs encourageront la présentation de nouvelles et d'opinions sur des sujets controversés qui comprennent une composante d'intérêt public.

Les membres des comités ont lu toute la correspondance et visionné chaque minute de chacune des diffusions mises en cause et s'appliquant à leur région (soit l'Ontario ou l'Atlantique) pour lesquelles le plaignant et les EDR avaient cité une date et une heure

précises (voir plus haut la discussion et l'explication détaillées sous la rubrique « Plainte provenant des EDR »). Les deux comités en concluent qu'aucune de ces diffusions n'a violé l'une ou l'autre disposition des codes susmentionnés.

Les comités estiment aussi essentiel de signaler que l'assertion de la part du consortium des EDR dans sa lettre du 22 mai voulant que « se conformer au *Code de déontologie de l'ACR* [soit] l'une des conditions de licence auxquelles sont tenues d'adhérer toutes et chacune des stations du réseau de télévision CTV » est inexacte. Aucune station de CTV, en fait aucun radiodiffuseur canadien n'est obligé de se conformer à l'article 5 ou à toute autre disposition du *Code de déontologie de l'ACR* en vertu d'une condition de licence imposée par le CRTC. Tous les radiodiffuseurs membres du CCNR sont obligés de respecter les dispositions des codes que le CCNR administre en vertu de leur engagement en tant que membre, mais cela est toute autre chose et le CCNR n'a pas le pouvoir d'imposer des conditions de licence formelles.

À noter aussi que dans cette même lettre, le consortium des EDR déclarait que :

Le gouvernement a enchâssé dans l'article 3 de la *Loi sur la radiodiffusion* l'obligation qu'ont tous les radiodiffuseurs de « fournir la possibilité raisonnable et équilibrée d'exprimer des vues différentes sur des sujets qui préoccupent le public ».

Cette assertion est également fautive. Cette disposition de la *Loi sur la radiodiffusion*, qui constituait antérieurement l'article 3(d), a été remplacée par ce qui est maintenant l'article 3(1)(i)(iv), où ne figure plus le mot « équilibrée » et qui présente d'importantes similitudes avec la disposition du *Code de déontologie de l'ACR* intitulée « Controverses d'intérêt public ». L'article actuel de la *Loi sur la radiodiffusion* mentionne « dans la mesure du possible, offrir au public l'occasion de prendre connaissance d'opinions divergentes sur des sujets qui l'intéressent ».

### **Une question préliminaire : la remise de rubans témoins aux plaignants**

Le particulier qui a déposé une plainte demandait au CCNR de lui remettre une copie de l'émission qu'il pourrait examiner lui-même parce que, prétendait-il, CTV Atlantic avait refusé de lui en remettre une. Bien que l'affaire ait perdu son importance après que le CCNR lui eut expliqué sa politique de ne pas remettre de rubans témoins aux plaignants, les comités estiment que l'explication de cette politique pourrait aider d'éventuels plaignants. Étant donné que cette question a été traitée suffisamment en détail dans *CFNY-FM concernant une séquence de « Spencer the Cripple » dans l'émission Dean Blundell Show* (Décision CCNR 08/09-0650, 25 juin 2009), les comités préfèrent citer les mots du comité régional de l'Ontario dans cette décision :

Premièrement, le CCNR tient à préciser qu'il n'y a rien d'arbitraire ou dénotant un manque de collaboration dans le fait qu'il ait pour pratique, tout comme le radiodiffuseur, de ne pas

fournir la bande ou l'enregistrement des émissions aux plaignants. Il s'agit, au degré zéro, d'une question tant d'efficacité que d'économie. Le Conseil reçoit environ deux mille plaintes chaque année. Si chaque plaignant, ou même une part importante d'entre eux (la moitié? un quart? ou même un dixième?) demandait ce genre d'enregistrement, cela imposerait un fardeau très lourd au radiodiffuseur et au CCNR. En outre, il se peut que les gens désirant simplement une bande de l'émission rédigent une plainte sachant que ce geste leur donnera hypothétiquement droit à l'enregistrement d'une émission au sujet de laquelle ils n'ont absolument aucune plainte. Et, il existe des entreprises commerciales auprès desquelles on peut acheter ces enregistrements. Le CCNR ne souhaite aucunement leur livrer concurrence ou supplanter leurs intérêts commerciaux. Il existe également la possibilité d'enfreindre le droit d'auteur si la distribution du contenu enregistré ne se limite pas strictement aux fins réglementaires se rapportant au mandat du CCNR.

Deuxièmement, et fait plus important à certains égards, le plaignant ne subit aucun préjudice pour ne pas avoir eu accès à la version originale de l'enregistrement lorsqu'il ou elle a formulé sa plainte. Étant donné que le CCNR lui-même, et donc forcément les membres de ses comités décideurs, ont entièrement accès au contenu radiodiffusé à l'origine lorsqu'ils examinent chaque plainte, les comités décideurs rendent leurs décisions en fonction de l'émission comme telle et non seulement de la plainte élaborée par le plaignant qui ne dispose pas de la version originale du contenu. Ce n'est pas dire que le comité n'est pas souvent bien informé par ce que le plaignant exprime au sujet des questions en cause, mais plutôt qu'une cause mal présentée (en raison d'arguments mal formulés ou de l'absence de la preuve électronique de l'émission à l'appui) n'amointrira pas le résultat éventuel de la décision rendue. Pour assurer, de plus, des freins et contrepoids supplémentaires et la transparence du processus suivi par le CCNR, la description ou, lorsque cela est praticable, la transcription de l'émission en cause, fera partie de la décision comme telle. Cela permet ainsi aux plaignants diligents de déterminer combien ils sont d'accord ou non avec la décision rendue par le comité.

En somme, il est clair que les personnes qui souhaitent se procurer l'enregistrement d'une émission pour quelque raison que ce soit devraient pouvoir l'obtenir auprès d'une de ces entreprises commerciales, pourvu d'en faire la demande rapidement (et pourvu que le radiodiffuseur fasse affaire avec une telle entreprise, ce qui n'est pas toujours le cas). Pour les raisons citées ci-dessus, les comités considèrent qu'il ne faut pas s'attendre à ce que les radiodiffuseurs ou le CCNR fournissent des enregistrements.

### **Autre question préliminaire : différenciation de contenu**

Les émissions précises citées par les plaignants n'étaient pas toutes du même type. Il y avait des reportages, une émission de l'après-midi de style magazine, et des messages promotionnels. Comme on pourrait s'y attendre, les règles qui les gouvernent varient pour chacune.

Par définition, les diffusions qui sont des messages promotionnels ou publicitaires vendent quelque chose, que ce soit un bien, un service, ou une idée. On ne peut pas s'attendre à ce que ce genre d'appel soit objectif, impartial, désintéressé ou nonchalant.

Par conséquent, les comités ont forcément tenu compte de ce fait lorsqu'ils ont examiné toutes les séquences diffusées faisant l'objet des plaintes. Les comités ne sont pas restés surpris. Les messages promotionnels, dont certains présentaient des animateurs et journalistes locaux (Steve Murphy, Liz Rigney, Jayson Baxter, Crystal Garrett, Cyril Lunney, Maria Panopolis, Max Keeping, Carol Anne Meehan, Norman Fetterley, Leanne Cusack, Michael O'Byrne, Lance Chilton and J. J. Clarke), des dignitaires locaux (Moncton Mayor George LeBlanc, Fredericton City Councillor David Kelly, high school broadcasting teacher George Gregory, Moncton YMCA CEO Zane Zortyko, Prescott Mayor Suzanne Dodge, North Grenville Mayor Bill Gooch, Waterloo Food Bank Executive Director Wendi Campbell) n'étaient pas subtils. Il n'était forcément pas inattendu que ces personnes apportent leur soutien, voire même leur soutien enthousiaste, à la campagne « Save Local TV ». Ceci étant dit, leur approche partisane *dans un contexte promotionnel* n'entraîne aucune violation des normes codifiées susmentionnées. Les comités estiment qu'il vaut la peine de signaler que plusieurs des exemples spécifiques soulevés par le consortium d'EDR faisaient partie de cette catégorie, autrement dit des messages publicitaires ou promotionnels ou des intercalaires, pour lesquels les comités ne s'attendaient pas à de l'objectivité et n'en ont pas non plus constaté.

### **Sauver la télévision locale : un problème?**

De tous les enjeux soumis à l'examen des comités décideurs dans la présente affaire, un seul risquait d'entraîner une infraction au code, celui qui a été mentionné au tout début de cette décision : la question des tarifs de distribution. En d'autres mots, les EDR devraient-elles oui ou non payer les radiodiffuseurs pour avoir le droit de distribuer leur signal? Il y a eu, comme on le verra ci-après, des moments où cette question ou du moins la position d'un des deux camps a été abordée dans les émissions mises en cause.

Cependant, la plupart du temps la question épineuse des tarifs de distribution *n'a même pas été mentionnée*. Les diffusions mises en cause se centraient simplement sur la télévision locale. Elles s'articulaient sur une phraséologie comme [traductions] « honneur à la télévision locale », « dites-nous pourquoi la télévision locale compte pour vous », « j'apporte mon soutien à la télévision locale », « aidez à préserver la télévision locale », « partie intégrante de la collectivité », « la question de la télé locale et de son avenir », « la télévision locale contribue à mobiliser la collectivité » et d'autres déclarations du genre. Il y avait également plusieurs mentions des journées portes ouvertes et des invitations à ces journées que lançaient diverses stations appartenant à CTV, ainsi que des rétrospectives sur des téléjournaux du passé qui soulignaient l'importance des reportages sur les nouvelles locales.

Les comités n'avaient aucune illusion au sujet de soit la terminologie, soit ce qui motivait ces stations à mettre l'accent sur le rôle qu'elles jouent dans la collectivité. Bien entendu,

ce contenu avait pour but de rallier de l'appui à la base pour la télévision locale. Manifestement, effrontément, catégoriquement et sans la moindre gêne ou retenue. Et, en mettant en vedette des personnalités locales, dont des animateurs d'émissions et des chefs d'antenne, dans la plus grande mesure possible. Les comités reconnaissent d'emblée que la campagne se voulait forte et fière et qu'elle avait pour but d'intensifier et de solidifier la loyauté envers la télévision locale. Et, chose peu surprenante, personne n'a paru à l'écran pour contredire le principe en cause, soit la valeur fondamentale et incontestable de la télévision locale. Les comités ne sont pas sans savoir les raisons pour la campagne « *Save Local Television* » et son exécution. Ce n'est cependant pas la question qu'ils doivent trancher.

La question est celle de savoir si le contenu à la fois intéressé et élogieux qui a passé à la télévision posait un problème du point de vue des normes codifiées. Les comités concluent qu'il n'en pose pas. La logique ne saurait être plus simple : la promotion de la valeur de la télévision locale, sans mention de la question qui prête à contestation, soit l'imposition d'un tarif de distribution, n'a enfreint ni l'article 5 (2) ni l'article 7 du *Code de déontologie de l'ACR* dans ce sens que la question de préserver la télévision locale n'était pas elle-même une « controverse d'intérêt public », alors que si elle l'était ce serait là un élément essentiel pour conclure qu'il y avait eu infraction de ces dispositions. Si la mention de la télévision locale avait été *controversée en soi*, il est fort probable que les comités auraient eu un autre point de vue. Elle ne l'était pas. Les nouvelles n'ont pas été choisies dans le but de favoriser un côté d'une question *controversée*. Il n'était aucunement nécessaire de traiter une question non controversée de façon impartiale ou équilibrée.

### **Couverture de la question controversée**

Dans ce cas-ci, les choses sont différentes. Il incombait à toutes les stations de CTV de traiter tout sujet controversé de façon équitable dans leurs émissions de nouvelles, y compris la question des tarifs de distribution. Les comités insistent pour dire qu'ils ont, comme ils le font toujours, examiné soigneusement chaque passage d'émission signalé par le membre du public et par le consortium des EDR dans leurs plaintes respectives.

En ce qui concerne les stations Atlantique, il n'y a eu que trois moments qui puissent être qualifiés de controversés. Le premier est une brève allusion au cours du bulletin *Live at 5* du 20 mai, immédiatement après la pause publicitaire, quand l'animateur Bruce Frisko a fait appel au soutien de la communauté tandis que la caméra zoomait sur une pancarte devant le Dairy Queen de Dartmouth où l'on pouvait lire :

[traduction]

Soutenez la journée portes ouvertes de notre CTV local

Sam. de 13h à 16h

Son commentaire :

[traduction]

Frisko: Eh bien, nos amis dans la communauté se joignent à la campagne Save Local Television de CTV. Cette, euh, pancarte en renfort se trouve devant le restaurant Dairy Queen de la rue Principale à Dartmouth. Vous pouvez obtenir plus d'information concernant, euh, nos efforts et signer la pétition réclamant des tarifs de distribution à Save Local TV, euh, SaveLocal.CTV.ca [l'adresse s'affiche au bas de l'écran]. Et nous voulons remercier nos amis du Dairy Queen à Dartmouth pour, euh, leur aide à faire passer le message.

Hormis cette mention, la question des tarifs de distribution n'a pas été discutée.

Le second moment a pris la forme d'une allusion indirecte dans une question du présentateur Steve Murphy et la réponse du député fédéral Rodger Cuzner au cours du bulletin *CTV News at Six* du 22 mai. La portion pertinente de cet échange s'est déroulée comme suit :

[traduction]

Murphy: Quelles seraient vos inquiétudes, euh, pour vos électeurs, pour les gens que vous représentez et leur intérêt dans tout ça en matière de, euh, de coût par exemple? L'industrie de la câblodistribution prétend vouloir refiler ces coûts aux consommateurs. Quel est votre avis à ce propos?

Cuzner: Oh bien, vous savez, l'industrie du câble a, j'ai, euh, entendu les arguments de la câblodistribution et, euh, vous savez, dire que traditionnellement, historiquement, euh, ils n'ont jamais eu à payer pour ce service, euh, je ne suis pas sûr que cet argument tienne la route. Mais, vous savez, l'industrie, bien des industries ont changé au cours des dernières années. Quant aux, euh, entreprises de télévision, elles subissent, euh, d'énormes pressions, euh du côté de la publicité. Elles doivent être à l'affût de toutes les occasions pour, pour, pour tâcher, euh, de s'assurer des revenus, et pour, pour s'efforcer de, euh, de manière à continuer à fournir, euh, l'option d'une télévision locale. En gros, euh, cela résume la situation.

Selon le comité de la région Atlantique, cet échange s'est avéré en soi équilibré. La question constituait un compte rendu judicieux de la position de l'industrie du câble et la réaction du député était en fait une reformulation d'un des arguments de l'industrie de la câblodistribution. Pour la position des radiodiffuseurs, on s'est contenté d'observer que les entreprises de télévision connaissaient des baisses dans leurs revenus de publicité et qu'il fallait assurer un apport constant de revenus. Il n'y a pas eu de véritable *débat* sur les pour et les contre. Le comité de l'Atlantique ne voit rien d'inéquitable ici.

Le troisième moment et certes le plus délicat a été l'entrevue de cinq minutes avec Paul Sparkes, vice-président principal aux Affaires générales de CTV, diffusée lors de ce même épisode de *CTV News at Six*. Quelques phrases formulées par le présentateur se sont révélées particulièrement prudentes, quand il est allé jusqu'à adopter le point de vue

des câblodistributeurs, et à avouer que [traduction] « c'est difficile, sinon impossible pour nous de ne pas prendre ce sujet à cœur » et que « [n]ous avons été accusés de prendre parti et de manquer d'équité dans nos reportages, dans une plainte adressée au CRTC [plainte transmise par la suite au CCNR et qui fait l'objet du présent examen]. Le comité régional de l'Atlantique est bien conscient que ces admissions n'ont pas empêché monsieur Sparkes de dire tout ce qu'il avait à dire pour défendre sa position. C'est de bonne guerre. On s'attend, après tout, que la plupart des personnes interviewées, lesquelles sont choisies pour leurs connaissances, leur expertise et leur façon de voir les choses, auront *effectivement* un point de vue. Lorsque, dans des circonstances plus rares, la personne interviewée est choisie pour appuyer les intérêts mêmes du radiodiffuseur qui diffuse l'entrevue, on s'attendra à ce que ce radiodiffuseur fasse preuve de plus de prudence afin d'assurer le traitement équitable des deux côtés de la question controversée.

La question qui se pose pour le comité régional de l'Atlantique est celle de savoir si CTV Atlantic a offert ou non des commentaires compensateurs de sorte à donner au public la possibilité raisonnable d'entendre des points de vue différents sur des questions d'intérêt public, et aussi celle du traitement équitable d'un sujet controversé, une possibilité étant la représentation des arguments mis de l'avant par les EDR. Et, n'oublions pas que tous les commentaires équilibrés du genre doivent être présentés à l'antenne de la *même* station (pas simplement le même groupe d'entreprises) qui a diffusé des commentaires pour lesquels un équilibre ou la présentation de points de vue différents est nécessaire. De telles occasions ont été fournies. La première a été une déclaration de Dan McKeen, codirecteur général d'Eastlink Cable, une EDR des provinces atlantiques, sur CTV Atlantic le 12 mai. Il a qualifié les tarifs de distribution de taxe pour soutenir la radiodiffusion locale qui, en réalité, pénalise les abonnés du câble. Il l'a dit en ces mots :

[traduction]

Il s'agit ni plus ni moins d'une taxe – une taxe pour soutenir la télédiffusion locale. Si le gouvernement souhaite soutenir sa télédiffusion locale avec une taxe, il devra imposer une taxe qui rejoint tous les clients, et non pas uniquement les clients du câble.

Plus importante encore, il y a eu cette diffusion, le 29 mai sur CTV Atlantic, d'une entrevue de six minutes (donc de durée égale) avec Ken Englehart, directeur des affaires réglementaires chez Rogers. CTV a mentionné dans sa lettre du 12 juin au plaignant individuel que monsieur Englehart avait allégué dans l'entrevue que les entreprises de câblodistribution ne devraient pas avoir à payer pour des signaux gratuits qu'ils sont légalement tenus de distribuer. Il a émis l'opinion que les problèmes auxquels fait face la télévision locale sont causés par la récession et de mauvaises décisions d'affaires. Ses mots ont été les suivants :



[traduction]

CTV et Global ont pris quelques mauvaises décisions d'affaires. Ils se sont lancés dans une folle entreprise de dépenses hollywoodiennes et ont dépensé beaucoup trop d'argent pour des émissions. Ce n'est pas bien de faire payer aux clients les mauvaises décisions d'affaires.

Bien que le comité de l'Atlantique n'ait pas obtenu d'enregistrement ou de transcription de cette entrevue avec monsieur Englehart, il considère l'information fournie dans la lettre de CTV comme preuve suffisante d'un discours compensateur qui répond au juste traitement exigé par l'article 7 du *Code de déontologie de l'ACR*. Dans le cas des stations de CTV Atlantic, il n'y a violation ni de l'article 7 ou de l'article 5 (2) du *Code de déontologie de l'ACR*, ni de l'article 1 du *Code de déontologie (journalistique) de l'ACDIRT* à cet égard.

Le comité régional de l'Ontario s'est livré à une analyse de contenu semblable dans le cas des stations situées en Ontario. Un des moments potentiellement contestables s'est produit lors du bulletin *CTV News at Six* du 20 mai sur CJOH-TV. Carol Anne Meehan a d'abord introduit par ces mots une information sur la valeur des nouvelles locales : [traduction] « Bon, comme vous le savez, la télévision locale est en crise ». Puis, en parlant de la Canadian Advanced Technology Alliance (CATA), madame Meehan a déclaré : « Le groupe affirme aussi que les entreprises du câble et du satellite devraient verser des droits de distribution pour avoir accès au contenu télévisé ». Ce genre de langage diffère de celui qui a été discuté dans le contexte de « Save Local Television ». Ici, on avait une déclaration positive qui appuyait sans remettre en question, tandis qu'une allusion à « la télévision locale en crise » est plus tendancieuse et moins pondérée. L'unique phrase de la nouvelle à propos de la CATA était plus directement associée à la question des tarifs de distribution. Dans l'ensemble cependant, les allusions aux questions controversées dans le bulletin du 20 mai ont été brèves et le comité de l'Ontario prend note de trois autres bulletins diffusés sur CJOH-TV, les 27 avril, 23 mai et 26 mai, qui renfermaient ou bien des extraits d'entrevue, ou des citations empruntées à d'importants représentants des EDR, d'une durée de 16 ou 17 secondes dans deux des trois cas. Le comité de l'Ontario ne constate dans ce cas aucun déséquilibre.

Une seconde occasion où le comité de l'Ontario a perçu des propos légèrement contestables s'est présentée aux bulletins de nouvelles du 20 mai sur CFTO-TV à midi, 18 h et 23 h 30. Dans chacun de ces bulletins, les différents présentateurs ont lu un texte invitant ouvertement leurs auditoires à se présenter à la journée Portes ouvertes, mais d'une façon moins inoffensive et moins objective. Tour à tour, ils ont ajouté : « [traduction] La réalité, c'est que nous ne sommes pas compensés par les entreprises du câble et du satellite qui nous prennent nos émissions. » Autrement dit, bien que les présentateurs de CFTO-TV ne se soient pas contentés d'allusions détachées, positives et absolument non controversées quant à la nécessité de sauver la télévision locale et d'inviter les membres de l'auditoire à visiter leur station, ils ont à peine effleuré le sujet controversé des tarifs

de distribution. En outre, il s'agissait d'une simple constatation à propos de la compensation et il est vrai qu'aucune compensation financière n'est versée. Aucun argument n'a été soulevé concernant la justification ou le bien-fondé de la réalité actuelle; c'était une simple observation, voire une invitation promotionnelle, rédigée à l'avance et lue au cours des bulletins susmentionnés. Le comité de l'Ontario ne constate aucune infraction au code à ce motif.

Dans le cas de CKCO-TV, la station a réalisé une entrevue en profondeur avec Dennis Watson, le vice-président et directeur général de la station. Par son contenu et son orientation, elle ressemblait à celle de Paul Sparkes sur laquelle s'est penché le comité de l'Atlantique et qu'il a trouvée convenablement compensée par des entrevues avec des représentants d'autres EDR.

Pour CKCO-TV, le comité de l'Ontario a relevé au moins trois occasions où le point de vue des EDR sur les tarifs de distribution avait été présenté. Un reportage le 22 avril a porté sur le fait qu'un comité parlementaire examinait l'état de la télévision locale. On a pu voir Phil Lind, vice-président de Rogers, livrer une présentation devant le comité et, dans un extrait de cette présentation, dire que [traduction] « cet [argument de la télévision traditionnelle] n'est rien de plus qu'une invention à ses propres fins » et que la télévision traditionnelle était « une industrie cyclique » qui « redeviendra profitable ». Puis, le 27 avril, un autre reportage comportait une entrevue assez longue avec monsieur Lind, qui a fait entre autres la déclaration suivante :

[traduction]

Ce que je dis c'est que la télévision traditionnelle en direct perd peut-être de l'argent pour l'instant. Mais beaucoup de gens perdent de l'argent pour l'instant. Cet inst-, cette époque est très difficile. Alors ce n'est pas le moment de se porter à la rescousse et tout ce qui, euh, de tous ceux qui perdent de l'argent.

Dans le reportage du 23 mai relatant la journée Portes ouvertes de CKCO-TV, la position des EDR a aussi été présentée. La journaliste Meghan Furman a reconnu, voire expliqué de façon très significative, que les entreprises du câble étaient « [traduction] tout à fait opposées » aux tarifs de distribution proposés par la télévision traditionnelle. Elle a aussi montré en plan rapproché l'image d'une pleine page de publicité payée par Shaw Communications et expliquant le désaccord entre les EDR et les stations de télévision. Mme Furman s'est servie des mots [traduction] « vigoureusement rédigé » pour décrire le texte de l'annonce, avant d'expliquer :

[traduction]

Shaw Cable affirme que les radiodiffuseurs tiennent les abonnés en otages en menaçant de fermer les stations locales s'ils ne paient pas des frais supplémentaires. Des frais qu'ils promettent de faire acquitter par leurs clients.

Il y a aussi eu un extrait d'une entrevue différente avec monsieur Lind qui disait : [traduction] « La radiodiffusion traditionnelle en direct traverse un passage difficile à l'heure actuelle. C'est incontestable. Mais, vous savez, lorsque l'économie se redressera, C, CTV va, le réseau traditionnel de CTV va faire un retour. Le réseau traditionnel de City [le propre groupe de stations de télévision traditionnelles de Rogers] va faire un retour. » Ce reportage révélait aussi que les EDR avaient déposé une plainte alléguant un manque d'objectivité de la part de CTV dans le cadre de ce débat.

Quoique tous ces reportages aient présenté en même temps le point de vue de la télévision traditionnelle dans ce débat, le comité de l'Ontario estime que les multiples mentions de la position des EDR ainsi que de nombreuses déclarations en direct de leurs représentants ont réussi à fournir l'équilibre suffisant. CKCO-TV n'a donc pas enfreint l'article 5(2) ou l'article 7 du *Code de déontologie de l'ACR* ni l'article 1 du *Code de déontologie (journalistique) de l'ACDIRT*.

### **Réceptivité du télédiffuseur**

Les comités du CCNR évaluent toujours la réceptivité du radiodiffuseur aux préoccupations soulevées par le ou les plaignants. Dans l'affaire qui nous concerne, il y a eu deux réponses, l'une envoyée au plaignant individuel par le directeur des nouvelles et affaires publiques de CTV Atlantic et l'autre au consortium des EDR par le vice-président principal, Affaires générales, de CTV. La première réponse était détaillée et réfléchie, et présentait des exemples de points de vue compensatoires, très utiles dans les circonstances. La seconde, également détaillée et réfléchie, elle aussi fourmillant de détails, d'exemples, présentait une argumentation soigneuse fondée sur les outils pertinents du Règlement et de l'autoréglementation. Cela étant dit, comme il a été indiqué dans la section précédente, il est important de rappeler qu'aux fins d'un comité de décision, les seuls exemples valables de contenu compensatoire sur des enjeux controversés sont ceux qui ont été diffusés à la même station que l'émission à l'étude. Pour être encore plus clairs, les comités régionaux de l'Atlantique et de l'Ontario veulent bien faire comprendre qu'un contenu compensatoire émanant d'une autre station du même groupe d'entreprises ne peut pas servir et ne servira jamais à rétablir l'équilibre avec les émissions diffusées par une station mise en cause. Quoi qu'il en soit, le fait que le radiodiffuseur ait voulu fournir des preuves additionnelles montre bien le soin qu'il a apporté à la rédaction de sa réponse. On ne pouvait rien attendre de plus de la part du radiodiffuseur. CJCH-TV (dans la lettre expédiée au particulier ayant déposé une plainte) et CTVglobemedia Inc. (au nom des stations CKCW-TV, ASN, CJOH-TV, CKCO-TV, CFTO-TV et CKVR-TV, dans la lettre adressée au consortium des EDR) ont amplement rempli leur obligation de membre du CCNR de se montrer réceptif envers les plaignants en cette occasion.

*La présente décision devient un document public dès sa publication par le Conseil canadien des normes de la radiotélévision. La station à l'égard de laquelle la plainte a été formulée est libre de la rapporter, de l'annoncer ou de la lire sur les ondes. Cependant, là où la décision est favorable à la station, comme c'est le cas dans la présente affaire, celle-ci n'est pas obligée d'annoncer le résultat.*

---

## APPENDIX A

### CBSC Decision 08/09-1707+ & -1748+ CJCH-TV, CKCW-TV, ASN, CJOH-TV, CKCO-TV, CFTO-TV & CKVR-TV re “Save Local TV” campaign

---

The individual complainant identified two CJCH-TV programs that aired on May 22, 2009, while the BDUs identified numerous broadcasts on various Atlantic- and Ontario-based stations. A full description and transcript of each of those broadcasts is below.

#### CJCH-TV (CTV Atlantic, Halifax) – CBSC File 08/09-1707

CJCH-TV (CTV Atlantic, Halifax) airs back-to-back news programs from 5:00 to 7:00 pm. *Live at 5* is broadcast from 5:00 to 6:00 pm and provides more in-depth and general interest stories than the *CTV News at Six* newscast which follows at 6:00 pm. On May 22, both programs were broadcast live on location from Stellarton, Nova Scotia. *Live at 5* was hosted by Starr Dobson and Bruce Frisko and also included features by Steve Murphy, Liz Rigney and weathercaster Cindy Day. *CTV News at Six* was hosted by anchor Steve Murphy. It included reports on the day’s news as well as interviews and other commentary. The following is a transcript and description of the segments most relevant to the complaint, including “Save Local TV” announcements that aired during commercial breaks.

#### *Live at 5*

intro

Dobson: And I’m Starr Dobson. Delighted to be back home here in Pictou County. We are broadcasting from the Museum of Industry in Stellarton this evening as part of our Celebration of Local TV Tour.

13:12-13:40 promo during commercial break  
Steve Murphy & Liz Rigney standing in studio

Rigney: We are incredibly proud of the job we do telling our local Maritime stories.

Murphy: But, you know, local television faces many challenges. Challenges that threaten our very survival.

Rigney: That’s why we want to tell you our story. Come by CTV Halifax for an open house on May 23<sup>rd</sup>. Meet the people who bring local television to you and take a look behind the scenes.

scenes of people working in the studio with words on screen

CTV Halifax  
2885 Robie Street

Saturday, May 23

12:00 – 4:00 pm

[www.SaveLocal.ctv.ca](http://www.SaveLocal.ctv.ca)

Murphy: Local television is an important voice in our community and we want it to continue. So please join us on May 23<sup>rd</sup> and tell us why local television matters to you.

13:41-13:51 bumper going back into program after commercial break

George Leblanc [standing outside building]: I'm George LeBlanc, the Mayor of Moncton. And I support local television for Moncton, New Brunswick.

13:58-19:59

Frisko: Thank you, George. [...] Well, uh, as you probably know, this week we are celebrating, uh, local television. If you watched the broadcast last night, you know that we brought you part one of, uh, of a special report. We looked at how we covered, uh, the top news stories over the last few decades.

Dobson: Tonight, we have part two of that special series, which includes the big storms and a mining tragedy this very town will never forget.

clips of top stories from past, each clip transitioned with CTV logo

Frisko: So many memories. And we hoped you enjoyed our special two part look-back at how our station has covered, uh, some of the big stories over the last few decades. Hope you enjoyed it as much as we enjoyed bringing it to you.

23:00-23:11 bumper going back into program after commercial break

Hazel Palmer [standing inside a framing store]: I'm Hazel Palmer from New Glasgow. I support local television. I want to see our town on the television.

41:23-41:40 bumper going back into program after commercial break

David Kelly [standing outside]: Hi, my name is David Kelly. I'm a member of Fredericton City Council, the capital city of the province of New Brunswick. Local TV matters to me because you say it like it is, it gets the message out to the people, it helps the people during certain times of events [*sic*], whether it be good times and [*sic*] bad times. But the people of the television, they're always there to help others and that is what is important to me.

56:00-56:27 bumper going back into program after commercial break

George Gregory [standing outside CTV building]: Hi, I'm George Gregory from Memorial Composite High School in Sydney Mines, Nova Scotia. And I'm the instructor at the province's only secondary level radio and television broadcasting course. I support local television because it gives my students an opportunity to go out into the community and work side by side with industry professionals at the local television level. Covering topics that matter in the local community. Without local television, these opportunities would never present themselves.

59:11-59:43 conclusion

Dobson: And if you happen to be in the Halifax area tomorrow between twelve and four, we would love to see you at our open house at CTV Atlantic.

Frisko: That's right. We want to show you how we make, uh, local television that we've been bringing you for years. And get a chance for you to come in and look around and, uh, and see how we do things. We'd really love to see you there. Bud and Nancy True, by the way, coming out of retirement. Bud the Spud is coming out to donate his efforts to help save local television.

Dobson: That's great.

Frisko: So that's good news right there.

Day: It is.

*CTV News at Six*

reports on day's news (GM dealership closures, PC election campaign, Morgentaler clinic, H1N1 flu, lobster industry, among others)

01:14:48-01:21:04 interview with Nova Scotia Liberal MP Rodger Cuzner

Murphy: Well, CTV has been very proud to be part of the community here in Northern and Eastern Nova Scotia and Cape Breton for a very long time. Our TV station in Sydney signed on way back in the dawn of the early age of television in the early 1950s. And in the intervening years, we've had the great pleasure and responsibility of covering the tragedies and the triumphs that have struck this part of the world. We've shared stories about the people and the places who make this a very special place to live. CTV's Dan MacIntosh has seen a lot of it here in the last 25 years. And he's going to share some of it with us now.

"Looking Back" segment – different stories over the years (Westray Mine disaster, ice storms, triple murder acquittal, etc.)

MacIntosh: The most rewarding part of the job, though, over the last 25 years, has been meeting so many interesting people and sharing their stories with other Maritimers.

clips of different public figures

Murphy: We've been very pleased to have a lot of people with us here today in Stellarton as we celebrate local television here. And one of the people who's joined us is the Member of Parliament, the Liberal for Cape Breton-Canso, Rodger Cuzner. I, you're a little far from home.

Cuzner: A little bit off-base, but with the provincial election on, we're covering a fair amount of territory in the last number of days with the constituency week.

Murphy: Sure.

Cuzner: So we were in Antigonish today. I was in, uh, uh, Glace Bay, uh, I spent the day in Glace Bay. I was in, uh, Cape Breton West and up in Guysborough the day before that, so, uh, we're trying to get around as best we can.

Murphy: You've put the best shoes on.

Cuzner: There we go.

Murphy: What's brought, what's brought you here on this issue?

Cuzner: Well, uh, you know, obviously we're getting a fair amount of concern with the campaign that's going on now to, to, uh, try to inform people, Canadians, uh, about what's going on in the television industry. And, uh, there's been a, a considerable amount of change within the industry in the last number of, uh, months and really years. And, uh, uh, it's put our, uh, major television corporations in, in a tough p-, position. And, uh, uh, we've been, uh, contacted by a great number of, uh, constituents, uh, seeking more information about the issue, uh, offering support to the, uh, to the corporations. Not just CTV or, or –

Murphy: Sure.

Cuzner: – Global, but CBC. And, uh, so I think it's incumbent on MPs to make sure that, uh, they're well, well-versed with it as well.

Murphy: What would be your concerns, uh, about your voters, the people you represent and, and their interest in this, in terms of, uh, the cost, for example? Cable, the cable industry says it will pass on these costs to consumers. What would be your thoughts on that?

Cuzner: Oh well, you know, the cable industry has, I, I've, uh, heard the arguments coming from the cable industry and, uh, you know, to, to say that it's been traditional, it's been historic that, uh, uh, you know, that they haven't had to pay for this service, uh, I don't really know if that stands up. Again, you know, industry, so many industries have changed in the last number of years. And, and with the, uh, uh, television companies, now they're being, uh, pushed so much with, uh, advertising dollars. They have to look at every opportunity here to, to, to try to, uh, sustain revenues and try to, uh, so that they can continue to provide, uh, local programming options. And, uh, that's what the essence of this is all about.

Murphy: Well, it's good of you to stop by.

Cuzner: Well, listen guys, uh, good luck with it. Uh, obviously you're having an impact, uh, with, with people out there. I think education is prime now. That's, what we're lookin' at now is making sure the people, usually it's not until there's a crisis in an industry, whether that's food service like listeriosis, people take things for granted and, and I think what we're facing now is a crisis situation. So, keep doin' what you're doin'.

Murphy: Liberal MP Rodger Cuzner, good of you to come by.

Cuzner: Thanks, Steve.

Murphy: Thanks so much. We are going to be, uh, speaking some more about this issue in the second half of our program tonight with, uh, CTV's Executive Vice-President of Regulatory Affairs. Uh, a gentleman from Newfoundland, Paul Sparkes, here after six thirty tonight.

01:23:54-01:24:25

Murphy & Rigney Open House promo (described above)



## 01:28:28-01:28:39 throw to commercial

Murphy: We're going to take a brief break. Still ahead here in the second half of our broadcast night, more on the issue of local television and what needs to be done to keep it going. After the weather with Cindy, which is next.

## 01:35:10-01:35:32 Murphy's comments after weather forecast

Murphy: Yes, and nice weather for our open house at CTV in Halifax tomorrow.

Day: Absolutely.

Murphy: From noon 'til four. Hope you'll come, have some barbecue and some of, uh, yes, Bud's famous fries one last time. Tomorrow at twelve 'til four. [...] But next we'll have more on the issue of local TV and its future.

## 01:38:05-01:43:51 interview with Paul Sparkes

Murphy: If you're spending any time watching television, you'll have seen the commercials about the future of local television stations like this one. Broadcasters like CTV are asking for what's called a fee-for-carriage from cable and satellite companies. That means the people who retransmit local stations like this one would have to pay a fee for doing so. The cable industry is very strongly against this idea. They say they will pass the fee onto their consumers. And today cable has filed a complaint with our mutual regulator, the CRTC, accusing CTV of unbalanced and one-sided coverage of this issue. The networks say that local television is in jeopardy because it's losing money. Well, joining us tonight to talk about this is Paul Sparkes, a proud son of Newfoundland and Labrador. He is the Executive Vice-President of Corporate Affairs for CTV. Welcome back home to Atlantic Canada.

Sparkes: I'm happy to be here.

Murphy: Want to ask you this, uh, Paul: A lot of businesses are in trouble in this recession. A lot of people are complaining about not making money. A lot of industries are asking for help. How much of this is really about the recession?

Sparkes: Part of it is part of the recession. We've had a, uh, an issue with our ad revenues for the last seven years. Uh, which we've been telling the, uh, the government, the CRTC. There's been a steady decline of ad revenues. We're, our, our primary source, our only source of revenue is through advertising.

Murphy: Right.

Sparkes: Uh, when you compete against specialty networks, the internet, uh, obviously these revenues are going to be affected. The recession has absolutely accelerated it to the point where we're in a crisis. And, if nothing is done about it, uh, soon, uh, I think we're going to be just a witness to the, to the demise of local television in this country.

Murphy: There has been a lot of very bleak talk about it. I mean, it is described as potentially silencing the voice of local television. How real is that?

Sparkes: It's very –

Murphy: How likely is that?

Sparkes: It is very real. I wouldn't be sitting here today telling you this is the m-, probably one of the most serious issues that, that we're facing as a company. It's, it's one of the most serious issues we're facing as a country. We may lose our local voice. Viewers across the country could lose their connections to their communities. It is a very serious issue and this is why we've, we've started this, uh, uh, uh, grassroots campaign across the country.

Murphy:Mm hm.

Sparkes: To bring the issue outside of the, uh, the hearing room of the CRTC, outside of the bubble of Ottawa, to educate, uh, viewers from coast to coast how serious it is. We could lose local television.

Murphy:The, the cable companies have said, and they've asked, and I guess I'll ask you: Why should they pay for a signal that is free on the air?

Sparkes: Yeah, you can get it free. Yeah, you could –

Murphy:It is in the air, right here, right now. Why, why should they pay for that?

Sparkes: Well, you can get it from your rabbit ears, absolutely. You can, if you have your rabbit ears, you can pick it up, you can watch, uh, I'm sure people are watching your newscast tonight, uh, without subscribing to cable.

Murphy:Right.

Sparkes: Uh, we don't have a problem with that. That, that, it's free, it, it should remain free. But wh-, where we have a problem is the cable companies, they take our programming, they repackage it – and you've heard this argument before – they sell it to the consumer, the consumer's paying for it.

Murphy:Right.

Sparkes: They believe they're actually paying for it on their bill. Have you looked at your bill lately? I mean, how, do you know exactly what you're paying on your bill? I mean, it's, it's not as clear as it should be, but the unfortunate part is the consumer actually thinks they're paying for it. And we're saying to the cable company, enough's enough, the free ride's over. It's time to compensate the local television. And it's a matter of survival for us.

Murphy:Uh, CTV owns a lot of, uh, non-local TV stations as well.

Sparkes: Yes, yeah.

Murphy:And they make money.

Sparkes: We own, as you know, specialty channels. Uh, we own the *Globe and Mail*. Uh, uh, we own radio stations. If we have to cross-subsidize, uh, uh, our businesses, uh, where does that put the rest of, of, of the business? And, and the other important fact is, is our specialty services aren't all owned by CTV. We have partners. TSN is partner with ESPN, Discovery is a partner with, uh, –

Murphy:Right.

Sparkes: – Discovery International. Uh, I wouldn't expect Rogers, uh, uh, to, uh, underwrite, uh, their wireless division, underwrite their television, uh, business, vice, or, or their cable to underwrite their wireless business.

Murphy:Right.

Sparkes: I mean, these, these companies, divisions have to stand on their own. And unfortunately, conventional television has been losing money, uh, for a number of years and we are now at a crisis point.

Murphy:Uh, in the interest of transparency, I work for our company.

Sparkes: Yeah, yeah.

Murphy:As you do.

Sparkes: Yeah.

Murphy:And, uh, it is difficult, if not impossible for us to be totally dispassionate about this.

Sparkes: No, no, no.

Murphy:We have been accused of unbalanced and one-sided coverage in a complaint to the CRTC.

Sparkes: That's right.

Murphy:And we take those complaints seriously as a company, do we not? What about that?

Sparkes: Yeah. We do. We do take it very seriously. As you said, people are very passionate about this issue. Canadians from coast to coast have expressed their support and, for local television like I've never seen. We have an online petition and we're almost forty thousand, seventeen thousand e-mails –

Murphy:Right.

Sparkes: – have been sent to, uh, uh, Minister of Heritage. Um, this action by cable today is unfortunate. I look it as, at it as a, as a desperate, uh, uh, uh, move on their part. It's almost like they're trying to suppress freedom of speech. They, they'd carried on a campaign like this, uh, back in the nineties when they were trying to smear, uh, uh, satellite. Uh, for them to, uh, uh, to come out and take this move, uh, and cry to the, uh, uh, the CRTC, I think is, uh, is, uh, a desperate move on their part.

Murphy:Paul Sparkes, we appreciate your time.

Sparkes: Thank you very much.

Murphy>Welcome back to your home stompin' grounds here.

Sparkes: Yeah, yeah, it's a pleasure, yeah. Thank you.

Murphy:Paul Sparkes is our, uh, Executive Vice-President of Corporate Affairs for CTV.

Murphy: We're going to take a short break. Back to continue with more from here in beautiful Pictou County as this, uh, special edition of *CTV News* and our celebration of local television continues here Friday night.

01:59:14-01:59:30 conclusion

Murphy: We'll see you Monday night at six. And we also hope to see you tomorrow afternoon from noon to four at CTV on Robie Street in Halifax for an open house with barbecue and Bud the Spud's famous fries. And a chance to say hello to you all. Have yourself a good evening and a good weekend and be well.

CKCW-TV (CTV Atlantic, Moncton) – CBSC File 08/09-1756

Four CTV stations go by the name "CTV Atlantic" (CJCH-TV Halifax, CJCB-TV Sydney/Cape Breton, CKCW-TV Moncton & CKLT-TV Saint John). The CBSC asked the BDUs for clarification on which CTV Atlantic station it was referring to. In an e-mail of June 3, the BDU contact person indicated that it was the Moncton station, so that is the station from which the CBSC ordered the relevant DVDs. The following is a transcript and description of the content that aired at the times noted in the BDU letter (but it does not necessarily match precisely the content described by the BDUs).

May 20, 2009

*Live at 5*

17:14:39-17:15:09 Murphy & Rigney promo (described above - not the commercial transcribed by BDUs in complaint letter)

program resumes after commercial break

close-up of sign outside Dairy Queen that reads

Cakes 435 7113  
Support our Local CTV Open House  
Sat 1 to 4

caption reads "Dartmouth"

Frisko: Well, our friends in the community are getting behind CTV's Save Local Television campaign. This, uh, sign in support is outside the Dairy Queen restaurant on Main Street in Dartmouth. You can find out more information about, uh, our effort and sign a petition asking for fee-for-carriage at Save Local TV, er, [SaveLocal.CTV.ca](http://SaveLocal.CTV.ca) [URL appears at bottom of screen]. And we want to thank our friends over at Dairy Queen in Dartmouth for, uh, helping us get that message out there.

*CTV News at Six*

18:20:05-18:20:34 Murphy & Rigney promo (described above)

May 22, 2009 News

00:04:16-00:07:53

anchorwoman: CTV's been taking pictures and telling stories from Saint John for just about forty years and over that time, uh, we've witnessed countless unforgettable images and heard lots of stories of triumph and tragedy. With a look back at some of that, here is CTV's Mike Cameron.

clips of stories over the years: demolishing the General Hospital, Princess Di's visit, the 1985 Canada Games, the ship-building industry, the Bricklin plant in St. John, etc.

anchor: And coming up, tomorrow both *Live at 5* and the six o'clock news will continue their broadcast to save local TV. They'll be coming live from the Museum of Industry in Stellarton, uh, Nova Scotia. And certainly on Saturday, come in here to our open house on Robie Street and check it out.

graphic on screen of water with red & white life preserver and words

a CELEBRATION of  
LOCAL TELEVISION  
join *Live at 5* and *CTV News*

FRIDAY  
STELLARTON, NS  
Museum of Industry, 5-7pm

HELP SAVE  
Local Television

info in middle changes to

SATURDAY  
CTV ATLANTIC OPEN HOUSE  
HALIFAX, 2884 ROBIE ST.  
12-4pm

ASN ('A' Atlantic) – CBSC File 08/09-1777

*Breakfast Television* is a morning talk and public affairs program broadcast on 'A' Atlantic (formerly known as ASN). The BDUs identified promos during the May 21 broadcast. There was also one other, different promo not identified by the BDUs.

07:25:34-07:26:04

Zane Korytko, CEO of YMCA Moncton, sitting in between two YMCA posters. His name appears in bottom right corner, then replaced with website [SaveLocal.ctv.ca](http://SaveLocal.ctv.ca).

Hi, I'm Zane Korytko, CEO of the YMCA of Greater Moncton. And I support local television. Without the support of local television, our capital campaign for a new building would not have been as successful. Local television helps mobilize the community. Local coverage

gives the community an opportunity to understand who we are. Continue to support local television. It is so important.

black screen with words

SaveLocal.CTV.ca  
Before local television is silenced forever

07:26:49-07:27:19 & 08:16:53-08:17:23 promo featuring *BT* hosts

Jayson Baxter [in park]: *BT* is privileged to be a part of your life.

Crystal Garrett [outside beside CTV News truck]: We're proud to bring you the news and issues that are important to you.

Cyril Lunney [inside, standing beside wall with framed drawings and posters]: And to support hundreds of community groups.

Maria Panopolis outside on street: But our future is threatened because cable and satellite companies are broadcasting our station and charging you.

Baxter [on street]: In return, we receive nothing.

Lunney [in *BT* studio]: As they make record profits, we face a financial crisis.

Garrett: To survive, we need your voice.

Panopolis [in park]: Go to [SaveLocal.CTV.ca](http://SaveLocal.CTV.ca) to help.

[words "Save Local Television" appear at bottom of screen]

CJOH-TV (CTV Ottawa), File 08/09-1748

*CTV News at Six*, May 20, 2009, 6:00 pm

18:10:08-18:10:39 promo

For nearly fifty years, CTV Ottawa has kept you informed about events in your home town. We've been the leaders, not only with your local news and programming, but also our commitment to this community. But now, the future of local television, including this station, is at stake. Contact your Member of Parliament to tell them that local TV is important to you. Get the facts at [SaveLocal.CTV.ca](http://SaveLocal.CTV.ca) before local television is silenced forever.

[Images of CJOH broadcasts over the years; white words on black background "The future of local television broadcasting, including this station, is at stake." "Contact your MP and tell them that local TV is important to you." "CTV [savelocal.ctv.ca](http://savelocal.ctv.ca) 613-224-1313."]

18:23:49-18:24:26 bumper

[Graphic of a television set showing the CTV logo in a life preserver in water & URL

savelocal.ctv.ca]

Prescott Mayor Suzanne Dodge: Local news for a small town like Prescott is extremely important because we, we need the passion, we need the, the connectability that people have, uh, with, with a local TV station like CJOH to, to bring our message, uh, for, not only business, but the community at large. Our message needs to get out there and we need the passion that, that local TV brings to a small town and gives to a small town. Because, without that, uh, our, our community is, is, is lost.

[scene of empty studio]

voice-over: Without local news, we all lose.

["savelocal.ctv.ca/ottawa" appears at bottom of screen]

18:27:04-18:31:20 reports about value of local news & virtual rally & another bumper

Anchor Carol-Anne Meehan: We've been telling your stories about your towns and cities for almost fifty years. Now, as you've heard, local television is in crisis. CTV's Norman Fetterley tells us why local news, *your* news really matters.

[scene of studio preparing to go to air]

Fetterley: It's a drama that opens in our home and then plays in yours: local news. [scene of anchors Max Keeping & Carol-Anne Meehan beginning newscast] Story-tellers from the time of Homer have known that events a world away will move us less than events on our street or in our city. [clips of various local news stories] And so your stories have been our stories, both small and big. Remember 1998's ice storm? Thousands of us felt its effects, as we did when the lights went out in the 2003 blackout. Or the bus strike of last winter. [Clip of John Hua looking at computer monitors showing congested roads] And today's trial of Ottawa's mayor. [Clip of reporter Catherine Lathem reporting on trial of Ottawa mayor]. Doctor Michael Pilon is an Ottawa dentist. [Scene of Pilon working on someone's teeth] When he retired from the military, he and his family settled here, attracted by the image of Ottawa reflected on CTV News.

Interview with Pilon: One of the things was CTV evening news, believe it or not as, um, we, we felt we were part of it. Not just living here, but part of a nice community and this is the way the community is and it should, hopefully, continue that way.

Fetterley: Chris Waddell is a veteran reporter who now teaches at Carleton University. He says a jumble of voices will tell us the national and international stories. Local is different.

Interview with Waddell: It's the local stories that have an impact on people because it may change how you get to work one day, it may change what's happening in your community. And it also is, local issues are issues where you can change things too. Where groups of people can get together and actually organize and change something.

Fetterley: And many of your friends and neighbours agree that our strong, local voice must survive.

[on-the-street interviews]

woman #1: I'm new to the city, so it tells me what's going on where and very precise,

very informative.

man #1: Oh, anything to do with Ottawa. You know, the traffic scene, the weather scene in the morning.

man #2: Feel-good stories and the positives about the city.

woman #2: I like to see what's going on in the city. Or I like to hear about what's going on in different neighbourhoods.

man #3: Well, since I'm paying taxes in Ottawa, I like to know what they're doin' with my money.

woman #3: I love the fact that they, uh, spend a lot of time on community events.

[scene of Keeping & Meehan at anchor desk]

Fetterley: We're proud to say that local news makes us part of your family and you of ours. [Scene of director cueing conclusion of newscast]. Norman Fetterley, CTV News.

Meehan: Canada's largest technology association says it supports CTV and local television news. The Canadian Advanced Technology Alliance plans a rally this Friday in a virtual world called Second Life. [screen capture of animated image from Second Life of CATA press release & woman holding CTV sign outside Parliament Buildings] Second Life is used by fifteen million people living virtual lives with electronic avatars like this one. John Reid, head of the tech alliance says it would be a disaster for tech firms to lose access to local news [close-ups of words in press release]. The group also says cable and satellite firms should pay a fee for access to TV content. The virtual rally, this Friday runs from noon until 1 pm. [Close-up of rally information sign in Second Life]

[life preserver graphic – described above]

Bill Gooch, North Grenville Mayor: One of the most important aspects of local television is its benefit for economic development. Uh, CTV comes out here and does a story on our community, it does a story on Merrickville, it does stories on the region. That brings people out to see our community. It brings, uh, it brings tourists who spend money, it creates jobs. It creates an awareness of where our community is relative to the city. It also, for our community, it's, it's, uh, served, uh, a tremendous asset during things like the ice storm in keeping people aware of what's happening and, and how events are unfolding.

[scene of empty studio]

Voice-over: Without local news, we all lose.

18:38:04-18:38:34 Open House promo

[open house date & time appears at bottom of screen]

Keeping [in studio]: On May 23<sup>rd</sup>, CTV Ottawa invites you to a special open house.

Meehan [walking down hallway]: Come on in and meet the people who bring local television into your home.



anchor Leanne Cusack [getting out of CTV van]: Take a behind-the-scenes look.

anchor Michael O'Byrne [in studio]: And find out what it takes to run a local television station.

weatherman JJ Clarke [at door of CTV trailer]: On May 23<sup>rd</sup>, we're opening our doors to you.

voice-over: Local television provides a voice for our community. On May 23<sup>rd</sup>, drop by CTV Ottawa and tell us why local television is important to you. Send a message that local matters.

[black screen reads:

CTV  
Open House  
Saturday, May 23  
10 am – 1 pm  
1500 Merivale Road  
Ottawa

18:55:03-18:55:34 same Open House promo

CKVR-TV ('A' Barrie), File 08/09-1753

'A' News, May 19, 2009, 11:00 pm

11:06:55-11:10:54 report about Justin Trudeau's visit to local school & info about Save Local TV rally

anchor Lance Chilton: The son of former Prime Minister Pierre Elliot Trudeau was at a Midland high school today talking politics with students. And Justin Trudeau was vocal about his frustration with the ever-lower turnout at the polls on election day, especially among younger voters. As Rob Cooper found out, that's a trend that Trudeau says he's working hard to reverse.

[scene of exterior of St. Theresa's Catholic High School, with caption "Midland" at bottom of screen]

Justin Trudeau [speaking to group of students]: One of the things that I get frustrated by is the fact the young people don't get involved in politics enough.

reporter Rob Cooper: Justin Trudeau, the Liberal MP for Papineau, took his message of getting the young vote out to Midland's St. Theresa High School today.

Trudeau: When young people get more involved in politics, politics itself starts to change. The kinds of issues we address and the way we address them shift. Our priorities change from being immediate and short-term to being more tied into a long-term, responsible vision for this country. So the challenges we face are enormous.

Cooper: The son of former Prime Minister Pierre Elliot Trudeau only spoke for about twenty minutes, but clearly caught the students' attention early.

interview with student Ashley Flynn: We shape the future. And we do have so much influence on what is going to happen.

Cooper: Ashley Flynn is a grade twelve student who has her eyes set on a career in politics.

Flynn: I believe that everybody has a voice and everybody needs somebody to listen to that voice. And a lot of times, people just don't get the opportunity to share it.

Cooper: It's no secret that the number of young voters is significantly lower than the national average with only about one in four people between the ages of eighteen and twenty-five getting out to vote in the last federal election.

interview with student Becky MacDonald: I think he should run as prime minister, so.

Cooper: Becky MacDonald is a grade twelve student who took in today's speech. The granddaughter of former Midland Mayor George MacDonald says she's learned a valuable lesson today.

MacDonald: It was really insightful and, um, I really got motivated to get more involved, more than I already am.

female student posing question to Trudeau: Do you believe that governments are paying less attention to environmental issues because of the recession?

Cooper: Trudeau took questions surrounding a wide variety of issues, but voting was clearly his priority and says a new approach should be taken to reach the young voter.

Trudeau: The way to get young people more interested in politics is to start treating them like adults. Not talking down to them. Not expecting them to believe the same kind of guff we've managed to, to, to share with everyone else.

Cooper: As for the possibility of Justin Trudeau running for leader one day, I asked if he would like to follow in his father's footsteps. His response? He already is, simply by being involved and by making a difference. Reporting in Midland, Rob Cooper, 'A' News.

Chilton: And while he was in Midland, Trudeau also voiced his support for local television. CTV-owned stations, including this one, are calling for changes to CRTC rules, saying it's time for cable companies to pay for our signals, something they already do for specialty channels.

interview with Trudeau: Local television, local radio, local media is the voice of people in a given place. And nobody wants to only get their news from Toronto. Nobody only want-- and the, the idea that we have value as citizens is linked to our ability to express ourselves.

[clip of Drew Wright singing & playing guitar while sitting beside television screen displaying 'A' Morning logo]

Chilton: *Canadian Idol* finalist Collingwood's own Drew Wright will be performing at our Save Local Television rally at Centennial Park. That happens this coming Saturday, May 23<sup>rd</sup>. We'll be there live for our six o'clock news broadcast, so drop by and say hello. That's, again, Saturday the 23<sup>rd</sup>. It starts at five thirty, goes 'til seven thirty at Centennial Beach in Barrie. If you want more information, please check our website, ATV.ca.

[caption "Save Local Television ATV.ca" appears at bottom of screen]

CKCO-TV (CTV Southwestern Ontario), File 08/09-1754

*CTV News at Noon*, May 21, 2009, 12:00 pm

interview with CKCO-TV VP & GM Dennis Watson

promo featuring Wendi Campbell, Executive Director, Food Bank of Waterloo Region: M  
name's Wendi Campbell and I'm the Executive Director of the Food Bank of Waterloo Region and local television is essential to the work that we do in our community to provide food to those in need. [split screen clip of male news anchor and female reporter; "SaveLocal.CTV.ca" appears at bottom of screen; close-up of female reporter; scene of people working in food bank warehouse]. If we did not have –

[promo gets cut off by anchor Kyle Christie]

Christie: Perhaps you've seen these ads telling you local television, including the station you're watching right now, are at risk of shutting down across the country. Well how serious is this? To find out, we welcome the vice-president and general manager of this station, Dennis Watson. Dennis, this is a little bit different. [Watson chuckles] Normally you're asking me the questions. But we'll, we'll flip things over a bit. How serious is this?

Watson: Uh, it's a very serious issue. The over-the-air conventional television business basically last year broke even. Uh, that's a drop of a quarter billion dollars in operating profit in two years and we suspect that this year that we're in the industry will lose about two hundred million dollars.

Christie: And let's explain to people exactly what we are looking for. As we've said in these promos, it's not a bailout that we're looking for from the government –

Watson: Yep.

Christie: You're looking for some change in the way this all works.

Watson: The Canadian broadcasting system, uh, over the years has evolved to this point. And the point is that the cable and satellite portion of the industry are taking the programs that we pay the exclusive rights for and distribute them holtus poltus throughout the country. So, for instance, in Southwestern Ontario, that's the geography that we serve, one third of the tuning to CTV programming, the programming that we carry, is on CTV stations from Regina and Halifax and Toronto and Winnipeg. So that means we've lost a third of our inventory. We no longer have enough inventory to, to create enough revenue to pay our bills. And some say that, you know, when the recession's over that this will pass. My response to that is: Are you saying then that the one third of the people who aren't watching us anymore, who are watching *CSI* and *Law & Order* on these other CTV stations are going to turn back to us when the recession's over?

Christie: Right. And I think a good point to make here too is that people may not realize we, as in CTV Southwestern Ontario, we pay for the *Grey's Anatomy*. It's not CTV, the big CTV paying and just distributing it. We pay for that to show it to people in Southwestern Ontario, right?

Watson: Correct. Yeah.

Christie: So if people are watching it in, in Winnipeg, then there's a bit of a loss.

Watson: Yes. Yeah. Tho-, we pay our percentage to the CTV network for the rights to air those shows exclusively in this market. And every time the cable companies or the satellite companies bring in a distant signal, they're destroying our program rights. And that's basically what we've been saying to them. You've put us in a position where we can no longer exist on advertising revenue alone. You've created this problem. You should help us solve it.

Christie: And it costs, I believe, is it ten million dollars a year just to put on the, the local news portion?

Watson: Correct. To operate this station, it's ten million dollars a year. That's for the transmitters and the staff and to do the local news.

Christie: And half of that goes to Dave MacDonald.

Watson: [laughs] Actually it's three quarters.

Christie: Three quarters?

Watson: He wishes.

Christie: Is that what it is? Well let's tell everyone at home what they can do.

Watson: Uh, they can write to their, uh, member of Parliament. They can write to Heritage Minister James Moore. They can write to the prime minister. They can do this all via e-mail. So more importantly, they can have a little fun and they can come out this Saturday to our open house and, uh, we'll be here to show them through the building, show them how we operate and we'll also show them how they can support us at that time.

[graphic appears on screen that reads:

CTV Open House  
864 King St W, Kitchener  
Saturday May 23  
10 am – 2 pm  
swo.ctv.ca  
savelocal.ctv.ca

Christie: And you're seeing that right there. This Saturday, May 23<sup>rd</sup>, 10 am 'til 2 pm. For more information, you can go to either of those websites: swo.ctv.ca. And you can see the banner at the top there that will direct you to SaveLocal.CTV.ca. There's a petition there that you can sign online.

Watson: That's correct. Yep.

Christie: And also all the e-mail addresses that you need and, uh, addresses to mail your letters. And, and e-mail your members of Parliament.

Watson: And remember, if you do mail your letter, you don't have to put a stamp on it

'cause postage to your member of Parliament is free.

Christie: There you go. And now you know. Dennis, thank you very much.

Watson: Thanks, Kyle.

Christie: We're looking forward to Saturday. It'll be great to, to meet with the people who watch us every day.

Watson: We've done this a couple times before and it will be a lot of fun.

Christie: It will be. Thanks, Dennis. Now back over to Nancy.

### CFTO-TV (CTV Toronto), File 08/09-1755

#### *CTV News at Noon, May 20, 2009*

anchor Christine Bentley: [graphic of CTV logo and words "Open House" in upper-left corner] We'd like to tell you now about an open house that we're holding here at CTV Toronto and you and your family are invited. It's going to be a fun day with a serious message. For almost fifty years, CTV Toronto has been supporting our community. We've been there for you, telling the stories that matter the most and we've helped make our community a better place to live. Now, we're asking for your support. Local television stations across Canada face serious issues and our future is in jeopardy. The reality is, we aren't compensated by the cable and satellite companies who take our programming. To learn more about how you can help and to get a behind-the-scenes look at our studios, we invite you to join us for a special CTV open house on Saturday, May 23<sup>rd</sup>. Go to our website at [CTVToronto.ca](http://CTVToronto.ca) to find out more. Or you can call us at 416-384-4700. We hope to see you next Saturday. Many of your favourite CTV personalities will be here, so don't forget your camera.

[CTV News 50 Years logo, old logos & station vehicles, images of CTV reporters covering Toronto stories; info about open house appears in words on screen "CTV Open House, Saturday, May 23<sup>rd</sup>, for more information [ctvtoronto.ca](http://ctvtoronto.ca), Call 416-384-4700".]

#### *CTV News at Six, May 20, 2009*

anchors Christine Bentley & Ken Shaw

Bentley: We'd like to tell you now about an open house that we're holding here at CTV Toronto and you and your family are invited. It's going to be a fun day with a serious message.

Shaw: For almost fifty years, CTV Toronto has been supporting our community. We've been there for you, telling the stories that matter most and we've helped make our community a better place to live. Now, we're asking for your support. Local television stations across Canada are facing serious issues and our future is in real jeopardy. The reality is, we are not compensated by the cable or satellite companies who take our programming. To learn more about how you can help and to get a behind-the-scenes look at the studios, we invite you to join us for a special CTV open house Saturday, May 23<sup>rd</sup>. You can go to our website at [CTVToronto.ca](http://CTVToronto.ca) to find out more. Or give us a call at 416-384-4700. We hope to see you next Saturday. And many of your favourite CTV personalities are going to be here, so don't

forget to bring your camera.

[CTV News 50 Years logo, old logos & station vehicles, images of CTV reporters covering Toronto stories; info about open house appears in words on screen "CTV Open House, Saturday, May 23<sup>rd</sup>, for more information [ctvtoronto.ca](http://ctvtoronto.ca), Call 416-384-4700".]

*CTV News at 11:30 pm, May 20, 2009*

anchors Pauline Chan & Bill Hutchison

Chan: We are holding an open house here at CTV Toronto this Saturday and you and your family are invited.

Hutchison: It'll be a fun day, but with a serious message. For almost fifty years, CTV Toronto has been supporting the community. We've been telling the stories that matter the most and we've helped make our community a better place to live. Now, we're asking for your support. Local television stations across Canada face serious financial issues and their future is in jeopardy. The reality is, we aren't compensated by the cable and satellite companies who take our programming. To learn more about how you can help and to get a behind-the-scenes look at our studios, we invite you to join us for a special CTV open house this Saturday. Go to our website at [CTVToronto.ca](http://CTVToronto.ca) to find out more. Or call 416-384-4700. We hope to see you on Saturday. Many of your favourite CTV personalities will be here, so don't forget to bring your camera.

[CTV News 50 Years logo, old logos & station vehicles, images of CTV reporters covering Toronto stories; info about open house appears in words on screen "CTV Open House, Saturday, May 23<sup>rd</sup>, for more information [ctvtoronto.ca](http://ctvtoronto.ca), Call 416-384-4700".]

### Supporting Materials

CTV also provided additional broadcasts as supporting material to demonstrate that it did give time to the BDU side of the debate.

### CJCH-TV (CTV Atlantic, Halifax)

May 12, 2009, news report

female reporter: CTV's two hours of prime time news and current affairs between five and seven each night brings in [clips of intro to *Live at 5*], on average three hundred thousand viewers. Seventy-one per cent of people watching local news at six are watching Steve Murphy on CTV [graphs appear on screen; scenes of control room & news studio]. The cable companies that air this local programming don't pay a subscriber fee, though they do pay those fees to specialty and pay channels. Conventional broadcasters like CTV want equal treatment. Cable companies are fighting it.

interview with representative from EastLink Cable: It's essentially a tax. It's a tax to support local broadcasting. If the government wants to support local broadcasting by a tax, they should put a tax in there that affects all customers, not just cable customers.

[scene of CTV news trucks on the road]

reporter: But faced with a dramatic drop in advertising revenue, private broadcasters are looking for money. Money they say cable companies can well afford. And it's cable that should pay, not the consumer.

interview with representative from local TV side: It's not a tax. It's a fee for service that we want from them, not from the consumers. We want them to pay for it. And just to put it into perspective, last year, the cable, uh, the cable and satellite industry had ten billion dollars' worth of revenue, two billion dollars worth of profit. We think they could absorb this. We think they should pay for this. And we don't think the consumers should have to pay for it.

[more scenes of news studio in action]

reporter: But consumers might pay in another way. If fee-for-carriage isn't approved by the CRTC, private broadcasters are dropping broad hints they'll be forced to cut local programs.

Local TV rep: We're looking at surviving, not getting rich right now. It is that dire. We're, we're trying to get it so that our business model can continue on with a little more stability. And, like I said, just put us on a level playing field with the rest of the channels that are on the cable and satellite line-ups. That's all we want. Nothing more, nothing less.

[more scenes of news studio]

reporter: And even if you don't subscribe to that scenario, a landscape without local content produced locally would be a distinct disadvantage.

interview with local TV supporter: I think you have to have a local content. That is the huge advantage, I think, for the broadcasters. And, for those cable companies that are producing local content, not all are, uh, but those that are producing a local content, I think, uh, you know, if you, if you look at the cable versus satellite question, um, you know, the local is the big advantage. And, and I think you have to have that local signal.

[clip of Save Local Television promo: It's time to let your voice be heard. Visit [SaveLocal.CTV.ca](http://SaveLocal.CTV.ca) (website URL appears on screen); clips from local news broadcasts]

reporter: In the meantime, you'll be seeing lots more of this as private television stations take their fight for survival public. The CRTC will render its decision in the fall, the result of hearings that are underway right now.

### CJOH-TV (CTV Ottawa)

April 27, 2009 *CTV News at Six*

anchor Max Keeping: Canada's private broadcasters are making their pitch to the CRTC this week for new ways to make money. CTVglobemedia, owner of this station, says without new revenue, it cannot offer quality programming as well as local and national news. CTV's Rosemary Thompson reports.

Thompson: With local TV stations in small markets in peril, ad revenues in steep decline and competition from the Internet, CTVglobemedia CEO Ivan Fecan appeared before the Canadian Radio-Television and Telecommunications Commission asking to rethink the way conventional television is funded.

Fecan [presenting to CRTC]: When the recession ends, TV will never return to the way it was 30 years ago or even when the recession began not so long ago. The structural damage is ongoing and permanent.

Thompson: At the moment, conventional television networks like Global and CTV are funded through a single revenue stream: advertising. But Fecan says that must change, asking the Commission to consider fees from satellite and cable households.

Fecan [interview after CRTC presentation]: What I feel good about is that we had a, a, a good opportunity to exchange views. Um, and, uh, and that's a great start.

Thompson: There were some testy moments at the hearing. The Chairman of the CRTC asked why CTV doesn't spend the same amount on Canadian and American TV programs. CTV says American programs are profitable, Canadian shows are not.

Fecan [presenting to CRTC]: What I'm telling ya, is you're playing chicken with the studios and, um, the consequence may well be the end of, uh, broadcasting as we know it in Canada.

Thompson: Cable and satellite companies are dead set against charging fees to their customers. There are some industry estimates that it might cost between two dollars to ten dollars a month to the average household.



Rogers Vice-Chairman Phil Lind: I'm saying that the conventional, over-the-air may be losing money at the moment, but a lot of people are losing money at the moment. This is a very dire, we're in a very dire economic time. So this is not the time for bailing any, er, everybody who's losing money out.

Thompson: Fee-for-carriage is a fact of life in the United States, but the CRTC has turned down the system twice. This time, with so many local television stations threatened, it's taking a look at the issue one more time. Rosemary Thompson, CTV News, Ottawa.

## May 23, 2009, newscast

anchor Kate Eggins: Good evening. For years our slogan has been "Here for you". And today, you were here for us. About 25 hundred supporters walked through our doors to show how much you value local news and, at a time when local stations are at risk. CTV's Jonathan Rotundo reports.

Rotundo: Since March 1961, you've let us into your homes every day. On this day, we let you into ours.

Christiane Ruel, CTV viewer: CJOH was really my first, uh, link to this community and how I thought it was, uh, vibrant.

Amy Zheng, viewer: I think it's a good opportunity to visit and, uh, to see how they operate, especially to show support.

Rotundo: A tremendous show of support. Twenty-five hundred of you toured the station, hundreds more couldn't get into the parking lot. The line-up stretched around the building. There were stories to tell, memories to share. Rob Barnes was on *Romper Room* four decades ago.

Barnes: And it was just a wonderful experience being part of this community and part of this station, uh, 41 years ago.

Rotundo: With one voice you told us why local television news matters, not just here in Ottawa, but wherever our signal reaches.

man waiting in line: It's something that's ingrained in me. This is part of me.

Ella Swinimer, viewer: You people are like family to us. We don't want to lose you. We wouldn't get to know what's goin' on in our area. We need you. Don't, don't let them take you away.

Fay Reid, viewer: What news would I watch around Ottawa? That's my, that's my information.

Suzanne Dodge, Prescott Mayor: This TV station is the heart and soul of small communities, even though we're like an hour and, and some away.

Rotundo: All three levels of government echoed those thoughts. The acting mayor of Ottawa made a special proclamation.

Michel Bellemare, Ottawa Acting Mayor: May 23<sup>rd</sup>, 2009 as Save Local Television Day in the City of Ottawa.

John Baird, Transport Minister: In many respects, CTV Ottawa and Max Keeping are really one [*sic*] of the glue that binds, uh, the community together. And in a thousand channel universe, it'd be, uh, it'd be a real tragedy to lose the most important channel for us.

Rotundo: CTV has told you local news is in financial trouble. Private broadcasters want the cable companies to pay for the programming we provide.

Ken Stein, Shaw Cable: We have spent billions of dollars building a super highway for broadcasters to deliver their product to Canadians and supported by advertisers. That's the model that we developed in Canada. It's been a hugely successful model. And, uh, that model, uh, our view is that they should be paying us.

Jim Watson, Ont. Municipal Affairs Minister: It's a complicated issue. There are two sides to the story. But at the end of the day, uh, if we were to lose our local voice through local television, that would hurt the community.

Rotundo: You showed us why we can't let that happen, why we need each other.

Roly Duval, ENG Editor: It's nice for them to come in and see what we do behind the scenes. And it's also nice for us to see that the people are really caring about it.

Rotundo: From each and every one of us: [clip of *Regional Contact* co-host Joel Haslam shaking hands with people in line at open house and saying "Great to see you. Thanks so much for coming today."] Jonathan Rotundo, CTV News.

## May 26, 2009 *CTV News at Six*

anchor Carol Anne Meehan: Canada's largest cable television and satellite companies have filed a formal complaint to the CRTC over CTV's "Save Local TV" campaign. Rogers' Vice-Chairman Phil Lind says the campaign violates the *Broadcasting Act* because it's

“unbalanced and violates respected journalistic principles”, quote. CTV says the campaign is in full compliance of federal regulations and the network is overwhelmed by viewer response.

### CKCO-TV (CTV Southwestern Ontario)

April 22, 2009 newscast

anchor Kyle Christie: The future of local television business is up for discussion in Ottawa. This week, broadcasters, cable companies and others are talking to a Parliamentary Committee about industry issues and how to deal with them. Here's CTV's Michael Melling.

CTV CEO Ivan Fecan [presenting to Committee]: We are not asking for bailouts.

Melling: But they are asking for help of a different kind. Television executives are making a case for the local TV business in front of a Commons Heritage Committee looking at the state of the industry and where it could go from here.

Fecan [to Committee]: The erosion of both the audience and the ad pool has been ongoing for years and has finally reached the tipping point.

Melling: Local TV stations say a number of factors have led them to this point. Their revenue is tied to local audiences numbers, but time-shifting, US feeds being aired in Canada and not having all local channels on satellite mean they miss out on viewers. And advertising is their only source of revenue. Unlike specialty channels which also get subscription fees.

Dennis Watson, VP CTV Southwestern Ontario: We're the only segment of the television business who does not get both subscriber revenues and ad revenues. We want to change that.

Phil Lind, Rogers Vice-Chairman [to Committee]: Mr. Chairman, this is little more than self-serving, serving fiction.

Melling: But the cable companies who the fees might come from disagree.

Lind [to Committee]: Until recently, over-the-air television was a very profitable enterprise. Because it is a cyclical industry, it will be profitable again.

Melling: No so say local stations. The crisis has been coming for a long time.

Watson: I think what the recession has done is it's pushed us three to five years into the future. So we got to this point faster. But make no mistake about it. We were getting to this point.

Melling: So are the problems in the local TV business cyclical or structural? That's the question the Committee will have to answer. Their recommendations will go to government and regulators. Michael Melling, CTV News, Kitchener.

#### April 27, 2009 newscast

anchor Janine Grespan: Business news and another industry in trouble: television. At a CRTC hearing, the head of CTV told the federal regulatory that conventional television needs a new funding structure to survive in this country. CTV's Rosemary Thompson has more.

[same Rosemary Thompson report that aired on CJOH-TV, described above]

#### May 15, 2009 newscast

anchor Kyle Christie: The CRTC is making it a little easier for Canada's private broadcasters to operate in this tough economy. The federal regulator will not impose new Canadian programming conditions as part of one-year licence renewals for CTVglobemedia, Canwest Global and, uh, several other stations. That means broadcasters don't need to spend as much on Canadian programming as on foreign content. The CRTC will also hold hearings this Fall on the industry's financial woes and take a close look at carriage fees, which would see cable and satellite companies paying the TV stations to distribute their signals.

#### May 23, 2009 *CTV News at Six*

anchor Michael Melling: Every night, you invite us into your home and today we extended that invitation to you. CTV stations across Canada opened their doors to the public today, hoping to ramp up support for an industry in turmoil. CTV's Meghan Furman was there for all the excitement and she joins us now. Meghan.

Furman: Michael, hundreds, maybe thousands of people showed up here today excited to meet on-air personalities and see behind the scenes. But they also came to hear why their local station is in jeopardy. A line-up long before the doors opened as local residents are eager to get a personal feel for a fascinating industry. CTV is hoping the CRTC will take a cue from this show of public support as stations country-wide hosted day-long open house [*sic*].

viewer: We need it. We need this infor-, we need the news, the local news.

Furman: With ad revenues in steep decline and specialty channels benefitting from subscriber fees, local TV stations are asking the governing body to rethink the way conventional television is funded.

Dennis Watson, VP CTV Southwestern Ontario: Uh, this year in the business we'll operate in the red. There'll be losses. And as we look out to the future, we don't see that changing.

Furman: Stations like CTV, 'A' Channel and Global are asking the Commission to consider funding local programming or charging a fee-for-carriage. Something cable and satellite companies are dead set against. In this powerfully-worded ad, Shaw Cable says broadcasters are holding subscribers hostage, threatening to shut down local stations if they don't pay extra fees. Fees they say they will pass on to their customers.

Phil Lind, Rogers Vice-Chairman: Conventional over-the-air broadcasting is having a rough spot right now, that's true. But, you know, when the economy comes back, C-, CTV will, CTV conventional will come back, CITY conventional will come back.

Furman: On Friday, cable companies filed a complaint to the Commission, stating recent coverage of the issues on CTV stations has been unbalanced, one-sided and a violation of the *Broadcasting Act*.

Watson: In terms of, you know, the journalism side of it, we've been talking about our open houses and what we're, what we're doing and why we're doing that. And I don't think we've broken any rules. Uh, you know, we by and large operate our newsroom with a great deal of integrity and, and I think that we've, we've done the same here.

Furman: Both sides are hoping to garner support from the public by asking people to voice their concerns to local politicians through letters and petitions. Should the CRTC pass a fee-for-carriage, cable companies say subscribers could face up to six dollars extra a month on their bill. Now, broadcasters say it's the cable companies that should take the hit, not the customers. Michael.

CTV also sent copies of broadcasts that had appeared on other CTV-owned stations. Since any balancing material must appear on the same station as the initial content, these additional broadcasts were not relevant to the Atlantic and Ontario Panels' examination of the complaints. A list of those broadcasts is, however, provided here.

#### CFCF-TV (CTV Montreal)

1. *News at Six*, May 25. Anchor Todd van der Heyden intros report by Rob Laurie on how future of local TV is under threat. Interviews with station manager, an economist & Phil Lind (Rogers Communications) who states BDUs' position.. Van der Heyden & journalist Melissa Wheeler tell viewers how to access the online petition.

2. Newscast, May 23. Anchor Paul Karwatsky intros report by Annie Demelt about open house & fee for carriage debate. Mentions station's charity work. Kawatsky provides the SaveLocal.CTV.ca website.

#### CFPL-TV ('A' London)

1. *News at Six*, May 23. Anchor Dan MacLellan intros Jerry DeWan's (?) report about rally for local TV & fee for carriage debate, including clip of interview with Shaw's Ken Stein. Mentions BDUs' complaint about unbalanced coverage.

#### BNN

1. February 13, 2009. Discussion about new licensing proposals from the CRTC. 6-minute interview with Tim Casey (media analyst from BMO) who describes the financial situation of conventional broadcasters.
2. April 3, 2009. 7-minute interview with Peter Bissonnette (President - Shaw Communications) who discusses the cable position on fee for carriage.
3. April 24, 2009. 10-minute interview with Ben Mogil (Analyst - Thomas Weisel Partners) who gives arguments for and against fee for carriage.
4. April 27, 2009. 8-minute interview with Ivan Fecan (CTV President) about CTV's appearance that day at CRTC & its position on fee for carriage.
5. April 27, 2009. 20-minute debate on fee for carriage with Jay Switzer (former CHUM CEO), Lawson Hunter (lawyer at Stikeman Elliot & former VP at BCE) and Andrée Wylie (lawyer at Blakes & former CRTC Vice-Chair).
6. May 1, 2009. 12-minute interview with Charles Dalfen (lawyer at Torys, former CRTC Chair) about changes & problems in broadcasting industry.

#### CTV Network & CTV News Channel

1. *CTV National News*, April 27. Anchor Lloyd Robertson intros Rosemary Thompson's report (slightly longer version of CJOH #2 above).
2. *CTV National News*, April 22. Anchor Lloyd Robertson reports on CTV's and Global's appearances at Parliamentary Heritage Committee; mentions BDUs' opposition to fee for carriage.
3. Newscast, March 25. Anchor Tom Clark reports that broadcasters are losing money. Report by Roger Smith on CBC staff cuts and CRTC Chair's appearance before Heritage Committee.
4. Newscast, (April or May) Anchor Sandie Rinaldo intros report by John Vennavally-Rao on Canwest's financial troubles and broadcasting industry's financial situation in general.
5. March 25. Report about CRTC Chair's appearance at Heritage Committee and financial problems of conventional television.
6. *CTV Question Period* with Craig Oliver (no date). Interview with Ivan Fecan discussing sale of three stations to Shaw Communications for \$1 each.
7. *CTV Question Period* with Craig Oliver Jane Taber (no date). Interviews with Lawrence Martin (*Globe and Mail* columnist) and Bruce Campion-Smith (*Toronto Star* columnist) about the financial troubles of Canadian conventional television.

8. *Power Play* with Tom Clark (no date). Discussion about Heritage Committee and CRTC hearings on conventional television. Interview with James Moore (Federal Heritage Minister).
9. *Power Play* with Tom Clark, April 27. Interview with CTV President Ivan Fecan about fee for carriage.
10. *Power Play* with Tom Clark (no date). Clark outlines both the broadcaster and cable perspectives. Interview with MPs Patrick Brown (CPC) and Charlie Angus (NDP).
11. *Power Play* with Tom Clark, March 9. Pre-recorded interview with Heritage Minister James Moore about problems of conventional television and fee for carriage, followed by interview with MPs Ruby Dhalla (Liberal) and Charlie Angus (NDP).

---

## APPENDIX B

### CBSC Decision 08/09-1707+ & -1748+ CJCH-TV, CKCW-TV, ASN, CJOH-TV, CKCO-TV, CFTO-TV & CKVR-TV re “Save Local TV” campaign

---

#### Complaint File 08/09-1707

##### Initial Complaint

The following complaint dated May 14, 2009 was sent to the CRTC and forwarded to the CBSC in due course:

I am appalled at CTV's efforts to scare the public into supporting carriage fees over cable. To suggest, as their current propaganda campaign suggests, that local tv news operations and stations will be shut down altogether is quite simply a lie. If BCE can't run these stations profitably, then someone else will come in and succeed where they are failing. As far as local news is concerned, journalists with the right skill set and an entrepreneurial streak will come in and provide an even better service online if they actually were allowed to violate their licence in this way. The owners of these stations made millions in previous years -- and now they want consumers to pick up the tab because they aren't smart enough to come up with a solution on their own. The very propaganda campaign they are waging is an abuse of the public airwaves and should be curtailed. I can't express just how much I object to this kind of intimidation. You should tell them to cease and desist immediately or allow people like me equal time to express an opposing viewpoint.

That complainant then contacted the CBSC directly via its webform on May 24:

station: CTV Atlantic

program: *Live at 5, Evening News*

date: May 22, 2009

time: 5:00 pm and 6:00 pm

concern: I wish to make a formal complaint about CTV's violation of the *Broadcasting Act* with regards [to] its use of news programming to lobby for carriage fees. I watched CTV Atlantic's 2-hour news broadcast this past week with a sense of unbelief as so-called journalists participated in a blatant self-serving propaganda campaign. There was not even a semblance of balance or fairness in their coverage of this issue. Carriage fees are not the answer to what ails the local television news business. Better coverage in the public interest is what will gain and sustain an audience and advertisers, not pennies from heaven. If CTV Atlantic is so concerned that it blackmails the public into believing it will get out of the local news business, then it should have its licence revoked and allow others to bid for the privilege of serving the public in a professional manner. I want you to tell me what you are going to do



to stop CTV's current campaign of intimidation and disregard for the consumer. I look forward to your reply.

P.S. I spent more than 25 years as a broadcast journalist in Canada and overseas and I have never seen anything close to this raw disdain for the public interest in the interests of corporate profits.

## Broadcaster Response

CTV Atlantic responded to the complainant on June 12:

We have received your complaint about the balance and fairness of our news coverage as it relates to the "fee for carriage" issue for local private broadcasters and CTV's "Help Save Local Television" campaign.

The first voice in our first story about this issue, broadcast on May 12<sup>th</sup>, came from Dan McKeen, Co-CEO of Eastlink Cable. He called "fee for carriage" a tax to support local broadcasting that penalizes cable customers:

*"It is essentially a tax – a tax to support local broadcasting. If the government wants to support local broadcasting with a tax, then they should put in a tax that affects all customers, not just cable customers."*

CTV Atlantic also broadcast, on May 29<sup>th</sup>, a 6-minute interview with Ken Englehart, Chief of Regulatory Affairs for Rogers on this issue.

Mr. Englehart argued that cable companies should not have to pay for free signals they are legally forced to carry. He offered the opinion that the trouble facing local television is caused by the recession and bad business decisions:

*"CTV and Global have made some bad business decisions. They've gone on sort of a berserk spending spree in Hollywood and they've spent too much money for programmes. It is not right to make customers pay for their business decisions."*

We have also reported that the cable industry has accused CTV of unbalanced and one-sided coverage of this issue.

We must strongly disagree with your suggestion that CTV Atlantic has participated in a "blatant self-serving propaganda campaign." The CBSC has recognized in past decisions that it does not assess the issue of balance only within the confines of a single program or single news report.

We believe the “fee-for-carriage” issue affects all private stations including CTV, ‘A’, Global, Rogers (as the owner of private stations) and others. Private broadcasters are facing many challenges, as witnessed by layoffs, potential station closures, stations selling for \$1-dollar and entire networks up for sale. However, in our news coverage, as stated previously, contrary positions were provided.

We understand that this may be perceived as a difficult issue for local television reporters to cover. However, we believe that CTV Atlantic has been fair and balanced in its coverage of the “fee for carriage issue”, in accordance with the *Broadcasting Act* and all industry codes and guidelines. CTV is a member in good standing of the CBSC and adheres to its guidelines.

Thank you for watching and taking the time to write with your concerns.

### Additional Correspondence

The complainant expressed his dissatisfaction with CTV’s response in an e-mail of August 8:

Further to my complaint regarding CTV News Atlantic regarding their local news broadcast of May 12<sup>th</sup> [*sic*, May 22], I have received a response from the broadcaster which I find to be unsatisfactory. I requested a copy of the broadcast in question in order to further my case but this was denied by [CTV Atlantic’s Director of News and Public Affairs] who told me “it would be unwise to voluntarily provide a dub of that broadcast if it is going to be used (to) advance your complaint to the CBSC.” This clearly suggests that they are aware that the content of this broadcast may be viewed by the CBSC in a negative light. My question to you is, can you intervene to obtain a copy of this broadcast which I can view in an effort to support my complaint with detailed information? I look forward to hearing from you.

The CBSC explained to him that it would be ordering copies of the program for its own review, but it is unable to provide complainants with copies.

### **Complaint Files 08/09-1748, -1753, 1754, -1755, -1756 & -1777**

### Initial Correspondence

The following complaint dated May 22 and signed by a representative from each of Rogers Communications Inc., Cogeco Cable Inc., Canadian Cable Systems Alliance Inc., Bell Canada, Eastlink and Telus Communications Company was sent to the CRTC:

Dear Mr. Chairman,

**Re: Complaint against CTV television network and its member stations**

As the Commission is aware, all of the stations of the CTV television network across Canada are currently conducting an aggressive public advocacy campaign under the slogan of SAVE LOCAL TV.

That campaign is designed to influence public opinion and to garner public support for CTV's position on the contentious broadcasting policy issue which is often described as "fee for carriage".

Although we, the undersigned, do not agree with the position of the CTV network and its member stations on this issue, we recognize their fundamental right to express freely their own opinions on such matters of public concern.

However, as both the *Broadcasting Act* and the Canadian Association of Broadcasters' (CAB) own *Code of Ethics* make clear, some reasonable limits do exist to ensure that those licensed to use the public airwaves do not abuse their position of public trust with respect to the dissemination of news programming.

Parliament enshrined in Section 3 of the *Broadcasting Act* the requirement that all broadcasters should "provide reasonable, balanced opportunity for the expression of differing views on matters of public concern".

The *CAB Code of Ethics*, at Clause 5 which deals with news programming, emphasizes that news "... shall be represented with accuracy and without bias" and goes on to stipulate that broadcasters "... shall ensure that news broadcasts are not editorial".

Clause 5 then goes on to specify that,

(2) News shall not be selected for the purpose of furthering or hindering either side of any controversial public issue, nor shall it be formulated on the basis of the beliefs, opinions or desires of management, the editor or others engaged in its preparation or delivery. The fundamental purpose of news dissemination in a democracy is to enable people to know what is happening, and to understand events so that they may form their own conclusions.

Compliance with the CAB's *Code of Ethics* is, of course, one of the conditions of licence of each of the stations of the CTV television network.

Under the *Broadcasting Act*, a licensee's responsibility to provide a balanced opportunity for the expression of opposing views on matters of public concern arises whenever the licensee presents one particular viewpoint in its programming. CTV is not meeting this obligation.

The rationale for these reasonable limitations on a broadcaster's freedom of expression in its news programming is self-evident. As the Commission itself has noted on many occasions,

radio frequencies are both a public property and a scarce resource, and persons licensed by the Commission to use these public frequencies are invested by the trust of all Canadians.

The CTV television network and its member stations across Canada have been, and continue to be, in breach of that public trust in that they have repeatedly incorporated into their local news broadcasts one-sided, unbalanced programming material as a component of the SAVE LOCAL TV public advocacy campaign. We are attaching transcripts of several recent newscasts of broadcast stations of the CTV network which confirm our contention (see Appendix A) and can provide the Commission with further electronic evidence should this be considered necessary.

Simply put, it is wrong for stations of a national television network to abuse the public trust in their provision of local newscasts.

We are writing to request the Commission to take urgent action to ensure that these repeated violations of the *Broadcasting Act* and the *CAB Code of Ethics* are terminated immediately.

This matter is too urgent and too important to await a lengthy investigation by the Canadian Broadcast Standards Council.

We are, therefore, respectfully asking the Commission to exercise its plenary discretion and authority in matters of this kind and to take immediate corrective action.

## APPENDIX A

### Transcripts

#### 1) 'A' Ottawa

##### (a) One Minute Clip<sup>1</sup>

*Sandra Blaikie ('A' Morning Anchor):* Every day we have the privilege of serving you, our viewer. And we know it is important to you that we cover the local news stories that define our city.

*Kurt Stoodley ('A' Morning Host):* We've also been so proud to support and bring you coverage of events like the Help Santa Toy Parade and the Ottawa Regional Cancer Foundation Telethon.

*Angie Poirier ('A' Morning Host):* What happens in your community impacts you, your families, your work and your lives.

*Lianne Laing ('A' Morning Host):* But our ability to continue to serve you is being threatened and we need your voice.

*Tony Grace ('A' Ottawa Reporter):* Cable and satellite companies have been allowed to broadcast our station and charge you for delivering it. We receive nothing in return from them. We think this is wrong.

*Jennifer Hall ('A' Ottawa Reporter):* Because while cable and satellite companies record record profits, our station faces ever-increasing financial pressures.

*Annette Goerner ('A' Ottawa Reporter):* So much so that we are now at a crisis point and the very survival of this television station is in doubt.

*Laura Lowe ('A' Ottawa Reporter):* Tell your member of Parliament that you love local television and that it is important to you.

*Jennifer Madigan ('A' Ottawa Reporter):* It is time to let your voice be heard so local television isn't silenced forever.

*Bill Welychka ('A' Morning Weather):* Visit [atv.ca](http://atv.ca) for a complete list of MPs that need to hear from you. Send a message that you love local television. Thank you.

**2) CTV Ottawa**

**(a) May 20, 2009: CTV News at Noon (12:07 pm) – Virtual Story re: Save Local TV<sup>2</sup>**

Canada's largest technology association says it supports CTV and the local TV news. The Canadian Advanced Technology Alliance plans a rally this Friday in the virtual world called Second Life.

Second Life is used by 15 million people living virtual lives with electronic avatars like this one.

(Article on screen with headline reading -- CATA Supports Local Television; calls for "Virtual Protest"!)

John Reid, head of the technology group says that it would be a disaster for tech firms to lose access to local TV news. The group also says cable and satellite firms should pay a fee for access to TV content.

(Article highlights quote that reads “This is a disaster for local high tech companies”)

The virtual rally will be this Friday runs from noon to 1:00 pm.

(Graphic on screen shows rally and time)

On Saturday, in the real world, you can come to our open house here at CTV Ottawa on Merivale Rd.

**(b) May 20, 2009: CTV News at 6PM (6:27 pm) – Save Local TV Story<sup>3</sup>**

We’ve been telling your stories about your towns and cities for almost 50 years. Now, as you’ve heard, local television is in crisis.

CTV’s Norman Federly [*sic*, Fetterley] tells us why local news, your news, really matters.

It is a drama that opens in our home and plays in yours, local news. Story tellers from the time of Homer have known that events from worlds away will move us less than events on our street or in our city and so your stories have been our stories, both small and big.

Remember 1998’s ice storm? Thousands of us felt its effects. As we did when the lights went out with the 2003 blackout. Or the bus strike of last winter. And today’s trial of Ottawa’s Mayor.

Dr. Michael Pilon is an Ottawa dentist. When he retired from the military, he and his family settled here attracted by the image of Ottawa reflected on CTV news.

Chris Waddell is a veteran reporter who now teaches at Carleton University. He says a jumble of voices will tell us the national and international stories, local is different.

And many of your friends and neighbours agree that our strong and local voice must survive. We’re proud to say that local news makes us part of your family and you of ours.

*Also aired Virtual Story re: Save Local TV – see (a).*

**3) CTV Northern Ontario**

Peter DalBianco, Bianco's Audiotronic

Bob Gallagher (Blind River)

Earl Freedom (Chapleau)

John Rodriguez (Sudbury)

Tom Laughren (Timmins)

Alan Spacek (Kapusksasing)

Rick Hamilton (Elliot Lake)

All of the interviews end with: "If you care about a voice for Northern Ontario, go to [savelocal.CTV.ca](http://savelocal.CTV.ca)" or "Now local TV needs your support. Go to [Savelocal.CTV.ca](http://Savelocal.CTV.ca)"<sup>4</sup>

**4) 'A' Barrie**

**(a) May 19, 2009: 'A' News at 11 pm (@11:15 pm) – Justin Trudeau Story<sup>5</sup>**

[First half of story deals with Justin Trudeau's visit to a school in Midland.]

*Lance Chilton (newscaster):* In Midland, Trudeau also voiced his support for local television. CTV-owned stations, including this one, are calling for changes to CRTC rules saying it is time that cable companies pay for our signals, something they already do for specialty channels.

*Justin Trudeau:* Local TV, local radio, local media is the voice of people in a given place. Nobody wants to only get their news from Toronto. The idea that we have value as citizens is linked to our ability to express ourselves.

*Lance Chilton (newscaster):* *Canadian Idol* finalist, Collingwood's own Drew Wright, will be performing at our Save Local TV rally at Centennial Park. That happens this coming Saturday, May 23. We'll be there live for our 6 pm newscast. So drop by and say hello. That's again on Saturday May 23. It starts at 5:30 and goes to 7:30 at Centennial Beach. For more info check our website at [ATV.ca](http://ATV.ca).

**(b)** *Susan Lakehock* [*sic*, Laycock]: My name is Susan Lakehock [*sic*] and I support local television.

*(voice over)*: Susan Lackhock [*sic*] learned local television stations, including 'A' in Barrie are at risk of being shut down. She was immediately concerned for local charities. She's with the United Way.

*Susan Lackhock* [*sic*]: The events that they so desperately depend on for operational dollars would not happen without the awareness that's provided.

*(voice over)*: A donated \$1 million dollars in local television spots for local charities last year. That's why Lackhock [*sic*] decided to get involved with a campaign 'A' television is launching to encourage people in our community to support local TV.

*Peggy Habdoman* [*sic*, Hebden]: Without local television, who's going to tell the stories?

*(voice over)*: Peggy Habdoman [*sic*] is 'A' station's manager. She appeared before the CRTC earlier this month. Stations like 'A' are asking the CRTC to force cable and satellite companies to pay to carry local channels. Right now only specialty channels get the so-called "fee for carriage".

*Peggy*: We don't get a cent of that revenue and that's kind of what we need to have to survive.

*(voice over)*: Barrie's MP Patrick Brown says the effect on the average cable bill will be minimal.

*Patrick Brown*: The companies have already said that there'd be a cap of \$3 max. No Canadian is going to pay more than \$3 increase in their cable bill to protect local television. In areas where there's not many signals, it'd be 50 cents. Are you telling me Canadians wouldn't pay 50 cents? Of course they would. Canadians love their culture.

*(voice over)*: It's that issue of local culture that got Robin Monroe involved. He runs the Barrie Jazz and Blues festival.

*Robin Monroe*: People rely on television for their up-to-date information, for what's going on in our community and in our region. We would suffer tremendously if we lost our local television show. People want to know, there's a need to know.



*(News Anchor):* If you think our community deserves its own voice, and its own local television station, there is something you can do to help. There's going to be a rally, right here in Centennial Park on Saturday, May 23<sup>rd</sup>. There's going to be a BBQ and an opportunity for you to sign a postcard showing your support for local television. Reporting in Barrie for 'A' news, I'm Bridget Brown.<sup>6</sup>

5) **CTV Southwestern Ontario**

(a) **May 21, 2009: News at Noon (12:14 pm)<sup>7</sup>**

*Kyle Christie, Noon News Co-Anchor (interrupts promo airing and speaks under video of CTV reporters in the community with graphics of web site and open house details):* Perhaps you have seen these ads telling you local television, including the station you are watching right now, are at risk of shutting down right across the country. Well, how serious is this? To find out we welcome the Vice-President and General Manager of this station, Dennis Watson. Dennis, this is a little bit different (nervous laugh from Mr. Watson). Normally you are asking me the questions but we will flip things over a bit. How serious is this?

*Dennis Watson, VP & GM of CTV, Southwestern Ontario:* It's a very serious issue. The over-the-air conventional television business basically last year broke even, that's a drop of a quarter billion dollars in operating profit in two years and we suspect that this year, that we are in, the industry will lose two hundred million dollars.

*KC:* Let's explain to people exactly what we are looking for as we have said in these promos. It's not a bailout that we're looking for from the government, it's some change in the way this all works.

*DW:* The Canadian broadcasting system over the years has evolved to this point. The point is that the cable and satellite portion of the industry are taking the programs that we pay the exclusive rights for, and distribute them holtas poltas throughout the country. For instance, in Southwestern Ontario, that's the geography that we serve, one third of the tuning to CTV programming, the programming that we carry, is on CTV stations like Regina, Halifax, Toronto and Winnipeg. That means that we've lost a third of our inventory. We no longer have enough inventory to create enough revenue to pay our bills. Some say that when the recession is over, that this will pass. But my response to that is "are you saying that the 1/3 of the people who aren't watching us anymore, who are watching *CSI* and *Law & Order* on these other CTV stations, are they going to turn back to us when the recession is over?"

*KC:* Right. And I think a good point to make it that we, as in CTV Southwestern Ontario, we pay for the *Grey's Anatomy*. It's not CTV, the big CTV, paying and just distributing it. We pay for that, to show it to people in Southwestern Ontario. If they are watching it in Winnipeg, then, there's a bit of a loss.

DW: Yes, yes. We pay our percentage to the CTV Network for the rights to air those shows exclusively in those markets. Every time the cable companies or satellite companies bring in a distant signal, they are destroying our program rights. That's what we've been saying. You've put us in a position where we can no longer exist on advertising revenue alone. You've created this problem. You should help us solve it.

KC: And it costs, I believe, about \$10 million a year just to put on the local news production?

DW: To operate this station, at \$10 million a year, that's for all the transmitters, the staff to do the local news.

KC: And half of that goes to Dave MacDonald.

DW: Ha, ha, ha, ha, ha, ha, ha, ... it's actually three quarters ... Or so he wishes (both laughing)

KC: Is that what it is? ... Let's tell everyone at home what they can do.

DW: They can write to their member of Parliament, they can write to Heritage Minister James Moore, they can write to the Prime Minister, they can do this all via emails. Or, more importantly, they can have a little fun and they can come out this Saturday to our Open House. We'll be here to show them through the building, show them how we operate and we'll show them how they can support us at that time.

*[Page showing details: CTV Open House – same as last bulletin board page above]*

KC: And you're seeing that right now. This Saturday May 23 10 am to 2 pm. For more information you can go to either of those websites [swo.ctv.ca](http://swo.ctv.ca) and you can see the banner at the top that will direct you to [savelocal.ctv.ca](http://savelocal.ctv.ca). There's a petition there that you can sign online. And also all of the email addresses and addresses to mail your letters and email your members of Parliament.

DW: And do remember that if you do mail your letter, you don't need to put a stamp on it because postage to your member of Parliament is free.

KC: There you go and now you know. Dennis, thank you very much. We're looking forward to Saturday. It'll be great to meet with the people who watch us every day.

DW: We've done this a couple of times before, it'll be a lot of fun.

KC: Thanks, Dennis – now back over to Nancy.

6) **CTV Toronto**

(a) **May 20, 2009: News at Noon**

*Christine Bentley, Anchor:* We'd like to tell you now about an open house that we're holding here at CTV Toronto and you and your family are invited. It's going to be a fun day with a serious message ...

*[50 years graphic, then collage of visuals of news stories from the past on screen]*

For almost 50 years, CTV Toronto has been supporting our community. We've been there for you, telling the stories that matter the most and we've helped make our community a better place to live. Now, we're asking for your support. Local television stations across Canada face serious issues and our future is in jeopardy. The reality is, we aren't compensated by the cable and satellite companies who take our programming. To learn more about how you can help and get a behind-the-scenes look at our studios, we invite you to join us for a special CTV open house ... *(Open house graphic on screen) ...*

on Saturday May 23<sup>rd</sup>. Go to our website at [CTVToronto.ca](http://CTVToronto.ca) to find out more or you can call us at 416-384-4700. We hope to see you next Saturday; many of your favourite TV personalities will be here. So, don't forget your camera.

*(Back to Christine Bentley, Anchor on Camera) ...*

On yesterday's web poll, we asked, do you support local television?

*(web poll graphic on screen) ...*

We knew it. The support is out there. 82% of people who took part in our survey said yes, they do support their local television stations. Keep voting on today's question and we'll have the results at the end of the show.<sup>8</sup>

(b) **May 20, 2009: News at 6 pm**

*Christine Bentley & Ken Shaw, Anchors*

*CB:* We'd like to tell you now about an open house that we're holding here at CTV Toronto and you and your family are invited. It's going to be a fun day with a serious message ...

*(50 years graphic, then collage of visuals of news stories from the past on screen) ...*

*KS:* For almost 50 years, CTV Toronto has been supporting our community. We've been there for you, telling the stories that matter the most and we've helped make our community a better place to live. Now, we're asking for your support. Local television stations across Canada are facing serious issues and our future is in real jeopardy. The reality is, we are not compensated by the cable or satellite companies who take our programming. To learn more about how you can help and to get a behind-the-scenes look at our studios, we invite you to join us for a special CTV Open house ...

*(Open house graphic on screen) ...*

on Saturday May 23<sup>rd</sup>. You can go to our website at [CTVToronto.ca](http://CTVToronto.ca) to find out more or give us a call at 416-384-4700. We hope to see you next Saturday; many of your favourite TV personalities are going to be there. So, don't forget to bring your camera.

**(c) May 20, 2009: News at 11:30 pm**

*Pauline Chan & Bill Hutchison, Anchors*

*PC:* We are holding an open house here at CTV Toronto this Saturday and you and your family are invited.

*BH:* It'll be a fun day but with a serious message ...

*(50 years graphic, then collage of visuals of news stories from the past on screen) ...*

For almost 50 years, CTV Toronto has been supporting the community. We've been telling the stories that matter the most and we've helped make our community a better place to live. Now, we're asking for your support. Local television stations across Canada face serious financial issues and their future is in jeopardy. The reality is, we aren't compensated by the cable and satellite companies who take our programming. To learn more about how you can help and get a behind-the-scenes look at our studios, we invite you to join us for a special CTV open house this Saturday ...

*(Open house graphic on screen) ...*

on Saturday May 23<sup>rd</sup>. Go to our website at CTVToronto.ca to find out more or call 416-384-4700. We hope to see you next Saturday; many of your favourite TV personalities will be here. So, don't forget your camera.

7) **CTV Atlantic**

(a) **May 20, 2009: Commercial on at 5:14 pm during *Live at 5* and 6:18 pm during *CTV News***<sup>9</sup>

*(Voice over):* You might be surprised to know that cable and satellite companies take local TV signals, charge you and pay broadcasters like CTV Atlantic nothing in return. This inequity threatens the survival of local television. Write to the Minister of Heritage or your local MP and let them know you value local television. Visit SaveLocal.CTV.ca and let your voice be heard before local television is silenced forever.

*(Written on screen):* [Cable and satellite take local TV signals, charge you ... and pay broadcasters nothing in return. This inequity threatens the survival of local television. (CTV logo) SaveLocal.CTV.ca. Write to: The Honourable James Moore, Minister of Heritage or contact your Member of Parliament. (CTV logo) SaveLocal.CTV.ca Let your voice be heard before local television is silenced forever.]

(b) **May 20, 2009: Story on at 5:14 pm on *Live at 5* and 12:09 am on *CTV News***

*[visual of sign at Dairy Queen saying "Support our Local CTV Open House Sat. 1 to 4"]*

*Bruce Frisko, Anchor:* Well, our friends in the community are getting behind CTV's Save the Local Television Campaign. This sign of support sits outside the Dairy Queen restaurant on Main Street in Dartmouth. You can find out more information about our effort and sign a petition asking for fee for carriage at SaveLocal.CTV.ca (website shown on screen). We want to thank our friends over at Dairy Queen in Dartmouth for helping us get that message out there.

8) **A Atlantic**

(a) **May 21, 2009: Commercial done by *Breakfast Television* personalities shown at 7:24 am and 8:14 am during *Breakfast Television***<sup>10</sup>

*Jayson Baxter:* BT is privileged to be part of your life.

*Crystal Garrett:* We're proud to bring you the news and issues that are important to you.

*Cyril Lunney:* And to support hundreds of community groups.

*Maria Panopalis:* But our future is threatened because cable and satellite companies are broadcasting our station and charging you.

*Jayson Baxter:* In return, we receive nothing.

*Cyril Lunney:* As they make record profits, we face a financial crisis.

*Crystal Garrett:* To survive, we need your voice.

*Maria Panopalis:* Go to SaveLocal.CTV.ca to help.

*(website shown on screen).*

<sup>1</sup> <http://watch.ctv.ca/news/save-local/a-ottawa/#clip171607>

<sup>2</sup> <http://watch.ctv.ca/news/save-local/ctv-ottawa/#clip174417>

<sup>3</sup> <http://watch.ctv.ca/news/save-local/ctv-ottawa/#clip174414>

<sup>4</sup> <http://watch.ctv.ca/news/save-local/ctv-northern-ontario/#clip174248>

<sup>5</sup> Rogers has a video copy of the news story, which can be submitted upon request.

<sup>6</sup> <http://watch.ctv.ca/news/save-local/a-barrie/#clip171180>

<sup>7</sup> Also see: <http://watch.ctv.ca/news/save-local/ctv-southwestern-ontario/#clip173029> and <http://watch.ctv.ca/news/save-local/ctv-southwestern-ontario/#clip172725>

<sup>8</sup> Also see: <http://watch.ctv.ca/news/save-local/ctv-toronto/#clip173572>

<sup>9</sup> <http://watch.ctv.ca/news/save-local/a-atlantic/#clip173548>

<sup>10</sup> <http://watch.ctv.ca/news/save-local/a-atlantic/#clip173494>

The CRTC responded to the BDUs with the following:

**Re: Complaint against CTV television network and its member stations**

This is in response to your letter of 22 May 2009 claiming that CTV is not complying with the provisions of the *Broadcasting Act* and the *CAB Code of Ethics*.

You request that the Commission take immediate action, and submit that this matter is too urgent to await an investigation by the Canadian Broadcast Standards Council (CBSC). The letter refers to Section 3(1)(j) in the *Broadcasting Act* regarding the provision of differing views on matters of public concern, and also to Section 5 of the *CAB Code of Ethics*.

As you know, the *CAB Code of Ethics* is administered by the CBSC. The Code also includes in clause 7 the concept of "presenting all sides of a public issue". The Commission considers that the issues raised in your letter should be addressed by the CBSC in light of its applicable Code.

Furthermore, the Commission has consulted with the CBSC and has been assured that this matter will receive its expeditious consideration, with a decision expected by September. Therefore, in the interests of efficiency and promptness, and consistent with its usual practice, the Commission is referring this matter to the CBSC for deliberation.

Should you wish to contact the CBSC directly, you may do so by emailing [info@cbsc.ca](mailto:info@cbsc.ca) or by writing P.O. Box 3265, Station D, Ottawa, Ontario, K1P 6H8.

## Broadcaster Response

CTV responded to the BDUs' complaint on July 3:

Dear Sirs:

CTVglobemedia Inc. ("CTVgm"), on behalf of its over-the-air television stations CJOH-TV Ottawa, CKVR-TV Barrie, CKCO-TV Kitchener, CFTO-TV Toronto, CKCW-TV Moncton, CJCH-TV Halifax and the Atlantic Satellite Network ("A Atlantic"), is pleased to respond to the above-referenced complaint. This complaint was originally filed with Canadian Radio-television and Telecommunications Commission (the "Commission"), which referred the matter to the Canadian Broadcast Standards Council ("CBSC"), which, in turn, sent it to us to respond.

### Background

In early May, CTVgm launched a promotional campaign designed to raise awareness of the issues facing Canada's local television stations.

Initially, the campaign took the form of a series of promotional spots that aired across CTVgm's local over-the-air television stations and specialty services. These spots included statements from on-air personalities from CTVgm's channels about the crisis facing local television stations or testimonials from viewers, politicians or prominent citizens about the importance of local television. These spots were scheduled to run throughout the day in all

types of programming. In addition, the spots directed viewers to a website where they could obtain additional information, sign a petition in support of their local television station or send a letter to the Minister of Canadian Heritage encouraging the Government to move quickly to help local television stations.

After merely a few days of airing the promotional spots, tens of thousands of Canadians had already voiced their support for local television by either signing our petition or sending a letter to the Government. As a result, our stations and other licensees (such as CBC Television, CBC Radio and TV Ontario and even Rogers Broadcasting Limited's radio stations) began to devote coverage to the issue as it was quickly becoming a major national news story.

As the campaign developed momentum, numerous community groups and charitable organizations rallied behind their local television stations. Politicians across the country at all levels also became involved, fielding calls from concerned citizens and responding to thousands of letters and e-mails. For example:

- In Ottawa, City Councillors proclaimed May 23rd, 2009 "Save Local Television Day";
- In Barrie, the issue came to the forefront in early March given necessary cuts to local programming in the area. As a result, local charities and businesses became very involved in the campaign and the Mayor of Barrie declared May 23rd, 2009 "Save Local Television Day in Barrie"; and
- On May 19th, 2009, the City of Kitchener passed a motion supporting local television. In addition, numerous communities in Southwestern Ontario passed similar motions and organized rallies in support of the local television station.

The community and political involvement in markets such as Montreal, Toronto, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Edmonton, Calgary, Vancouver and Victoria was equally high.

The campaign culminated with a series of open houses at CTVgm's local television stations across the country, where approximately 30,000 people turned out to show their support, meet their favourite television personalities and get a station tour. Numerous politicians at the local, provincial and federal level attended these open houses.

The campaign officially ended on June 1st, 2009 when our petition (which was signed by 50,000 Canadians) was sent to the Minister of Canadian Heritage.

### **The Complaint**

In your complaint you have argued that:



- The “Save Local TV” campaign breached the Clause 5 of the *CAB Code of Ethics* (the “Code”);
- That a breach of the *Code* is contrary to the “CTV television network’s” Conditions of Licence;
- That the programming was unbalanced; and
- That our stations are in breach of Section 3 of the *Broadcasting Act* (the “Act”), which requires that all broadcasters “provide a reasonable, balanced opportunity for the expression of differing views on matters of public concern”.

In the Appendix to your complaint, you have included a description of certain programming that ran on eight of our stations. The CBSC has excluded Items 1 (CHRO-TV Ottawa) and 3 (CTV Northern Ontario) as you did not provide sufficient detail. Our response to your concerns with the other programming in question is outlined in detail below.

### **CTVglobemedia’s Stations Were in Full Compliance with Clause 5 of the Code**

Clause 5 of the *Code* states that:

*“It shall be the responsibility of broadcasters to ensure that news shall be represented with accuracy and without bias. Broadcasters shall satisfy themselves that the arrangements made for obtaining news ensure this result. They shall also ensure that news broadcasts are not editorial.*

*News shall not be selected for the purpose of furthering or hindering either side of any controversial public issue, nor shall it be formulated on the basis of the beliefs, opinions or desires of management, the editor or others engaged in its preparation or delivery. The fundamental purpose of news dissemination in a democracy is to enable people to know what is happening, and to understand events so that they may form their own conclusions.*

*Nothing in the foregoing shall be understood as preventing broadcasters from analyzing and elucidating news so long as such analysis or comment is clearly labeled as such and kept distinct from regular news presentations. Broadcasters are also entitled to provide editorial opinion, which shall be clearly labeled as such and kept entirely distinct from regular broadcasts of news or analysis.*

*Broadcasters shall refer to the Code of Ethics of the Radio and Television News Directors of Canada (“RTNDA”) for more detailed provisions regarding broadcast journalism in general and to the CAB Violence Code for*

*guidance with respect to the depiction of violence, graphic reporting of delicate subject matter or the use of explicit language in news and public affairs programming on television.”*

As noted above, you have stated that “[c]ompliance with the CAB’s *Code of Ethics* is, of course, one of the conditions of licence of each of the stations of the CTV television network.” We should note at the outset that none of CTVgm’s stations have a Condition of Licence requiring adherence to the *Code*. The *Code* is administered by the CBSC and compliance with it is a condition of CBSC membership.

The programming segments you have highlighted fall into two categories – promotional spots for the “Save Local TV” campaign and news stories about the campaign that formed part of the news programming on the particular station in question.

With respect to the former (Items 7a and 8 in the Appendix), these are not covered by Clause 5 as they are clearly not news programming, nor does any other section of the *Code* prohibit their broadcast. Ironically, the Canadian cable and satellite industry ran a similar campaign in partnership with broadcasters a few years ago to influence Government to introduce stronger legislation relating to signal theft.

In terms of the news stories that aired, in our view, these were entirely consistent with the *Code*. In your complaint, you have specifically referenced the second paragraph of Clause 5. As highlighted above, the second part of this paragraph states that:

*“The fundamental purpose of news dissemination in a democracy is to enable people to know what is happening, and to understand events so that they may form their own conclusions.”*

[Emphasis added]

This is exactly what our news stories did in fact do.

The following is a summary of the news stories that are the subject of this complaint:

- On CKVR-TV, newscaster Lance Chilton interviewed MP Justin Trudeau when he visited a school in Midland, Ontario. One of the many questions Mr. Chilton asked Mr. Trudeau as part of the interview related to his views on the importance of local television. Mr. Chilton also informed viewers about the upcoming rally the station was hosting in support of local television (May 19th, 2009 at 11:15 PM);
- Also on CKVR-TV, reporter Bridget Brown did a feature piece on the upcoming rally, including interviews with representatives of local community groups, Barrie area MP Patrick Brown and CKVR-TV General Manager Peggy Hebden. The interviewees were asked to comment on the importance of local television (time not provided);

- CJOH-TV ran a story about the Canadian Advanced Technology Alliance holding a virtual rally in support of local television (May 20<sup>th</sup>, 2009 at 12:07 PM);
- CJOH-TV also ran a piece that included comments by certain Ottawa residents who believe that a local television voice, and specifically local news, is critical to them (May 20<sup>th</sup>, 2009 at 6:27 PM);
- CKCO-TV aired an interview with the station manager Dennis Watson about the crisis facing local television (May 21<sup>st</sup>, 2009 at 12:14 PM);
- On a number of occasions CFTO-TV aired a promo during its news that detailed the issues facing local television and encouraged people to attend the open house at the station; and
- CJCH-TV Anchor Bruce Frisko noted that the local Dairy Queen was encouraging customers to attend the station's open house and Mr. Frisko reminded viewers of the website where they could go to get more information (May 20<sup>th</sup>, 2009 at 5:14 PM).

As outlined above, the "Save Local TV" campaign wasn't covered by our stations because it was a CTVgm initiative. It was covered because it was a legitimate news story. Each of the stories highlighted above were fully consistent with the principles outlined in Clause 5. They were not biased and they informed viewers of an important matter of public concern. Furthermore, where editorial was provided, it was not the reporter or anchor providing it, it was the person being interviewed.

In addition, many of the segments you have referenced simply mention the open houses or rallies the stations hosted. Nothing in Clause 5 prevents stations from airing this information and, in fact, they do so everyday in the form of community calendars.

Finally, it is important to note that, contrary to your assertion and consistent with Clause 7 of the *Code*, CTVgm's stations made significant efforts throughout this campaign to ensure that a balance of information was provided. The following is a sample of the various segments that ran on our stations that outlined the cable and satellite side of the local television debate:

- The public debate surrounding the issues facing local television were widely canvassed on the *CTV National News with Lloyd Robertson*, which airs on all CTV stations across the country, on several occasions;
- *Power Play with Tom Clark*, CTV News Channel's daily public affairs program examined the issue from all sides, including cable, broadcaster and political;
- Business News Network aired an interview with Peter Bissonnette, Shaw Cable's CEO that Shaw later purchased and put on their website;

- CJCH-TV ran a story that included an interview with Mr. McKeen, Co-CEO of Eastlink;
- Numerous CTV and A stations, including those in Toronto, Ottawa, London, Wingham, Windsor, Winnipeg and Calgary, aired interviews with Ken Stein, Senior Vice-President, Regulatory Affairs at Shaw Communications Inc.;
- Rogers Communications actually refused our request to appear on CFTO-TV and CTV News Channel on May 23rd, 2009;
- CHRO-TV Ottawa aired interviews with both Mr. Stein and Phil Lind, Vice-Chairman of Rogers Communications Inc.; and
- CKCO-TV also aired interviews with Mr. Lind.

We should also highlight that CBSC has established, as a general rule, that “balance in dealing with a controversial public issue may be achieved through the *overall* programming of the broadcaster.”<sup>1</sup> CTVgm took great care to ensure this occurred.

### **Section 3 of the Act**

The final aspect of your complaint deals with Section 3 of the *Act*. You have argued that the above-referenced programming segments are in violation of the section of the *Act* that states that broadcasters should “provide reasonable, *balanced* opportunity for the expression of differing views on matters of public concern.”

While the *Act* is not specifically within the mandate of the CBSC, we would like to note that the section you have referenced was removed from the *Act* in 1991. In the current version, the word “balanced” has been dropped. Furthermore, this section refers to the programming provided by the entire system, not just by one licensee. Section 3(1)(i)(iv) in the current *Act* states that the programming provided by the Canadian broadcasting system should “provide a reasonable opportunity for the public to be exposed to the expression of differing views on matters of public concern.” As outlined above, CTVgm’s stations fully complied with this requirement.

### **Conclusion**

While you are entitled to your views, we respectfully disagree with the positions outlined in your complaint. As is evident from the foregoing, the conduct of CTVgm’s stations during the “Save Local TV” campaign did not in any way violate the *Code* or the *Act*.

### **Additional Correspondence**

After considerable effort to determine exactly which stations and broadcasts the BDUs were referring to, as well as efforts to obtain e-mail contact information for all of the BDU representatives, the CBSC sent its customary initial response to the BDU-designated point person on June 12. That letter indicated that CTV would be responding within 21 days and, if the BDUs were not satisfied with that response, they would need to file a Ruling Request within 14 days of receipt of CTV's letter. There was some confusion on the part of the BDUs, however. Since the CRTC Chairman's letter had indicated that a CBSC decision would be released in September, the BDUs thought that they were not required to file a Ruling Request. The CBSC and the BDUs sorted out this misunderstanding and the BDUs filed their Ruling Request on September 18:

On behalf of Rogers Communications Inc., Bell Canada, Cogeco Cable Inc., EastLink, Canadian Cable Systems Alliance (CCSA) and Telus Communications Company, this letter is to request a ruling by a CBSC Panel in the above-referenced complaint. We make this request on the basis that we are dissatisfied with CTV's response to our complaint.

We apologize for the lateness of our request and recognize that under your procedures, it should have been submitted to you by July 17, 2009. It is due to the fact that we received CTV's response to our complaint on the same date as a letter from CRTC Chair, Mr. Konrad von Finckenstein, informing us that he had referred our complaint to the CBSC and had been assured that we would receive an expeditious ruling by September. As a result, it was not clear to us that we were obliged to actually make a request for a ruling in order for a CBSC Panel to make a determination in this matter.

Given that CTV and its 'A' channel affiliates, along with Canwest Global and CBC, has recently launched a new "Local TV Matters" campaign, we appreciate your accommodation of our request. We believe a ruling in this matter is crucial to ensure that this and any future campaigns are conducted in full compliance with the *CAB Code of Ethics*.